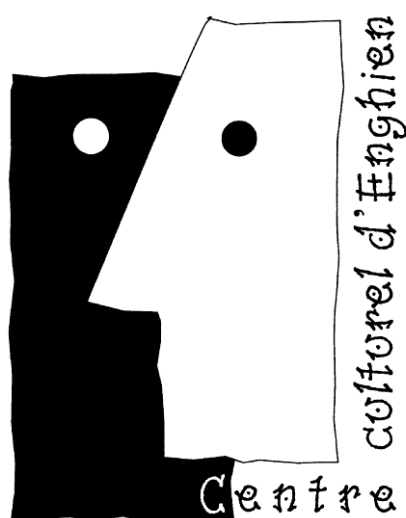




MAISON JONATHAS
RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEU

T : 02/3963787
COURRIEL :
CC.ENGHIEU@SKYNET.BE
SITE INTERNET :
WWW.CCENGHIEU.COM

CENTRE CULTUREL D'ENGHIEU

DOSSIER DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE

Dans le cadre du décret
du 21 novembre 2013

**Projet
de contrat-programme
2018-2022**



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Avec le soutien de
Wallonie



Province de
HAINAUT



Centre Culturel
agréé de la Communauté
Wallonie-Bruxelles

ACC



1. Partie institutionnelle

1.1. IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN ASBL

SIÈGE SOCIAL :

MAISON JONATHAS
RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEU

SIÈGE ADMINISTRATIF :

RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEU
T : 02/396 37 87

SITE INTERNET :

WWW.CCENGHIEN.COM

N° D'ENTREPRISE : 0851.162.627

N° ONSS : 1278313-52

N° DE COMPTE : 370-1120425-65

DIRECTION :

LAURENT VANBERGIE
TÉLÉPHONE : 02/3963787
COURRIEL : CC.ENGHIEN@SKYNET.BE

STATUTS :

SIGNÉS LE 3 DÉCEMBRE 2001 ET PUBLIÉS AU MONITEUR BELGE DU 03/10/2002 SOUS LE N°18718 (77996)

RECONNU PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE :

EN CATÉGORIE 4 LE 1^{ER} JUILLET 2005
EN CATÉGORIE 3 LE 1^{ER} JANVIER 2009

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

SECRÉTARIAT SOCIAL : LA BOUTIQUE DE GESTION - EMPLOYEUR 1283

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL : ETHIAS ASSURANCE – RUE DES CROISIERS, 24 À 4000 LIÈGE – 04/2203111 – N° D'AFFILIATION : K20402

COMMISSION PARITAIRE COMPÉTENTE : 329.02

SERVICE MÉDICAL INTERENTREPRISES : MENSURA ASBL – SERVICE EXTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL – PLACE DU SAMEDI, 1 À 1000 BRUXELLES – 02/549 70 00 – N° D'AFFILIATION : 5285871

CONSEILLER EN PRÉVENTION POUR LE HARCÈLEMENT : ARLETTE LYNEN – 71, AVENUE LOUIS YSAAC À 7850 ENGHIEU – 02/3958685

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES LOIS SOCIALES :

DIRECTION DE MONS – 8, RUE DU MIROIR À 7000 MONS

RÈGLEMENT DE TRAVAIL INSCRIT SOUS LE N° : 17-00002413-E

COMMISSION PARITAIRE : 329.02

1.2. NIVEAU DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉ

Le Centre culturel d'Enghien sollicite une demande de reconnaissance de l'action culturelle générale telle que défini à l'article 66 du décret du 21 novembre 2013. La subvention couvrant l'action culturelle générale reconnue se monte à 100000€.

Par ailleurs, une coopération entre centres culturels dite du Pays Vert regroupe depuis 4 ans les Centres culturels d'Ath, d'Enghien, du Pays des Collines, de Leuze, de Lessines, de Beloeil et de Silly. A ce titre, la MCA porteuse de cette coopération sollicite une reconnaissance complémentaire en coopération dans son contrat programme 2017-2021 à laquelle le Centre culturel s'associe (cf. annexe 10). Cette reconnaissance octroie pour le porteur de la coopération (MCA) 2 x 15000€ et 10000€ par Centre culturel associé.

1.3. PREMIERS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1.3.1 Origine

- **Année de création** : le 3 décembre 2001
- **Statuts publiés au moniteur** : le 3 octobre 2002
- **Reconnu par la Communauté française de Belgique** :

En catégorie 4 au 1^{er} juillet 2005

En catégorie 3 au 1^{er} janvier 2009

1.3.2 Direction

- Gabriel Marie-Line : 01/05/2002 > 30/04/2003
- William Jean-Pierre : 01/05/2003 > 31/12/2003
- Ladrière Stéphanie : 01/01/2004 > 30/06/2004
- Vanbergie Laurent : 16/08/2004 > ...

1.3.3. Présidence

- Olivier Saint-Amand : 03/12/2001 > 20/04/2006
- Philippe Moriau : 20/04/2006 > 20/04/2012
- Emile Durant : 20/04/2012 > 22/04/2014
- Philippe Moriau : 22/04/2014 > ...

1.3.4. Histoire et vie du Centre culturel

2001

- **Courant 2001** : réunions préparatoires à la constitution du Centre culturel ;
- **3 décembre 2001** : Assemblée générale constitutive de l'asbl qui adopte les statuts et 1^{er} Conseil d'Administration ;
- **3 décembre 2001** : Olivier Saint-Amand est nommé Président par le Conseil d'administration

2002

- **4 mars 2002** : 1^{er} Conseil culturel ;
- **19 mars 2002** : Marie-Line Gabriel est désignée animatrice-directrice par le Conseil d'administration ;
- **1^{er} Mai 2002** : prise de fonction de l'animatrice-directrice et démarrage du Centre culturel dont le bureau a été installé dans le Couvent des Capucins ;

- **Juin 2002** : 1^{er} programme d'activités : « Parcours d'artistes » (biennale), « Feux de la St Jean », « Fête des Titjes » ;
- **Du 24 au 30 juin 2002** : 1^{ère} « Semaine enghiennoise ». Au programme, du théâtre sous chapiteau avec « Est-ce qu'on peut s'aimer un peu ? » et « Un fou noir au pays des blancs, la Fête de la musique dans les cafés de la ville, la braderie (dernière édition en 2005) ;
- **Septembre 2002** : parution du numéro 3 d'un magazine d'informations qui devient bimestriel et est dénommé « Le Miroir des Cultures – reflets du Centre culturel » (4 à 8 pages en n&b du n°3 au n° 19). Il reprend les activités du Centre et des associations membres et est distribué en toutes boîtes sur la commune ;
- **15 septembre 2002** : 1^{er} spectacle sur tréteaux « La petite graine » sur la place de Petit-Enghien ;
- **novembre 2002** : le logo du Centre culturel créé par Christophe Coets est apposé pour la première fois sur « Le Miroir des Cultures » n°4 et offre une marque identitaire au Centre culturel ;
- **Octobre 2002** : 1^{ère} édition de la « Fureur de Lire » et de « Place aux enfants » ;

2003

- **19 janvier 2003** : ouverture du cycle de conférences « Discutons-en » ;
- **4 octobre 2003** : 1^{er} spectacle d'un artiste local « Jean-Paul Den » programmé à la Maison Jonathas ;
- **6 avril 2003** : en collaboration avec la Ligue des familles, le 1^{er} spectacle « jeune public », « Les chercheurs d'air » du théâtre Zanni fait escale à Enghien ;
- **22 Mai 2003** : « Don Quichotte » par la Cie pour Rire à Petit-Enghien, premier spectacle dans le cadre des « Rencontres de tréteaux », un projet régional initié par la Maison culturelle d'Ath en collaboration avec la Province du Hainaut (dernière édition en 2007) ;
- **Juin 2003** : par convention, la Ville met à disposition l'annexe de la Maison Jonathas, un local à destination des associations et des ateliers de loisirs actifs ;
- **Août 2003** : passage du « Miroir des Cultures » n° 8 en parution trimestrielle ;
- **14 au 23 novembre 2003** : le projet « D'Enghien et d'ailleurs » propose des et animations activités (théâtre, expo, sensibilisation à la lutte contre le racisme dans les écoles, journée multiculturelle) dans le cadre de la semaine de la diversité culturelle patronnée par la Fondation Baudouin ;
- **Décembre 2003** : projection d'un 1^{er} film « American History X » dans le cadre d'un Ciné Forum qui a ouvert le débat sur les questions liées au racisme, en collaboration avec le service « Espace jeunes » de la Ville ;

2004

- **Mars 2004** : passage du « Miroir des Cultures » n°10 en parution semestrielle ;
- **Avril 2004** : dépôt du 1^{er} contrat-programme et de la demande officielle de reconnaissance du Centre culturel en catégorie 3 à l'administration du secteur des Centres culturels de la Communauté française de Belgique ;
- **16 Mai 2004** : La place de Marcq accueille son premier spectacle en extérieur « Robin Hood » par la Cie anglaise « Ophaboom Theatre » dans le cadre des « Rencontres de tréteaux » ;
- **Juin 2004** : Le Centre culturel déménage des Capucins pour s'installer dans un espace de bureau au rez-de-chaussée de la Maison Jonathas avec le Service animations de la Ville ;
- **Septembre 2004** : les premiers ateliers réguliers sont proposés au sein de l'annexe de la Maison Jonathas ;
- **26 septembre 2004** : 1^{ère} « Journée des associations » (biennale), un lieu de rencontre et une vitrine pour les associations locales ;
- **1^{er} novembre 2004** : arrivée de Charlotte Mamboléo détachée par le CPAS comme article 60 jusqu'en avril 2006 (1an ½) ;

2005

- **Janvier 2005** : passage du « Miroir des Cultures » n°12 en parution périodique (janvier-avril, mai-août, septembre-décembre) ;
- **16 février 2005** : lancement du Ciné-club « jeunes » suivi en mars par celui des « adulte » ;
- **27 février 2005** : tentative d'instaurer un Conseil culturel des jeunes (15 et 26 ans) ;
- **4 avril 2005** : proposition d'un 1^{er} atelier de théâtre pour les jeunes ;

- **18 juin 2005** : la Fête de la musique se déroule pour la 1^{ère} fois dans le Parc d'Enghien ;
- **14 août 2005** : 1^{ère} conterie en balade avec Viviane Vancoppenolle dans le Parc d'Enghien ;
- **6 octobre 2005** : la décision est prise par la Ministre de la Culture de la Communauté française de Belgique de reconnaître le Centre culturel d'Enghien en catégorie 4, ce à partir du 1^{er} août 2005 et non en 3 faute de moyens financiers suffisants ;

2006

- **15 mars 2006** : engagement de Christine Ergo comme collaboratrice polyvalente à 4/5 temps ;
- **7 avril 2006** : « Deux Accords diront », 1^{er} spectacle formule café-concert proposé à la Maison Jonathas ;
- **20 avril 2006** : Philippe Moriau est nommé Président par le Conseil d'administration
- **4 juin 2006** : 1^{er} atelier « L'art fait parler de lui » dans le cadre du Parcours d'artistes ;
- **22 juin 2006** : 1^{ère} participation à « Rues Libres » une activité de l'asbl Empreintes ayant pour objectif la sensibilisation des jeunes aux problèmes de mobilité urbaine ;
- **Juin, juillet, août** : premiers stages de théâtre préparatoires à la « Balade contée » pour les 12-20 ans ;
- **19 août 2006** : 1^{ère} édition de la « Balade contée » ;
- **Septembre 2006** : lancement de l'atelier impro pour les ados ;
- **21 octobre 2006** : 1^{er} spectacle jeune public « L'Ogre des toilettes » par Nathalie Quintart dans le cadre de la Fureur de lire ;

2007

- **12 janvier 2007** : projection à Marcq du film « le plus beau jour de ma vie » dont une scène fut tournée à Marcq avec des figurants marcquois ;
- **Du 12 au 25 mars 2007** : 1^{ère} édition du projet « D'Ici et d'Ailleurs », un regard sur l'immigration (expo, cinéma, conférence-débat, rencontres multiculturelles) ;
- **4 mai 2007** : 1^{ère} rencontre d'impro pour les Mozatouvas, l'équipe d'impro du Centre culturel d'Enghien sous la formule d'un derby enghiennois ;
- **Septembre 2007** : passage du « Miroir des Cultures » n°20 à 12 pages et 2 couleurs ;
- **Du 24 septembre au 7 octobre** : « les légumes oubliés » 1^{er} projet d'envergure autour du développement durable (expo, conférences ateliers...) ;
- **22 octobre 2007** : arrivée d'Apetoh Kudzo détaché par le CPAS comme article 60 jusqu'en octobre 2008 (1 an) ;

2008

- **2008** : soutien au projet de Sak-Ado, un groupe de jeunes de 15 à 18 ans dont l'objectif était de travailler sur la mémoire et qui se sont pendant 2 ans attachés à rencontrer et à mettre en lumières les enghiennois d'origine immigrée, parents et enfants (label de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel en Communauté française) ;
- **9 février 2008** : présentation de « Ce n'est plus la saison des fraises », 1^{ère} création théâtrale fruit de 2 stages de théâtre 'action-impro-émotion' à l'attention des ados ;
- **Avril 2008** : le site internet du Centre culturel www.ccenghien.com, créé par Dominique Bruyneel membre du Conseil culturel, est opérationnel. Il permet à toutes les associations d'y insérer leurs informations socioculturelles dans la rubrique 'agenda' ;
- **Mai 2008** : le nouveau Centre Administratif étant achevé, la Ville met à disposition du Centre la totalité du rez-de-chaussée de la Maison Jonathas. Le Centre culturel bénéficie dès lors d'un espace de bureau et d'une salle polyvalente ;
- **Juin 2008** : la salle polyvalente est inaugurée dans le cadre du Parcours d'artistes ;
- **Août 2008** : création d'une troupe de théâtre de rue « Les Semeurs de Rêves » constituée par des ados ayant participé à la « Balade contée » ;
- **13 Septembre 2008** : 1^{ère} sortie de la troupe de théâtre de rue « Les Semeurs de Rêves » à l'occasion de la participation à la Balade Flambée » à Ecaussines, un spectacle écrit par C. Ergo, dans le cadre des Journées du patrimoine ;

- **Du 24 au 27 septembre** : 1^{er} Festival Impro World Tour, organisé en partenariat avec l'asbl La Petite Valise aux Rêves ;
- **20 octobre 2008** : arrivée de Marta Mus détaché par le CPAS comme article 60 jusqu'au 18 avril 2010 (1an 1/2) ;
- **28 octobre 2008** : dépôt du nouveau contrat-programme 2009-2013 et de la demande officielle de reconnaissance du Centre culturel en catégorie 3 à l'administration du secteur des Centres culturels de la Communauté française de Belgique ;

2009

- **Février 2009** : création d'Orcadre, un espace d'exposition dédié aux arts contemporains ;
- **Du 14 au février au 7 mars** : 1^{ère} exposition à Orcadre de Céline Marique, photographe ;
- **14 mars 2009** : présentation de « Vol au-dessus d'un nid de chaussettes », la 2^{ème} création théâtrale imaginée et réalisée au sein des stages de théâtre pour ados ;
- **Août 2009** : édition de la 1^{ère} brochure en quadrichromie et en format A6 de la saison culturelle 2009-2010 ;
- **1^{er} décembre 2009** : la décision est prise par la Ministre de la Culture de la Communauté française de Belgique de reconnaître le Centre culturel d'Enghien en catégorie 3, ce à dater du 1^{er} janvier 2009 ;
- **11 décembre 2009** : programmation du 1^{er} événement bilingue (néerlandais-français) à Marcq avec le concert de Wim De Wulf ;
- **1^{er} janvier 2010** : passage de Christine Ergo à plein temps comme animatrice ;

2010

- **10 mars 2010** : engagement de Claudine Harts à ¾ temps comme aide-animatrice ;
- **12 mars 2010** : engagement de Julie Delacourt à ¾ temps comme assistante-administrative ;
- **21 mars 2010** : Organisation du 1^{er} Festival « La Scène aux ados » ;
- **11 juillet 2010** : passage de Claudine Harts à 4/5 temps ;
- **13 juillet 2010** : engagement de Virginie Geens à ¾ temps comme assistante-administrative en remplacement de Julie Delacourt ;
- **Octobre 2010** : le projet « Le Dragon » voit les troupes de théâtre de la TTJ du Centre culturel de Silly et des Semeurs de Rêves se réunir pour monter ensemble la pièce subversive du dramaturge Evgueni Schwartz. Suite aux premiers rapprochements, ce projet signe le premier partenariat effectif entre nos 2 Centres culturels et la mise en place d'un partenariat territoriale qui dépasse le cadre strictement local ;
- **Octobre 2010** : le Centre culturel subit un vol important (non élucidé) dans ses bureaux. Du matériel informatique et une forte somme d'argent disparaît à ce moment-là ;
- **13 et 14 novembre** : présentation de la 1^{ère} édition de « Contes et mémoires d'Enghien », un projet initié par le Conseil culturel ;
- **14 août 2010** : 5^{ème} édition des Balades contées ;

2011

- **20 mars 2011** : Organisation du 1^{er} Festival « Printemps des ados » ;
- **31 mars 2011** : 1^{ère} présentation d'un spectacle de théâtre « La sorcière du placard aux balais » à l'attention du public scolaire des écoles d'Enghien ;
- **7 mai 2011** : présentation à Enghien de la 1^{ère} création « Le Dragon » en co-production entre les centres culturels d'Enghien et de Silly ;
- **12 et 13 novembre 2011** : 2^{ème} édition de « Contes et mémoires d'Enghien », un projet initié par le Conseil culturel ;
- **4 juin 2011** : Le Centre culturel d'Enghien fête ses 10 ans d'existence ;
- **13 août 2011** : 6^{ème} édition des Balades contées et 1^{ère} édition des « Contes de l'Orée » ;
- **Septembre 2011** : lancement du concours de photographies « Regard(s) sur la Ville », une réflexion citoyenne sur l'urbanisation et l'aménagement du territoire ;
- **6 septembre 2011** : licenciement de Claudine Harts, aide-animatrice à 4/5 temps, pour raison budgétaire (dossier APE non abouti) ;

- **7 septembre 2011** : passage de Virginie Geens à 4/5 temps ;

2012

- **11-17 mars** : 2^{ème} co-production théâtrale entre les ateliers de théâtre (Semeurs de Rêves et TTJ) des centres culturels d'Enghien et de Silly ;
- **24 avril 2012** : Emile Durant est nommé Président par le Conseil d'administration
- **31 mars 2012** : départ de Virginie Geens qui refuse le CDI proposé ;
- **Mars 2012** : 1^{ère} publication d'un catalogue d'expo sur le thème « Regard(s) sur la Ville et l'aménagement du territoire ;
- **3 mai 2012** : engagement de Denis Pilette comme aide-animateur ;
- **2 et 3 juin** : 6^{ème} édition du Parcours d'artistes ;
- **18 août 2012** : 7^{ème} édition des Balades contées ;
- **3 et 4 novembre 2012** : 3^{ème} édition de « Contes et mémoires au pays d'Enghien », en décentralisation à Marcq ;

2013

- **27 et 28 avril** : 2^{ème} édition du Festival « Printemps des ados »
- **15 août 2013** : 8^{ème} édition des Balades contées ;
- **23 septembre** : mise en place d'un partenariat avec le PAC d'Enghien pour l'organisation d'un ciné-club des résistances ;
- **26 octobre** : début du Partenariat avec l'asbl Roma pour un cycle de conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations de l'Antiquité ;
- **16 novembre** : 1^{ère} au Collège Saint-Augustin à Enghien de la création du spectacle lyrique « Orfeo et Euridice » en collaboration avec l'Ensemble Cornegidouille, les Chœurs d'Enghien les Tailleurs de Rêves et les Semeurs de Rêves ;

2014

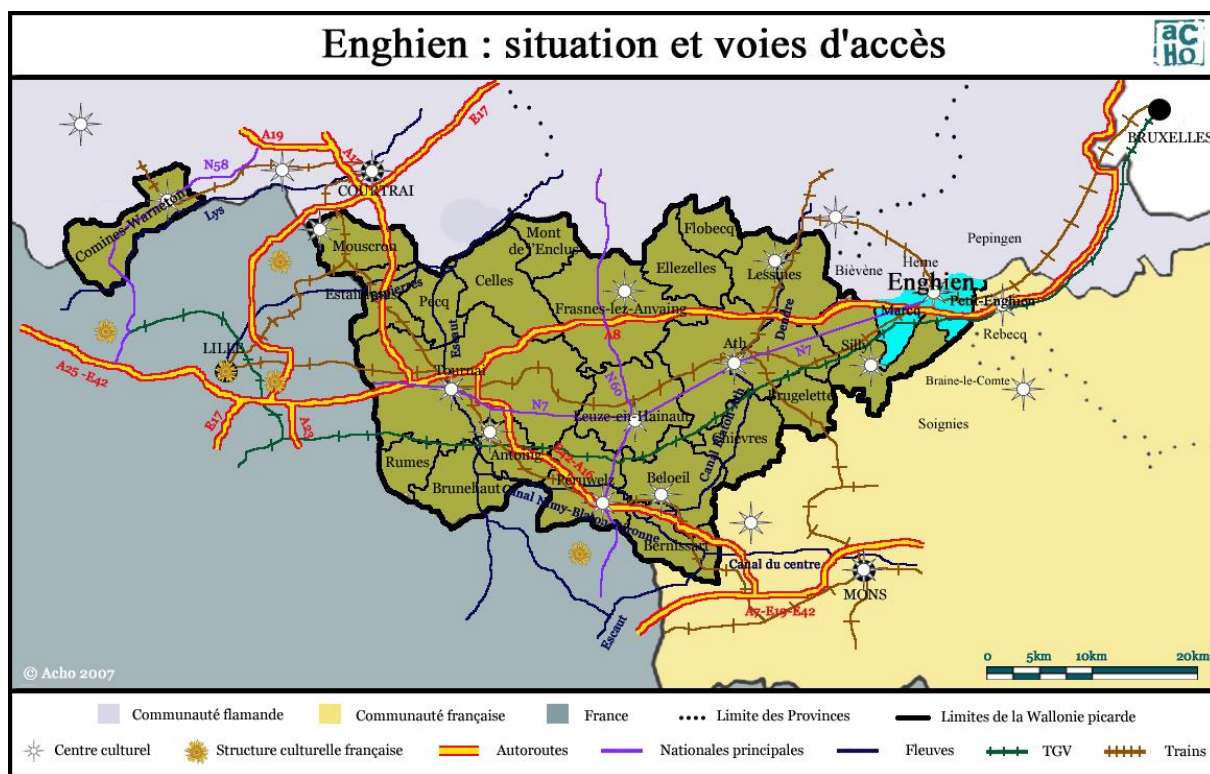
- **16 février et 30 mars** : mise en place du G100 par la concertation des centres culturels dans le cadre de l'analyse partagée proposée par le nouveau décret invitant 100 personnes issus du bassin de vie du Pays Vert à une démarche participative permettant l'expression et le débat, dans un esprit d'ouverture et de diversité, autour d'hypothèses d'enjeux culturels et sociétaux du territoire ;
- **22 avril** : Philippe Moriau est nommé Président par le Conseil d'administration
- **8 et 9 juin** : 7^{ème} édition du Parcours d'artistes avec les œuvres réalisées dans le cadre de l'appel à projet « Ombres et lumières » et l'animation autour du 'Titje' dans le cadre de l'analyse partagée du territoire sur le plan local ;
- **16 août 2014** : 9^{ème} édition des Balades contées ;
- **26 septembre** : 2^{ème} volet de l'analyse partagée du bassin de vie du Pays Vert, l'exposition « Territoire sans cible » réalisée par les étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles de la section Arts dans l'Espace Public est présentée conjointement chez nous et au Centre culturel de Silly.

2015

- **28 janvier** : dans le cadre de l'analyse partagée, une rencontre citoyenne est organisée afin de faire émerger les enjeux du futur plan d'action du Centre culturel ;
- **16 avril** : le Conseil d'administration valide toutes les candidatures pour la création du Conseil d'orientation ;
- **7 mai** : la première réunion du Conseil d'orientation a lieu le 7 mai, le Conseil désigne en son sein Pierre de Landes comme Président ;
- **10, 11 et 12 juillet** : Sur proposition des organisateurs du Festival LaSemo, le Centre culturel prend en charge la programmation de la « Tour des contes » ;
- **15 août 2014** : 10^{ème} édition des Balades contées ;

1.3.5. Le Centre culturel et son environnement territorial et culturel

1.3.5.1. Description géographique



Enghien, commune à statut linguistique spécial, est située à l'extrême est de la Wallonie picarde (à la frontière avec le Brabant flamand et à la limite du Brabant wallon), à 30 km de Bruxelles, à 50 km de Tournai et à 80 km de la Métropole lilloise mais sur l'Arrondissement de Soignies comme les communes de Lessines et Silly.

La commune issue de la fusion des entités d'Enghien, Marcq et Petit-Enghien comptait 13.489 habitants au 1er janvier 2016 (plus de 30% d'augmentation depuis la fusion des communes de 1977) pour une superficie de 4.059,27ha.

Traversée par l'autoroute E429 et desservie par trois échangeurs autoroutiers, la Ville d'Enghien dispose d'un positionnement qui lui confère un rôle de carrefour principalement entre l'Ouest de la Wallonie et la Région de Bruxelles via l'A8, E429 (Lille - Tournai - Bruxelles) mais aussi entre la Région wallonne et la Région flamande via la N7 (Tournai - Ath - Halle - Bruxelles), la N55 (Binche - Le Roeulx - Soignies - Enghien), la N285 (Mons - Enghien - Asse) et la N255 (Enghien - Ninove - Alost). En ce qui concerne le réseau ferroviaire, Enghien offre une liaison directe en relation avec l'axe Bruxelles, Ath, Tournai. La gare d'Enghien est, quant à elle, reprise dans le réseau des gares RER (Réseau Express Régional) sur la ligne Bruxelles – Grammont. Par contre, la desserte des bus est déséquilibrée puisqu'elle est essentiellement orientée vers le Brabant wallon et flamand plutôt que vers le Hainaut (pas de liaison régulière avec Soignies).

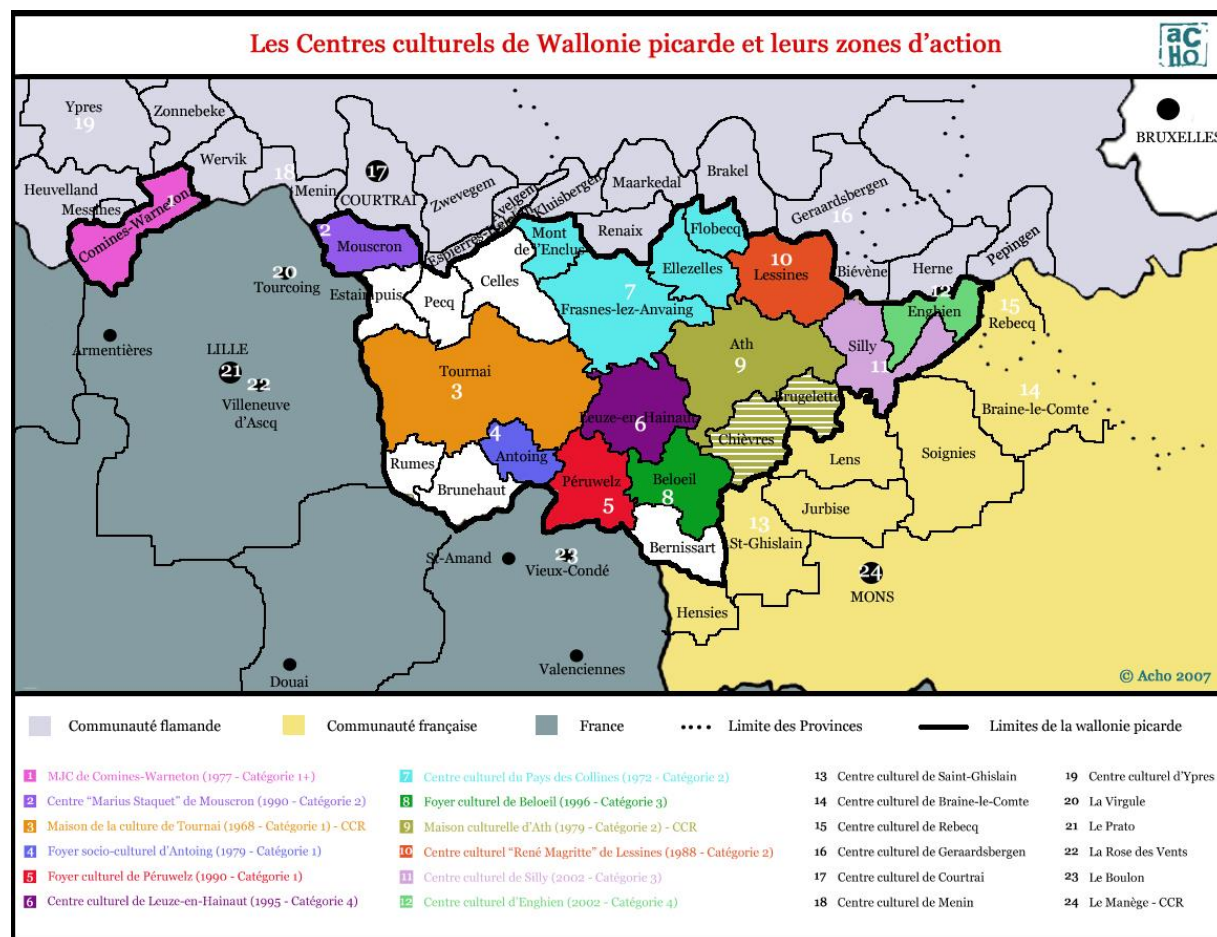
La commune d'Enghien est considérée comme une ville semi-rurale selon un mix entre les zones d'habitats (11%), les zones agricoles, les surfaces industrielles (1,6%) et les zones naturelles, elle est aussi reconnue comme « Ville d'art et d'histoire ».

Ancienne cité médiévale, Enghien, située au centre du territoire, s'articule autour de son centre-ville enserré sur 70ha dans les limites des anciens remparts compte 50% de la population. Elle accueille en son sein un parc de 182ha, le domaine d'Arenberg, classé « Patrimoine Majeur de Wallonie ».

Petit-Enghien, située à l'est du territoire), de type rural, compte elle 30% de la population et accueille plusieurs concentrations résidentielles très peuplées. Le Village reste morphologiquement séparé d'Enghien. Le caractère agricole reste très présent.

Quant à Marcq, située à l'ouest du territoire, sa partie Nord évolue sensiblement suite à une urbanisation importante favorisant de ce fait un « liaisonnement » plus marqué avec Enghien-centre. La partie Sud (Labliau) reste quant à elle essentiellement rurale. Le village compte 20% des habitants.

1.3.5.2. Environnement culturel



Le Centre culturel d'Enghien (CCE) est actuellement situé en plein centre-ville, au rez-de-chaussée de la Maison Jonathas (bâtiment classé abritant le Musée de la tapisserie) près des services publics communaux et à quelques pas de la bibliothèque communale reconnue par le Gouvernement depuis 2014. A noter qu'Enghien ne bénéficie ni de Maison de jeunes, ni de Centre d'Expression et de Créativité, opérateurs globalement sous-représentés en Wallonie picarde.

Les infrastructures mises à disposition du Centre culturel restant relativement modestes, la programmation du Centre culturel a été adaptée en conséquence en privilégiant des spectacles dits de petite jauge (café-théâtre, conte, concert acoustique, impro...) et s'est orientée vers des projets collaboratifs en particulier autour de la formation théâtrale, du conte et du développement durable. De part ces caractéristiques, le CCE doit également faire face à une vive concurrence au niveau de l'offre culturelle de ses voisins. La population travaillant majoritairement sur Bruxelles, celle-ci est ainsi fortement attirée par la riche offre culturelle bruxelloise. D'autres pôles culturels bénéficiant d'infrastructures de qualité (Ath, Tubize, Soignies, Lessines) attirent également une partie de la population, les marcquois et enghiennois se déplacent ainsi aisément vers Ath alors que les petits-enghiennois se dirigent plus facilement vers Tubize.

Soulignons toutefois que le Centre culturel exerce néanmoins une certaine attractivité au niveau des activités qu'il propose aux alentours proches de son territoire tant du côté francophone (Rebecq, Saintes, Horrues, Silly,...) que du côté néerlandophone (Herne, Sint-Pieters-Kappelle, Bever,...) et ses habitants francophones.

Malgré sa situation à la périphérie Est du territoire, le Centre culturel d'Enghien s'est tourné positivement vers la Wallonie picarde (ACHO, Culture.wapi) et plus particulièrement vers le Pays Vert, plus proche de son bassin de vie, pour s'inscrire dans une dynamique de coopération régionale et une politique culturelle réfléchie sur le territoire à l'échelle des Centres culturels de la région concernée. Cette politique de concertation et de coopération régionale sur le Pays Vert portée par la Maison Culturelle d'Ath contribue notamment à trouver des réponses communes aux difficultés rencontrées par chacun, à trouver des pistes de mutualisation de services, à réfléchir à une politique de diffusion commune sur le territoire en soutenant les plus petites structures dans leurs choix programmatiques respectifs.

Par ailleurs, au fil du temps, de par la proximité de notre développement culturel respectif et le maillage territorial imbriqué de nos deux communes qui facilite le déplacement des publics, le Centre culturel d'Enghien et de Silly ont développé certaines collaborations principalement autour de projets d'éducation permanente dans le cadre du développement durable et de la communication de notre programme d'activités.

Au contraire de Silly et des centres culturels de Wallonie Picarde, une tentative d'approche dès 2005 avec le Centre culturel de Rebecq, voisin de 7 km, et plus largement avec les centres culturels de la région du Centre (Tubize, Braine-le-Comte, Soignies) afin d'instaurer un espace de rencontre et de réfléchir à la possibilité d'établir des dynamiques communes, n'a malheureusement pas eu d'écho favorable et donc pas les effets escomptés.

1.3.6. Les infrastructures mises à disposition en 2015

Gestion du CCE	Places assises	réunion	spectacle	atelier	exposition	cinéma	conférence
Maison Jonathas Rez-de-chaussée Bureau – 25 m ²	4	-	-	-	-	-	-
Maison Jonathas Rez-de-chaussée Salle Orcadre – 60m ²	40 à 50	x	(x)	x	x	(x)	x
Annexe « Jonathas » 30m ²	40	x	-	x	(x)	(x)	x

Infrastructures gérées par l'Administration et mise à disposition ponctuellement	Places assises	réunion	spectacle	atelier	exposition	cinéma	conférence
Maison Jonathas 2 ^{ème} étage – ±120m ²	100 (50 sans la présence des pompiers)	x	x	x	x	x	x
Porche du château Rue du Château - 20m ²	20	x	-	(x)	(x)	-	-

Ecuries (Parc) - Salle parquet – 160m ² Salle pavée – 133m ²	180	(x)	(x)	(x)	x	(x)	(x)
Centre d'interprétation (Parc) 90m ²	50 à 75	(x)	(x)	(x)	(x)	x	x
Salles du Château d'Enghien (Parc) – tailles variables	40-60 ±180 au total	x	x	x	x	(x)	x
Salle des Acacias (Parc) – ± 1000m ²	500	(x)	x	(x)	x	(x)	x

X Possible ou déjà fait - Pas possible ou envisagé (x) Eventuellement (fortes contraintes)

Malgré les contraintes et limites des lieux et même si un déménagement vers les infrastructures du Parc se profile pour l'année 2018-2019, l'avenir à court terme, voire à moyen terme, du Centre culturel semble néanmoins demeurer au rez-de chaussée de la Maison Jonathas. La salle du 2^{ème} étage présentant des problèmes de sécurité, un accord a toutefois été obtenu auprès des autorités communales pour pouvoir continuer à l'utiliser ponctuellement dans le cadre d'activités de spectacle et ce malgré des conditions restrictives. Cette dérogation est prolongée actuellement sans date de fin à la condition de faire appel aux pompiers si la jauge dépasse 50 personnes, les frais occasionnés étant pris en charge par la commune.

1.3.7. Autres salles et infrastructures sur la commune

Bâtiments de l'intercommunale Nautisport à Enghien :

	places	réunion	spectacle- concert	exposition	conférence
Hall Nautisport	1000	-	-	-	(x)
Salle Nautisport	40	x	(x)	-	x
Hall omnisport	500	-	-	-	(x)
Salle omnisport	80	x	(x)	-	x

Bâtiments privés (usage non commercial) :

Salles déjà utilisées par le CCE	places	réunion	spectacle concert cinéma	exposition	conférence	musée
Salle paroissiale à Marcq	80	x	x	x	x	
Ecurie Ferme Darbé à Marcq	100	(x)	(x)	(x)	(x)	x
Eglise de Labliau	160	-	(x)	-	(x)	
Eglise St Nicolas	300	-	(x)	-	-	
Foyer rural à Labliau	100	x	x	(x)	x	
Salle Pax à Enghien	200	(x)	x	(x)	x	
Chapelle Capucins à Enghien	150	(x)	(x)	(x)	(x)	x
Salle des Fêtes CSA à Enghien	600	(x)	x	-	(x)	
Auditoire CSA à Enghien	120	x	x	-	x	
Réfectoire ARE à Enghien	250	-	x	-	x	

Salle gym Albert 1 ^{er} à Petit-Enghien	120	-	x	-	x	
Salle Fame's à Enghien	400	(x)	x	-	(x)	
L'Atelier à Enghien	30	(x)	-	x	(x)	

X Possible ou déjà fait - Pas possible ou envisagé (x) Eventuellement (fortes contraintes)

1.4. COMPOSITION DES INSTANCES

1.4.1. Composition de l'Assemblée générale du 7 juin 2016

	Association	NOM	ADRESSE	LOCALITE
1	Académie de musique	Anthony PIETERS	Rue des Ecoles, 30	7850 ENGHIE
2	Amitiés marquoises	M. André COPPENS	Rue du Village, 42	7850 MARCQ
3	ARC	M. Clément CROHAIN	Rue Noir Mouchon, 21a	7850 ENGHIE
4	Atelier bonzai	M. Joseph BERNARD (CA)	Chaussée de Bruxelles 538	7850 ENGHIE
5	La Babillarde	Mme Murielle FARVACQUE	Rue de Brantignies, 20	7800 ATH
6	Cercle des Cartophiles d'Enghien	Eliane WEES (Présidente)	rue de la station, 6	7850 ENGHIE
7	Centre Laïque Enghien-Silly asbl	Mme Arlette LYNEN (CA)	Avenue Louis Isaac, 71	7850 ENGHIE
8	Cercle royal dramatique "Union et progrès"	Mme Fernande PEREMANS (CA)	Rue Vital Langhendries, 1	7850 PETIT-ENGHIE
9	Chœur d'Enghien	Mme Anne LEJEUNE (Présidente)	Clos du Château Vincart, 1/14	7850 ENGHIE
10	Cirque Imagin'Air asbl	Axel ZIWNY	Rue Cavée, 22a	7830 SILLY
11	Club Ferroviaire Miniature 7850 Enghien	M. Patrick GREGOIRE	Rue des Augustins, 3	7850 PETIT-ENGHIE
12	Club Langues	M. Michel FAUCQ	Rue de la Station, 5	7850 ENGHIE
13	Club des Orchidophiles Wallons	Mme Anne BRUNET (Présidente)	Rue du Mouligneau, 104	7011 GHLIN
14	Comité du Jumelage	M.J-M ARTUSO	Rue Brigade Piron, 34	7850 PETIT-ENGHIE
15	Comité de Quartier rue d'argent	Mme Cécile GAILLET-FACHE	Rue d'Argent, 11	7850 ENGHIE
16	Confrérie de la Double	M. Emile DURANT (CA)	Rue Croisettes, 4b	7850 MARCQ
17	(Les) conteurs sur le Pont	M. Pierre DE LANDES	Rue du Radoux, 95	1430 BIERGHES
18	Cyclo Bol d'Air	M. Jean VAN HENTENRYK (CA)	Clos des Cerisiers, 21	7850 PETIT-ENGHIE
19	Danse africaine	M. Robert DE DECKER	Avenue Guillaume Stassart 103	1070 BRUXELLES
20	(les) Doigts de fée	Mme Anne-Marie DELJURIE	Rue de Graty, 14	7830 SILLY
21	ENEOSPORT	Mme Marie-France VANDEN BROECK	Damstraat 27	9506 NIEUWENHOVE
22	Enghien Environnement	M. Michel FAUCQ	Rue de la Station, 5	7850 ENGHIE
23	Fréquence Musicale	M. Christian PRAYEZ	Rue de Pennebecq, 37	7850 ENGHIE
24	Fuseaux d'Enghien	Mme Daniella PIETERS	Avenue Jules Carlier, 8	7850 PETIT-ENGHIE
25	Guides touristiques - AGTE	Mme Lena SURLERAUX - DESMEDT	Rue du Noir Mouchon, 61	7850 ENGHIE
26	Haggada JDC	M. Johan CARLIER	Rue du Doyen, 16	7850 ENGHIE
27	Labliau en fête	Mme Martine BRAEM (CA)	Rue Kwade, 34	7850 MARCQ (LABLIAU)
28	Ligue des familles	M. Robert STRUYE	Drève des Mélézes, 1	7850 PETIT-ENGHIE
29	Locale Ecolo	Mme Fabienne COUVREUR	Rue Rouge, 4	7850 MARCQ
30	Magasins du monde / Oxfam	Mme Danielle MULLER	Rue de Labliau, 39	7850 MARCQ

31	(Le) Monde de Lalie - ART Kids ASBL	Emmanuel BRASSEUR	Rue Caremberg, 100	7850 ENGHIE
32	Patchwork Club Tea Time	Mme Michelle BELLIN	Chaussée de Bruxelles, 446	7850 ENGHIE
33	(Le) petit Cèdre	Mme Annette DEXPERT (Secrétaire)	Rue du Radoux, 95	1430 BIERGHES
34	(La) Petite Echelle	M. Marc BRUYNDONCKX	Rue du Paradis, 9	7830 HOVES
35	(la) Petite Valise aux rêves asbl	M.Gregg BROTCORNE	rue des Tilleuls, 1	7901 THIEULAIN
36	(Les) Percutés - Atelier Djembé	M. David MANDERLIER	Place des Martyrs 2	7191 ECAUSSINNES
37	Repaire d'Artistes	M. Nicolas RUHLMANN (CA)	Rue des Capucins,5	7850 ENGHIE
38	Rencontre Couture	Mme Marie-Christine FIGUEROA	rue Montgomery, 7	7850 ENGHIE
39	Roma asbl	Mme Carine MAHY (CA)	Rue du Pont, 29	5060 TAMINES
40	Les Scouts - Enghien	M. Philippe MORIAU (Président CA)	Rue du Stocquoy, 9	7830 HELLEBECQ
41	Troupe de théâtre du Blé Vert	Philippe COCHEZ	Rue de la Loge, 89	7866 BOIS-DE-LESSINES
42	Vie féminine	Mme Isabel GONZALEZ	Rue Claude de Bettignies, 14	7000 MONS

1.4.2. Composition du Conseil d'administration au 15 mars 2016

Membres de droit

- BODART Anne-Marie (2012) LB/MR
- TENVOOREN Fabienne (2012) LB/MR
- NGABONZIZA Aimable (2013) PS
- SAINT-AMAND Olivier (2014) ECOLO, *Bourgmestre et échevin de la Culture*
- DUBUISSON Jean-Luc ECOLO
- CLEMENT Nicolas (2015) CDH
- DE FROY Julien (2014) CDH
- SERMEUS Dominique (2013) PS/PROVINCE
- LECLERCQ Thérèse (2013) MR/PROVINCE
- STILMANT Catherine (2011) COMMUNAUTE FRANCAISE
- BERTHOLET Vincent (2014) COMMUNAUTE FRANCAISE
- DEGLAS Tim (2013) IC/GB, avec voix consultative

Membres associatifs

- BRAEM Martine (2015) Labiau en fête, *Vice-présidente*
- BERNARD Joseph (2014) Atelier Bonsai
- LYNEN Arlette (2015) Cercle laïque Enghien-Silly
- PEREMANS Fernande (2014) Cercle royal dramatique « Union et progrès »
- MORIAU Philippe (2012) Scouts Catholiques, *Président*
- MAHY Carine (2015) Roma asbl
- GERIN Michèle (2015) Personne physique
- VAN DEN BOSSCHE Michel (2014) Festival musical
- VAN HENTENRYK Jean (2015) Cyclo Bol d'air, *Secrétaire*
- RUHLMANN (2015) Repaire d'artistes
- DURANT Emile (2014) Confrérie de la Double d'Enghien, *Vice-président*

Invités avec voix consultative

- | | |
|----------------------|--|
| • DEVROEDE Bénédicte | Présidente du Conseil Culturel |
| • DELANDES Pierre | Président du Conseil d'orientation (désigné le 7 mai 2015) |
| • VANBERGIE Laurent | Directeur |
| • ERGO Christine | Animatrice |

1.4.3. Composition du Comité de gestion

Président : Philippe MORIAU
Vice-présidents : Martine BRAEM et Emile DURANT
Secrétaire : Jean VAN HENTENRYK
Directeur : Laurent VANBERGIE

1.5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION

L'équipe du Centre culturel a proposé une liste de candidats susceptibles d'intégrer le nouveau Conseil d'orientation au Conseil d'administration du 16 avril 2015. Ces personnes sont candidats au titre de citoyens, de représentants du monde associatif et membres effectifs du Centre culturel, de représentants des services sociaux, culturels et touristiques de la ville ou de la Communauté française, d'artistes et de l'équipe professionnelle. Le Conseil d'administration a accepté toutes les candidatures qu'il a jugées recevables et a proposé qu'au moins un membre du Conseil d'administration et du bureau participe à ce futur Conseil d'orientation. En fonction des disponibilités de chacun, les représentants du CA et du bureau pourront alterner.

Lors de la première réunion du 7 mai, le Conseil d'orientation s'est désigné un Président, Pierre de Landes.

Composition du Conseil d'orientation :

- Ludivine BAUDOUX - habitante/citoyenne d'Enghien
- Martine BRAEM - association/AG « Labliau en fête » - Conseil d'administration/Comité de gestion
- Pierre DE LANDES - association/AG « Conteurs sur le pont » – animateur vacataire « conte et lecture publique » à la Province du Hainaut – Président du Conseil d'Orientation
- Alexis CAMBIER - opérateur de la ville : directeur de l'Office du tourisme
- Eve DESTREBECQ - opérateur de la ville : Service social
- Emile DURANT - association/AG « Confrérie de la Double d'Enghien » - Conseil d'administration/Comité de gestion
- Christine ERGO - équipe professionnelle du CCE
- Anne HAGUINET - opérateur Communauté française : Directrice de la Bibliothèque communale
- Michel FAUCQ - association/AG « Enghien environnement » et « Club langues »
- Michèle GERIN - Conseil d'administration/Comité de gestion – théâtre amateur)
- Philippe GHYSSENS - artiste (dessinateur, graphiste) ancien membre et Président du Conseil culturel
- Stella KITOGA BITONDO – artiste (conteuse, théâtre, danse) et directrice artistique de l'ASBL « Artenatives Bouquet des Arts » (active sur Bruxelles)
- Philippe MORIAU - association/AG « Scouts d'Enghien » - Président du Conseil d'administration/Comité de gestion
- Denis PILETTE - équipe professionnelle du CCE
- Karen PLUCHART - artiste : chanteuse - comédienne jeunesse/chanson
- Laetitia PONCELET - habitante/citoyenne d'Enghien
- Laurence SCHLESSER - opérateur ville : Coordinatrice « Accueil Temps Libre »
- Laurent VANBERGIE - équipe professionnelle du CCE
- Estelle VANDUYNSLAGER - graphiste - association/AG : Responsable du « Repaire d'artistes » (arts plastiques)
- Alex ZIWNY - association/AG : responsable de l'école « Cirque Imagin'Air »

1.6. Composition de l'équipe professionnelle

Personnel permanent				
Nom, prénom	fonctions	Statut	Contrat	Entrée
Vanbergie Laurent	Directeur - Échelon 5 Gestion du personnel Coordination générale Gestion Administrative générale Administration en lien avec les activités Comptabilité Programmeur théâtre et expos Communication Mise en page - graphisme	CDI	ETP 38/38	15/08/2004
Ergo Christine	Animatrice - Échelon 4.1 Coordinatrice-programmatrice activités/projets en lien avec le théâtre et le conte Balades contées, Festival Hybrides, scène aux ados, ateliers/projets...) Animatrice théâtre Gestion Administrative en lien avec les activités Programmatrice conte Animation écoles	CDI	ETP 38/38	15/03/2006
Pilette Denis	Animateur - Échelon 4.1 Gestion Administrative générale/secrétariat Administration en lien avec les activités Coordinateur Parcours d'artistes Animateur théâtre Programmeur scolaires et cinéma Animation écoles Régie spectacle Webmaster – gestion du site internet, newsletter et facebook	CDI APE	ETP 38/38	03/05/2012

2. L'action culturelle

2.1. RAPPORT D'AUTO-EVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE

Au niveau de l'action culturelle, le Centre culturel a maintenu jusqu'à présent une ligne de conduite qui porte toujours ses fruits en continuant à développer en priorité des démarches pédagogiques et des activités mobilisatrices avec les plus jeunes et les adolescents mais aussi avec les adultes. Celles-ci s'articulent principalement autour des ateliers de théâtre, de l'impro et du conte et plus récemment au niveau de projets avec les écoles sollicitant d'un partenariat équitable requérant notre aide en général pour développer leurs idées mais surtout nos compétences au niveau de l'animation culturelle et artistique. Par ailleurs, le Centre culturel demeure attentif et répond, dans la mesure de ses moyens, aux sollicitations et aux demandes de collaboration des partenaires associatifs et des services culturels communaux (Office du tourisme, service social, accueil extra-scolaire,...) mais encore de la Bibliothèque et de l'Académie de musique.

En cela, le Centre culturel poursuit donc, dans son ensemble, les mêmes objectifs qu'il s'était donnés depuis l'élaboration du premier contrat-programme en 2005 :

- en soutenant des projets créatifs à l'attention des plus jeunes et des adultes sur base des techniques du théâtre et du conte ;
- en développant des activités qui ne sont pas déjà proposées par les associations locales dans un souci de complémentarité et d'éviter la concurrence ;
- en portant, sur base d'une dynamique participative, la création d'événement en différents endroits de la commune (Ville, Parc, villages) ;
- en maintenant une politique de diffusion qui soutient prioritairement les jeunes artistes et créateurs ainsi que les artistes locaux et régionaux ;
- en proposant des expositions artistiques et/ou pédagogiques ;
- en soutenant les pratiques artistiques en amateur ;
- en développant des initiatives qui visent à mettre en contact et en réflexion mais aussi à impliquer les associations, les artistes et les citoyens ;
- en proposant aux différentes écoles de la commune des activités de diffusion à vocation pédagogique qui permettent une ouverture à la dimension artistique (Théâtre à l'école, cinéma, expos/animations...) mais également le développement de projets créatifs et pédagogiques en interne ;
- en collaborant avec les associations et les autres opérateurs culturels communaux ou reconnus par la FWB sur base d'un partenariat enrichissant et équilibré ;
- en s'engageant dans un processus de concertation/collaboration locale (réunions inter-services, PCS, ATL,...) et régionale (concertation du Pays Vert) auquel participent les Centres cultures d'Ath, de Lessines, de Beloeil, de Leuze, du Pays des Collines, de Silly et d'Enghien (invités en fonction de l'ordre du jour : Antoing et Péruwelz).

2.1.1. Description des modalités d'évaluation

2.1.1.1. Méthode

Si les modalités d'évaluation n'ont pas toujours été formellement et systématiquement établies, jusqu'il y a peu, en termes de méthode et d'élaboration d'indicateurs efficaces en fonction des projets et activités à évaluer, l'équipe du Centre culturel d'Enghien a toujours été attentive à jauger ses pratiques, les projets et les activités proposées, mais aussi à intégrer au maximum les participants aux activités et les partenaires dans le processus d'évaluation tout en cherchant à sonder le public à certaines occasions.

Dans la mesure du possible, les activités ont donc été réfléchies et évaluées, au minimum, au sein de l'équipe d'animation lors des réunions d'équipe mais certainement avec le Conseil culturel puis le Conseil d'orientation ce dans le cadre des activités de diffusion (spectacles, expos, conférences,...). Quant au

niveau des projets transversaux qui participaient d'une démarche d'éducation permanente et/ou de création (Balades contées, Contes et mémoires en Pays d'Enghien, Parcours d'artistes, je lis dans ma commune, d'Ici et d'Ailleurs, Rues libres, Fêtes de la musique, Journée des associations, Nuit des croquants, Scène et Printemps des ados...) les évaluations ont été nécessairement mises en place avec les différents partenaires ainsi que les participants (associations, opérateurs communaux, écoles/professeurs, groupes de jeunes, participants aux ateliers et stages...) par rapport aux objectifs poursuivis par chacun (CCE, partenaires, participants) et en regard de l'impact recherché. Moins systématiquement, nous avons également interrogé nos visiteurs (expos) et, via un questionnaire (cf. annexes), le public qui a assisté à certaines de nos activités de spectacle.

Evidemment, le Conseil culturel et les commissions (en moyenne 6 à 8 réunions par an) sont restées le lieu par excellence où le débat citoyen et l'évaluation sur les actions menées et à mener pouvaient s'exercer. Ouvert à tous et donc non limité par le nombre, garant d'un esprit d'ouverture et du respect du droit à la culture, nous avons la chance d'avoir un Conseil culturel puis d'orientation qui prenait réellement part au dispositif d'évaluation et faisait force de proposition, tout au long de l'année (cf. rapports des conseils culturels inclus dans les différents rapports d'activités).

Plus particulièrement, lors des réunions du Conseil culturel du 18 septembre et du 18 novembre, les membres présents se sont penchés sur les différents axes prioritaires qui fondent le dernier contrat-programme en date (cf. annexes). Il s'agissait d'évaluer si globalement et spécifiquement le Centre culturel avait, sinon atteint, du moins poursuivi les différents objectifs qui avaient été fixés pour la période 2009-2013 et s'il était toujours pertinents de les maintenir d'une manière ou d'une autre (refonte, reformulation) dans le futur plan d'action du Centre culturel. A cette fin, un calendrier des opérations a été fixé :

- Première étape : l'évaluation des axes prioritaires du contrat-programme 2009-... Avons-nous répondu aux objectifs poursuivis ? Répondent-ils encore toujours aux enjeux actuels du Centre culturel ? Echanges de points de vue.
- Deuxième étape : hypothèses de nouveaux enjeux et élaborations des objectifs à atteindre dans le nouveau projet d'action culturelle.
- Troisième étape : Formulation des enjeux et objectifs.
- Quatrième étape : élaboration de la démarche d'auto-évaluation et construction des indicateurs pour ce faire.

Par ailleurs, le Conseil d'administration, notamment sur le plan budgétaire, ainsi que l'Assemblée générale ont été tout autant des interlocuteurs privilégiés qui ne manquaient pas d'être sollicités et d'intervenir dans la réflexion et les décisions à prendre.

2.1.1.2. Critères et indicateurs

Afin d'évaluer les axes prioritaires du Contrat programme 2009-2012 prolongé jusqu'à ce jour et à travers eux les projets et activités, toutes une série d'indicateurs objectifs (chiffrables) et subjectifs ont pu être utilisés en fonction de leur pertinence. Parmi ceux-ci :

- Concordance de l'activité avec les axes prioritaires et objectifs du CCE fixés dans le contrat-programme.
- Défense des valeurs (CRACS)
- Respect du droit à la culture
- Bilan financier
- Assistance (jauge public)
- Nombre de participants aux ateliers et stages
- Participation du (des) public(s)
- Adéquation projet – réalisation
- Pertinence des choix thématiques et/ou artistiques
- Impact (positif – négatif) sur l'action du CCE
- Efficacité par rapport au résultat recherché

- Efficience par rapport aux moyens engagés
- Coopération interne
- Coopération externe
- Visibilité externe de l'activité (communication – promotion)
- Retour presse-média
- Qualité des prestations artistiques
- Volonté de reconduire l'action de la part de la coopération interne (instances, équipe, volontaires)

Par rapport à leurs attentes et/ou besoins :

- Avis/évaluation du public (enquête)
- Avis de la population
- Avis/évaluation des partenaires (associations, opérateurs culturels)
- Avis/évaluation des volontaires
- Avis/évaluation des artistes
- Avis/évaluation des animateurs/formateurs
- Avis/évaluation des participants

2.1.1.3. Rappel des axes prioritaires du Contrat programme 2009-2013

Les axes prioritaires du contrat-programme 2009-2013 ont été proposés et explicités par le groupe de travail du Conseil culturel « participatif » mis en place à l'époque.

Axes prioritaires :

- A. Soutenir les associations et les personnes dans la réalisation de leurs activités et projets respectifs tout en incitant et en favorisant les collaborations et partenariats.
- B. Travailler avec les différentes catégories de jeunes, proposer des activités et appuyer les initiatives et projets des jeunes eux-mêmes, notamment en collaboration avec les institutions, les partenaires sociaux, les comités et les associations qui s'occupent de la jeunesse.
- C. Consolider l'offre de diffusion de spectacle de type « cabaret », tout en s'ouvrant à tous les aspects de la création artistique et à toutes les cultures.
- D. Prévoir des activités décentralisées dans les différents espaces de vie et lieux de culture de la commune afin d'aller à la rencontre de toute la population et de tisser du lien entre les personnes.
- E. Collaborer avec les Centres culturels et les opérateurs socioculturels voisins dans une logique de développement territorial.

Des axes prioritaires de « deuxième ligne » ont également été proposés :

- F. Soutenir et développer au travers de nos activités la créativité artistique comme un moyen de structuration et d'autonomie de la personne, pour le plus grand nombre.
- G. Contribuer ou apporter notre soutien aux initiatives qui visent à renforcer le patrimoine matériel et immatériel d'Enghien.

Un axe transversal a de même été défini :

- H. Prendre en considération le développement durable comme fil conducteur de notre action et de nos pratiques.

2.1.2. Éléments quantitatifs et qualitatifs

2.1.2.1. Récapitulatifs des projets et activités réalisés de 2009 à 2016

2009	Activités	Collaborations Partenariats	Éducation permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
	Stages (Carnaval et Pâques) d'initiation de théâtre-impro	DGAC	x		x	x			
	Stage "Au cœur du conte, le conteur"	DGAC			x	x			
	Stage "Balades contées entre chien et loup"	DGAC	x	x	x	x	x		
	Atelier de loisirs actifs : BD, Djembé, Bonsaï, impro, musique, train miniature, jeux de cartes	Ateliers membres du CCE			x	x			
	La Fureur de lire autour de l'expo consacrée aux dessinateurs de BD locaux	Bibliothèque, Librairie ZigZag	x			x		x	
	Concours "Ecris les bulles et dessines les cases"	Bibliothèque, écoles			x	x	x	x	
	Je lis dans ma commune	Bibliothèque, Librairie ZigZag, La Petite Valise aux Rêves		x	x	x			
	D'Ici et d'Ailleurs - expo, spectacle, Festival de courts-métrages contre le racisme, cinéma d'animation "jeunes", rencontre multiculturelle	Annoncer la couleur, MRAX, Média Animation, Sak-Ado, Case Bois Chéri	x	x	x	x		x	
	Exposition "Des gens d'Ici venus d'ailleurs... Et les enfants ?"	Sak-Ado	x	x	x	x			
	Rues Libres Journée ludique sur la mobilité urbaine	asbl Empreintes, Ville d'Enghien	x		x	x	x		x
	Place aux enfants Journée ludique et pédagogique de sensibilisation à la citoyenneté	Co-organisé avec le Service social et extrascolaire de la Ville (Espace jeunes), bénévoles	x		x	x	x	x	
	Journée des associations Salon d'information, de rencontre et de promotion des associations	Associations membres du Centre culturel	x				x		
	Ciné-club jeunes 5 Films d'animation	Association des Parents de l'Athénée d'Enghien		x		x			
	Ciné vacances 3 films pour la jeunesse	Accueil extrascolaire		x		x			
	Ciné-club 5 films pour les adultes			x					
	Café-théâtre - 3 spectacles : "Bloc opératoire 42", "Souriez, vous vieillissez", "Psychose dans le poulailler"	Assproprio		x					

	Café-concert - 4 spectacles : "Amours et grivoiseries", Marta Mus (artiste locale), Robert G, Wim De Wulf (concert bilingue à Marcq)			x			x		
	Impro - 2 rencontres et un Festival Impro World Tour impliquant les ateliers d'impro du CCE	Co-organisé avec La Petite Valise aux Rêves		x	x				
	Spectacle jeune public - 1 spectacle : "Courant d'airs" par Anne Grigis (+ 5 ans)	Académie de musique	x	x		x			
	Créations théâtrales - 2 spectacles "Vol au-dessus d'un nid de chaussettes" & "Ce n'est plus la saison des fraises"		x	x	x	x			
	Expo des "Bulles et des images" Avec des Illustrateurs et dessinateurs locaux	Bibliothèque	x	x				x	
	Expositions artistiques - 2 expos Céline Marique (photographie) & "Sur le Fil" (textile)			x					
	Expo d'atelier Par les ateliers d'arts plastiques de Repaire d'artistes	Repaire d'artistes		x					
	Fête de la musique 14 groupes locaux et régionaux invités	Bénévoles		x			x	x	
	Balades contées entre chien et loup création d'un spectacle en plein air à l'issue des ateliers de théâtre et de conte, arts de la rue	Ludothèque, bénévoles	x	x	x	x	x	x	
2010	Activités	Collaborations Partenariats	Education permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
	Stage d'improvisation théâtrale	La Petite Valise aux Rêves	x		x	x			
	Atelier collagiste "L'art fait parler de lui" dans le cadre du Parcours d'artistes	Repaire d'artistes	x		x	x	x		
	Stages "Balades contées" 3 stages "théâtre", "conte", "décors"	SPJ, DGAC	x		x	x	x		
	Atelier conte (+ de 18 ans)				x	x			
	Atelier du mercredi des Graines de Semeurs de Rêves (8-12 ans)		x			x			
	Atelier théâtre "Semeurs de rêves" du vendredi		x		x	x			
	Stage théâtre et atelier à projet du samedi	DGAC	x		x	x			
	Atelier projet théâtral "Le Dragon"	CCSilly (Troupe Théâtre Joyeuse)	x		x	x			
	Atelier de loisirs actifs : BD, Djembé, Bonsaï, impro, musique, train miniature, jeux de cartes	Ateliers membres du CCE			x	x			
	Expo - conférence "Darwin, 200 ans après, du Big Bang à aujourd'hui"	Centre laïque Enghien-Silly, la Confédération parascolaire du Hainaut, la Bibliothèque	x	x	x	x		x	

	D'Ici et d'Ailleurs Expo, spectacle, cinéma, rencontre multiculturelle	Annoncer la couleur, MRAX, Média Animation, Sak-Ado, Case Bois Chéri	x	x	x	x		x	
	Exposition "Trajectoire de vie"	Bibliothèque de Schaerbeek, la Bibliothèque centrale, la Fondation Roi Baudouin, GAFFI et CEDAS asbl...	x	x					
	Je lis dans ma commune Atelier d'écriture "Mémoires en partage"	DGAC, Bibliothèque, asbl Texto			x				
	Rues Libres Journée ludique sur la mobilité urbaine	asbl Empreintes, Ville d'Enghien	x		x	x	x		x
	Place aux enfants Journée ludique et pédagogique de sensibilisation à la citoyenneté	Co-organisé avec le Service social et extrascolaire de la Ville (Espace jeunes), bénévoles	x		x	x	x	x	
	Générations en fête Salon intergénérationnel	Organisé par la Ville	x	x	x	x	x		
	Ciné-club jeunes - 5 Films d'animation	Bénévole, professeur à l'Athénée d'Enghien		x		x			
	Ciné "Made in Wallonia" 3 films qui ont été tournés en partie à Enghien			x		x			
	Ciné-club - 3 films pour les adultes			x					
	Café-théâtre (conte) - 6 spectacles : "L'Amour vous va si bien", "Papa est en voyage", "Emma", "Arrête", "Silence dans les rangs !", "les kilos du moineau"	Asspropo		x					
	Café-concert - 1 spectacle : Bernard Guyot et Sabin Todorov			x					
	Impro - 2 rencontres et un Festival Impro World Tour impliquant les ateliers d'impro du CCE	Co-organisé avec La Petite Valise aux Rêves		x	x				
	Spectacle jeune public - 1 spectacle : "Le phare du bout du monde" (Tout-petits)	Académie de musique		x		x			
	Créations théâtrales - 2 spectacles : "Vol au-dessus d'un nid de chaussettes" (reprise) & "Les grosses légumes n'auront pas notre peau"		x	x	x	x			
	Festival "Scène aux ados" Avec la participation des ateliers de théâtre venant d'Enghien, d'Auderghem et de Thimister-Clermont	Promotion théâtre, Athénée Royal d'Auderghem, Atelier du Petit Soleil	x	x	x	x			
	Expositions artistiques - 2 expos : Céline Marique & "Sur le Fil"			x					
	Expo d'atelier des ateliers d'arts plastiques de Repaires d'artistes	Repairs d'artistes		x					
	Fête de la musique 10 groupes locaux et régionaux invités			x			x	x	
	Balades contées entre chien et loup création d'un spectacle en plein air à l'issue des ateliers de théâtre et de conte	Ludothèque, bénévoles							
	Expositions artistiques - 2 expos : Jean-Pascal Février (peinture) & "Sur le Fil 2" (textile)			x					
	Exposition "Biodiversité, la nature s'invite à Enghien"	Natagora, Amitiés marquoises, Enghien Environnement, Guides composteurs	x	x					x

	Conférence "L'Atlas Botanique de Wallonie : Enghien participe !»	Enghien Environnement							
	Expo "Parcours d'artistes" arts plastiques, théâtre forain et musique	Repaire d'artistes, Ville d'Enghien		x			x	x	
	Expo "L'atelier BD s'expose"	Atelier BD		x					
	Fête de la musique	Bénévoles		x			x	x	
	Balades contées entre chien et loup création d'un spectacle en plein air à l'issue des ateliers de théâtre et de conte, arts de la rue	DGAC, Ludothèque, bénévoles	x	x	x	x	x	x	
	"Contes et mémoires en pays d'Enghien" promenade contée en ville	Bénévoles, commerçants		x	x	x	x	x	
2011	Activités	Collaborations Partenariats	Education permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	Jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
	Stage théâtre "Expression par le corps et le geste" (+ 14 ans)	La Petite Valise aux Rêves	x		x	x			
	Stage théâtre (8-11 ans)	asbl 2 ou 3 petites choses	x		x	x			
	Stage de Kamishibai	DGACH			x	x			
	Stage de théâtre ados à partir de 14 ans		x		x	x			
	Stages "Balades contées entre chien et loup" 3 stages «théâtre ados», "théâtre 8-11 ans, "conte"	SPJ, DGAC	x		x	x	x		
	Atelier théâtre à projet du vendredi		x		x	x			
	Atelier théâtre à projet du samedi	SPJ	x		x	x			
	Atelier théâtre à projet "le Dragon"	CCSilly (Troupe Théâtre Joyeuse)			x	x			
	Atelier adultes "Fantaisies potagères et microscopiques" "Paradis"	CCSilly (Troupe Théâtre Joyeuse)				x			
	Atelier de loisirs actifs : BD, Djembé, Bonsai, impro, musique, train miniature, jeux de cartes	Ateliers membres du CCE			x	x			
	"Regard(s) sur la Ville et l'aménagement du territoire" concours		x		x			x	
	Animation SAK-Ado sur le thème d'Ici et d'Ailleurs	Annoncer la couleur, Collège St Augustin	x	x		x	x		
	Générations en fête Salon intergénérationnel	Organisé par la Ville	x	x	x	x	x		
	Ciné-club jeunes 7 films d'animation	Bénévole, professeur à l'Athénée d'Enghien		x		x			
	Café-théâtre et conte - 5 spectacles : "Sincères complaisances", "Le Kamishibai musical", "Eloge de l'oisiveté", "3000 ombres sans corps", " Le groupe"			x					
	Café-concert - 2 spectacles : "Binôme" et Krystel Warren"			x					

	Concert de Nathalie Lories et Philippe Aerts	Organisé par le Festival musical d'Enghien		x					
	Impro - 2 rencontres et un Festival Impro World Tour impliquant les ateliers d'impro du CCE	Co-organisé avec La Petite Valise aux Rêves		x	x				
	Spectacle jeune public (TP + scolaire) dans le cadre du Festival "Ottokar 3" : "La sorcière du placard aux balais" (+ 3 ans)	Concertation du Pays Vert, Asspropro, CTEJ, CDWEJ,		x		x			
	Spectacle jeune public (TP + scolaire) "boîtes" (Tout-petits)	Concertation du Pays Vert, Asspropro, CTEJ, CDWEJ,		x		x			
	Créations théâtrales - 1 spectacle "Le Dragon"	Semeurs de Rêves, TTJ, CCSilly, Collège St Augustin, Théâtre au Vert	x	x	x		x		
	Festival "Printemps des ados" Avec la participation des ateliers de théâtre venant d'Enghien et de Thimister-Clermont	Promotion théâtre, Atelier du Petit Soleil	x	x	x	x			
	Le Centre culturel fête ses 10 ans	Ateliers, associations, bénévoles		x	x				
	Expositions artistiques - 3 expos Olivier Carette (photographies) & "Sur le Fil 2, l'esprit du tissu", Pierre Craenhals			x					
	Journée Internationale des femmes "La domination masculine"	Vie féminine							
	Balades contées entre chien et loup création d'un spectacle en plein air à l'issue des ateliers de théâtre et de conte, arts de la rue	DGAC, SPJ, bénévoles	x	x	x	x	x	x	
	"Contes et mémoires en pays d'Enghien" promenade contée en ville	Bénévoles, commerçants		x	x	x	x	x	
2012	Activités	Collaborations Partenariats	Education permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
	Stage théâtre "expression par le corps et le geste" (+ 14 ans)	La Petite Valise aux Rêves	x		x	x			
	Stage théâtre "Ecrire, créer et interpréter un journal théâtralisé" (8-11 ans)	asbl 2 ou 3 petites choses	x		x	x			
	Stage de Kamishibai	Régie de quartier (réalisation d'un butai)			x	x			
	Atelier collagiste "L'art fait parler de lui" dans le cadre du Parcours d'artistes	Repaire d'artistes, SPJ	x		x	x	x		
	Stage de théâtre ados "La voix qui mène au c(h)oeur" à partir de 14 ans	DGAC			x	x			
	Stages "Balades contées" 4 stages : "théâtre ados", "théâtre 8-11 ans", "conte"	SPJ, DGAC	x		x	x	x		

	Atelier théâtre à projet du vendredi		x		x	x			
	Atelier théâtre à projet du samedi	SPJ	x		x	x			
	Atelier conte "Les Semeurs de Rêves" + de 14 ans				x	x			
	Atelier adultes création du spectacle "C4"	CCSilly (Troupe Théâtre Joyeuse)			x	x			
	Atelier de loisirs actifs : BD, Djembé, Bonsaï, impro, musique, train miniature, jeux de cartes	Ateliers membres du CCE			x	x			
	Conférence-débat "Regard(s) sur la Ville et l'aménagement du territoire"		x						
	Animation SAK-Ado sur le thème d'Ici et d'Ailleurs	Annoncer la couleur, Collège St Augustin	x	x		x	x		
	Fête des ateliers	Ateliers du CCE	x	x	x				
	Formation "Osons essayer !»	Organisé par l'asbl Mode d'emploi - Vie féminine							
	Semaine des 6 lieux rencontre associative autour du rôle du CCE et des attentes de l'associatif	Concertation du Pays Vert (Enghien, Beloeil, Silly, Ath, Pays des collines, Leuze)	x						
	Cocktails associatifs - rencontres associatives sur des questions spécifiques (bénévolat, internet, développement durable...)	Concertation du Pays Vert (Enghien, Beloeil, Silly, Ath, Pays des collines, Leuze)	x				x		
	Les associations en atelier rencontres associatives autour de besoins pratico-pratiques	Concertation du Pays Vert (Ath, Enghien)	x		x		x		
	Place aux enfants Journée ludique et pédagogique de sensibilisation à la citoyenneté	Co-organisé avec le Service social et extrascolaire de la Ville (Espace jeunes), bénévoles	x		x	x	x	x	
	Ciné-club jeunes 6 films d'animation	Bénévole, professeur à l'Athénée d'Enghien		x		x	x		
	Café-théâtre et conte - 4 spectacles : "Par l'Emoi d'amour", "Grands-mères, si vous saviez...", "Entre 2 verres", "Purgatoire"	Fabrique de théâtre		x					
	Café-concert - 1 spectacle : Jean-Paul Den (artiste local)			x				x	
	Impro - 2 rencontres et un Festival Impro World Tour impliquant les ateliers d'impro du CCE	Co-organisé avec La Petite Valise aux Rêves		x	x				
	Spectacle jeune public (TP + scolaire) 3 spectacles : "Debout" (+ de 8 ans), "Mon chat s'appelle Odilon" (ados) et "Grand Ben" (+ de 4 ans)		x	x		x			
	Créations théâtrales - 1 spectacle "Fantaisies potagères et microscopiques" - "Paradis"	TTJ, CCSilly, Théâtre au Vert	x	x	x		x		
	Festival "Scène aux ados" Avec la participation des ateliers de théâtre venant d'Enghien, Braine l'Alleud, Thimister-Clermont, Leuze et Ath	Promotion théâtre, Atelier du Collège Cardinal Mercier de Braine l'Alleud, Athénée Royal d'Ath, Atelier du Petit Soleil, l'Atelier théâtre du Centre Educatif St Pierre de Leuze	x	x	x	x			

	Expo "Regard(s) sur la Ville et l'aménagement du territoire"		x	x				x	
	Exposition "Clin d'œil d'Asie"	Atelier Bonsaï	x	x	x				
	Exposition "Dentelle : hier, aujourd'hui, demain..."	Fuseaux d'Enghien	x	x	x			x	
	Journée du Patrimoine Expo hommage à l'artiste peintre local Hadidi	Office du tourisme		x				x	
	Expo "Parcours d'artistes" Arts plastiques, théâtre forain et musique	Repaire d'artistes, Ville d'Enghien		x			x	x	
	Balades contées entre chien et loup Création d'un spectacle en plein air à l'issue des ateliers de théâtre et de conte, arts de la rue	Ville d'Enghien, DGAC, SPJ, Tailleurs de Rêve, bénévoles	x	x	x	x	x	x	
	"Contes et mémoires en pays d'Enghien" Promenade contée dans le village de Marcq	Amitiés marcquoises, Musée Darbé, bénévoles, commerçants		x	x	x	x	x	
2013	Activités	Collaborations Partenariats	Éducation permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
	Atelier/stage d'écriture (+ de 14 ans)	DGAC			x	x			
	Stage théâtre "Graines de Semeurs de Rêves" (8-11 ans)	asbl 2 ou 3 petites choses	x		x	x			
	Stages "Balades contées" 3 stages ados-adultes : "théâtre", "conte" et "théâtre-conte » et 1 stage "théâtre 8- 11 ans"	SPJ, DGAC	x		x	x	x		
	Atelier théâtre à projet du vendredi		x		x	x			
	Atelier théâtre à projet du samedi	SPJ	x		x	x			
	Atelier adultes Création du spectacle "Tout est normal tout est parfait"	CCSilly (Troupe Théâtre Joyeuse)			x	x			
	Atelier de loisirs actifs Théâtre 8-11 ans, BD, Djembé, Bonsaï, impro, musique, train miniature, jeux de cartes	Ateliers membres du CCE			x	x			
	Cocktails associatifs - Rencontres associatives sur des questions spécifiques (bénévolat, internet, développement durable...)	Concertation du Pays Vert (Enghien, Beloeil, Silly, Ath, Pays des collines, Leuze)	x				x		
	Les associations en atelier rencontres associatives autour de besoins pratico- pratiques	Concertation du Pays Vert (Ath)	x		x		x		
	Ciné-club jeunes - 7 films d'animation			x		x	x		
	"Ciné-club des Résistances" inauguration "Joseph l'insoumis"	Co-organisé avec le PAC Enghien-Silly	x	x					

	Café-théâtre et conte - 6 spectacles : "Zoom", "Une Antigone", 3La Mécanique des femmes", "Balance-moi", "Clued'home", "Le monde à l'envers"	Fabrique de théâtre, Lato Senu		x					
	Café-concert - 2 spectacles : Alain Decroix et Antoine Armand (artiste local)			x				x	
	Festival du Titje Soutien à la promotion	Organisé par la Ville d'Enghien		x			x	x	
	Impro - 2 rencontres et un Festival Impro World Tour impliquant les ateliers d'impro du CCE	Co-organisé avec La Petite Valise aux Rêves		x	x				
	Spectacle jeune public (TP + scolaire) - 2 spectacles : "Zoom" (ados), "Antigone" (9-12 ans)		x	x		x	x		
	Créations théâtrales - 1 spectacle : "C4"			x					
	Festival "Printemps des ados" Avec la participation des ateliers de théâtre venant d'Enghien, Ath, Soignies, Silly et Thimister-Clermont	Promotion théâtre, CCSily, CCSoignies, MCA, Atelier du Petit Soleil	x	x	x	x			
	Balades contées entre chien et loup Création d'un spectacle en plein air à l'issue des ateliers de théâtre et de conte, arts de la rue	Ville d'Enghien, DGAC, SPJ, Tailleurs de Rêve, bénévoles	x	x	x	x	x	x	
	Expositions artistiques - 2 expos Barbara Dits (photographies) & "FrichArt's" par le Double dédic (artistes locaux)	Double dédic		x					
	Expo Alphonse Deglas Soutien à la promotion			x					
	Expo - 3ième salon du Bonsaï Aide technique et à la promotion de l'événement	Atelier Bonsaï, Ville d'Enghien		x	x		x		
	Orfeo & Euridice création d'un spectacle lyrique (mise en scène, costumes, création lumière et jeu d'acteurs)	Semeurs de Rêves, Chœur d'Enghien, Orchestre Hainaut Picardie, Ensemble vocal Cornegidouille, Fabrique de théâtre, MCA		x	x	x	x	x	
	La Fureur de lire autour de la lecture de courtes pièces de théâtre	Bibliothèque, Promotion théâtre, Semeurs de Rêves	x			x		x	
	Je lis dans ma commune Atelier d'écriture "Mémoires en partage"	Bibliothèque	x		x			x	
	50 ans de l'Académie Participation à l'organisation générale, aide-technique et à la promotion	Organisé par l'Académie		x			x	x	
	Salon Place aux temps libre des enfants les loisirs actifs et créatifs se dévoilent	Co-organisé avec la Ville d'Enghien, associations, ateliers du CCE	x	x	x	x	x	x	x
	Animation SAK-Ado sur le thème d'Ici et d'Ailleurs	Annoncer la couleur, Collège St Augustin	x	x		x	x		
	Cycle de conférences - 2 conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations	Roma asbl	x						
	Formation "Jouer pour progresser vers son avenir !>	Forem	x		x				
	Animation "Terrasse" Animation-sondage de la population	Semeurs de Rêves, Ville d'Enghien	x				x		

2014	Activités	Collaborations Partenariats	Éducation permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	Jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
	Stage théâtre "Graines de Semeurs de Rêves" (8-11 ans)	asbl 2 ou 3 petites choses	x		x	x			
	Stages "Balades contées" z3 stages : ados-adultes : "théâtre", "conte" et "théâtre conte" et 1 stage "théâtre 8-11 ans"	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x	x		
	Stage conte "La nuit des Croquants"				x	x			
	Atelier théâtre à projet du vendredi		x		x	x			
	Atelier théâtre à projet du samedi	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
	Atelier adultes création du spectacle "Eduquons-les"	Semeurs de Rêves			x	x			
	Atelier de loisirs actifs théâtre 8-11 ans, BD, Djembé, Bonsaï, impro, Rencontre couture, train miniature, jeux de cartes	Ateliers membres du CCE			x	x			
	Cocktails associatifs - rencontres associatives sur des questions spécifiques (bénévolat, internet, développement durable...)	Concertation du Pays Vert (Enghien, Beloeil, Silly, Flobecq, Leuze)	x				x		
	Les associations en atelier rencontres associatives autour de besoins pratico- pratiques	Concertation du Pays Vert (Ath)	x		x		x		
	G100 Dans le cadre de l'analyse partagée du territoire (Pays Vert)	Concertation du Pays Vert (Enghien, Beloeil, Silly, Pays des Collines, Ath, Leuze, Lessines)	x				x		
	Opération Titje Dans le cadre de l'analyse partagée du territoire (Enghien)	Semeurs de Rêves	x				x		
	Enquête "Votre avis nous intéresse" Dans le cadre de l'analyse partagée du territoire (Enghien)	Bibliothèque, Ville d'Enghien	x						
	Cycle de conférences (2) et cours (3) sur l'archéologie et l'histoire des civilisations	Roma asbl	x	x					
	Animation scolaire "Egypte" suite à la projection du film "La reine Soleil"	Roma asbl	x		x	x	x		
	Conférence "2 ou 3 ruches dans mon jardin"	Co-organisé avec Enghien Environnement, Cercle horticole	x						x
	Ciné-club jeunes - 5 films d'animation			x		x	x		
	"Ciné-club des Résistances" Programmation de 7 films	Co-organisé avec le PAC Enghien-Silly	x	x					

	Café-théâtre et conte - 2 spectacles : "Confidences sur un banc" (Château d'Enghien), "Vivons heureux en attendant la mort"			x			x		
	Impro - 2 rencontres et un Festival Impro World Tour impliquant les ateliers d'impro du CCE	Co-organisé avec La Petite Valise aux Rêves		x	x				
	Spectacle jeune public (TP + scolaire) - 1 spectacle : "Petits contes africains fais avec trois fois rien" (4-12 ans)		x	x		x			
	Créations théâtrales - 1 spectacle : "Tout est normal, tout est parfait"			x					
	Festival "Scène aux ados" Avec la participation des ateliers de théâtre venant d'Enghien, Silly, Dottignies, Soignies, Thimister-Clermont	Promotion théâtre, CCSily, CCSoignies, La Petite Valise aux Rêves asbl, 2 ou petites choses asbl, MCA, Atelier du Petit Soleil, Institut St Charles	x	x	x	x			
	Balades contées entre chien et loup Création d'un spectacle en plein air à l'issue des ateliers de théâtre et de conte, arts de la rue	Ville d'Enghien, Hainaut Culture Tourisme, Tailleurs de Rêve, Laboraconte, bénévoles...	x	x	x	x	x	x	
	Expo "Parcours d'artistes" Arts plastiques, performances	Repaire d'artistes, Accueil extrascolaire, Athénée Royal, Ville d'Enghien		x			x	x	
	Expo "Territoires sans cible" Dans le cadre de l'analyse partagée du territoire (Pays Vert)	Concertation du Pays Vert, Académie des B-A de Bruxelles	x	x	x		x	x	
	Expo "Balades contées" Rétrospective sur 8 années d'une aventure collective	Tailleurs de Rêve, Studio Berger	x	x	x			x	
	Expo "Connaissez-vous Enghien ?" Dans le cadre de l'analyse partagée du territoire (Enghien)	Bibliothèque, Ville d'Enghien, Office du Tourisme	x	x				x	
	Expo "Cent ans du Château" Mise en lumière de l'expo	Organisé par la Ville d'Enghien		x			x	x	
	Création d'un jardin partagé sur le site de la Maison Jonathas	Co-organisé avec Enghien Environnement et le Cercle Horticole, Ville d'Enghien	x		x		x	x	x
	Je lis dans ma commune "lecture en mouvement"	Organisé par Bibliothèque, Semeurs de Rêves	x		x				
	"Nuit des croquants" Création d'un parcours-spectacle (Parc et Château)	Co-organisé avec l'Office du tourisme (Ville d'Enghien)		x	x	x	x	x	
	Festival LaSemo Animation-déambulation des Semeurs de Rêves	Organisé par LaSemo		x			x		
	Balade contée à Ath Création d'un Parcours-spectacle autour des histoires de Noël à la sauce athoise	Co-organisée avec le Centre des arts de la rue d'Ath, Semeurs de Rêves		x	x		x		
	Chasse aux Trésors de Villers-la-Ville Participation à la mise en scène et au jeu	Organisé par l'asbl l'Abbaye de Villers-la-Ville, Semeurs de Rêves		x	x		x		

2015	Activités	Collaborations Partenariats	Education permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
	Stage théâtre "Graines de Semeurs de Rêves" (8-11 ans)	La Petite Valise aux Rêves	x		x	x			
	Stages "Balades contées" 3 stages ados-adultes : "théâtre" (2) et "théâtre conte, 1 stage "théâtre 8-11 ans" et un stage pluridisciplinaire	Hainaut Culture Tourisme, Repaires d'artistes, La Petite Valise aux Rêves, école de cirque Imagin'Air	x		x	x	x		
	Stage conte module 1 initiation et module 2 perfectionnement avec Pierre Delandes	Conteurs sur le Pont	x		x	x			
	Stage conte initiation et/ou perfectionnement avec Catherine Pierloz (formule 2, 4, 6, 8 jours)	Le Lampadaire à 2 bosses	x		x	x			
	Atelier théâtre à projet 1 du vendredi		x		x	x			
	Atelier théâtre à projet 2 du vendredi		x		x	x			
	Atelier théâtre à projet du samedi	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
	Atelier adultes création du spectacle "Petites morts entre amis"	Semeurs de Rêves			x	x			
	Atelier de loisirs actifs théâtre 8-11 ans, BD, Djembé, Bonsaï, impro, Rencontre couture, jeux de cartes, Patchwork, Laboraconté	Ateliers membres du CCE			x	x			
	Cycle de conférences - 5 conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations	Roma asbl	x	x					
	Conférence "Anthropocène"	Co-organisé avec Enghien Environnement et le Cercle Horticole	x						x
	Rencontre citoyenne autour des enjeux de société et de l'action culturelle Dans le cadre de l'analyse partagée du territoire (Enghien)	Citoyens, associations	x						
	Nourrir l'Humanité c'est un métier - Projet autour de la problématique du déclin de l'agriculture familiale (Stands informatifs, spectacle/débat)	CCSilly, Labliou en fête, Amitiés marquaises, Terre en vue, Oxfam, Enghien Environnement, Soignies en transition, Slow Food Silly, Cercle horticole...	x	x			x	x	x
	Ciné-club jeunes/animations lecture et ateliers créatifs 7 films d'animation et animations lecture	Bibliothèque		x		x	x		
	"Ciné-débat engagé" Programmation de 7 films	Co-organisé avec le PAC Enghien-Silly	x	x					

	Café-théâtre et conte - 6 spectacles : "Elle et lui", "Amours et douces vengeances", "L'Humoriste anonyme", "Nourrir l'humanité c'est un métier", "Bouteilles aan zee", "Mallumette"			x	x		x		
	Café-concert - 2 spectacles : "Mimi-les-Pinsons", "Gainsbourg confidentiel"			x					
	Impro - 2 rencontres et un Festival Impro World Tour impliquant les ateliers d'impro du CCE	Co-organisé avec La Petite Valise aux Rêves		x	x				
	Spectacle jeune public (TP) 1 spectacle : "Nanukuluk, l'enfant sauvage" (3-12 ans) Repris dans l'abonnement "jeune public" 2015-2016 du Pays Vert (ainsi que "Pirate !" en 2016)	Co-organisé par la Concertation du Pays Vert		x		x			
	Spectacle jeune public (scolaire) 1 spectacle : "La fille de la lune" (3-12 ans)		x	x		x			
	Festival "Printemps des ados" Avec la participation des ateliers de théâtre venant d'Enghien, Ath et Silly	Promotion théâtre, CCSily, La Petite Valise aux Rêves asbl, 2 ou petites choses asbl, atelier bRêves, Les Cool is Silly	x	x	x	x			
	Créations théâtrales - 1 spectacle : "Eduquons-les !»			x					
	Balades contées entre chien et loup Création d'un spectacle en plein air à l'issue des ateliers de théâtre et de conte, arts de la rue	Ville d'Enghien, Hainaut Culture Tourisme, Tailleurs de Rêve, Laboraconte, bénévoles...	x	x	x	x	x	x	
	"Nuit des croquants" Création d'un parcours-spectacle (Parc et Château)	Co-organisé avec l'Office du tourisme (Ville d'Enghien)		x	x	x	x	x	
	Fête de la pomme Activité de sensibilisation à l'importance de la biodiversité et à la mise en valeur des artisans locaux. Prestations de conteurs sur le thème	Co-organisé par l'Office du tourisme et Enghien Environnement	x	x			x	x	x
	Festival LaSemo Programmation de la Tour des contes et déambulation des Semeurs de Rêves	Co-organisé avec LaSemo		x	x	x	x	x	
	Chasse aux Trésors de Villers-la-Ville Participation à la mise en scène et au jeu	Organisé par l'asbl l'Abbaye de Villers-la- Ville, Semeurs de Rêves		x	x		x		
	Exposition Gianfranco Giannoni "Le Magritte italien ?»	Communes de Silly et d'Enghien		x					
	Exposition Charlotte Meert et Philippe Ghysens Artistes locaux Illustration pour la jeunesse	Bibliothèque	x	x	x	x	x		
	Je lis dans ma commune Animations "Les dix heures des dix heures"	Organisé par Bibliothèque, Semeurs de Rêves	x		x				
	Construction de panneaux indicateurs pour les activités en plein air (Festivals)	Régie de quartier (à la conception et à la réalisation)	x						
	Création théâtrale de la Dramatique Union et Progrès de Petit-Enghien Aide à la mise en scène et au jeu d'acteur	Organisé par La Dramatique de Petit Enghien	x	x	x			x	

2016	Activités	Collaborations Partenariats	Education permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
	Stage théâtre "Graines de Semeurs de Rêves" 8-11 ans	La Petite Valise aux Rêves	x		x	x			
	Stages "Balades contées" 3 stages ados-adultes : "théâtre" (2) et "théâtre conte, 1 stage "théâtre 8-11 ans"	Hainaut Culture Tourisme, Repaires d'artistes, La Petite Valise aux Rêves, Cirque Imagin'Air	x		x	x	x		
	Le Laboraconte Quatre après-midi (préparation à LaSemo)	Conteurs sur le Pont	x		x	x			
	Stage conte initiation et/ou perfectionnement avec Catherine Pierloz	Le Lampadaire à 2 bosses	x		x	x			
	Formation conte rencontre professionnelle avec Anne Borlée		x		x	x			
	Atelier théâtre à projet 1 du vendredi		x		x	x			
	Atelier théâtre à projet 2 du vendredi		x		x	x			
	Atelier théâtre à projet du samedi	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
	Atelier adultes création du spectacle "le chat ne parlera pas"				x	x			
	Atelier adultes Avec Bernadette Mouzon à la mise en scène - création d'un spectacle à définir				x	x			
	Atelier de loisirs actifs théâtre 8-11 ans, BD, Djembé, Bonsaï, impro, Rencontre couture, jeux de cartes, Patchwork, Laboraconte	Ateliers membres du CCE			x	x			
	Cycle de conférences 5 conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations	Roma asbl	x	x					
	Conférence "les acteurs du compost" par Anthony Demarbaix dans le cadre de Cap vers le zéro déchet	Co-organisé avec Enghien Environnement et le Cercle Horticole	x						x
	Conférence "sur les initiatives citoyennes au niveau des énergies renouvelables" dans le cadre de Cap vers le zéro déchet	Co-organisé avec Enghien Environnement	x						x
	Cap vers le zéro déchet Projet autour de la problématique des déchets (spectacle/débat, exposition, conférences, cinéma, ateliers...)	Co-organisé avec le CCSilly, le CCLessines et le monde associatif	x	x	x	x	x	x	x
	Ciné-club jeunes/animations lecture et ateliers créatifs 7 films d'animation et animations lecture	Bibliothèque, Repaire d'artistes	x	x	x	x	x		
	"Ciné-débat engagé" 1 film programmé en mai 2 ^{ème} partie de saison non fixée	Co-organisé avec le PAC Enghien-Silly	x	x					

	Cinéma projection du film "En quête de sens" dans le cadre de Cap vers le zéro déchet		x	x					x
	Café-théâtre et conte - 5 spectacles : "Greta", "Rugir ou rougir", "L'homme semence", "Obsolète", "Je vous fais un dessin"			x			x		
	Café-concert - 1 spectacles : "De Ferré à Ferrat" récital en images par J-C Coulon	Co-organisé avec le Centre laïque Enghien-Silly		x					
	Spectacle des Baladins du Miroir Aide à la promotion	Organisé par la MCA, concertation du Pays Vert		x					
	Création théâtrale - 1 spectacle : "Eduquons-les"			x					
	Festival "Scène aux ados" Avec la participation des ateliers de théâtre venant d'Enghien, Silly, Dottignies, Soignies, Thimister-Clermont	Promotion théâtre, CCSilly, CCSoignies	x	x	x	x			
	Spectacle jeune public (TP) 2 spectacle : "la mer et lui" (3-12 ans) et "L'orchestre de papier" (dans le cadre de Cap vers le zéro déchet)	Académie de musique		x		x			x
	Spectacle jeune public (scolaire) Un spectacle à définir avec les écoles		x	x		x			
	Abonnement jeune public (2015- 2016) "Pirate !" par Anne Borlée	Co-organisé par la Concertation du Pays Vert		x			x		
	Festival Hybrides - 7spectacles et animations aux formes artistiques métissées pour les enfants et les adultes "Pirate!" par Anne Borlée, "En attendant Hadès ou les caprices des dieux" par Les conteurs sur le Pont, "La cabine Hip Hip Hip!" d'Audrey Dero, "Le piano voyageur" par Benjamin Eppe, " Post-scriptum" du Théâtre du Sursaut, "Histoires et contes du Japon" par P. M. Guéran, " Le clin d'oeil de la Baleine" par Christian Pierron, "Pipelette" par Mélissa Motheu, "MadeLaine" par Laetitia H., "Contes" par Les Semeurs de Rêves, "Carte blanche aux conteurs en chemin" " Kamishibai", lectures jeunesse...	Semeurs de Rêves, Repaire d'artistes, Bibliothèque, MCA, bénévoles		x		x		x	
	Balades contées entre chien et loup Création d'un spectacle en plein air à l'issue des ateliers de théâtre et de conte, arts de la rue	Ville d'Enghien, Hainaut Culture Tourisme, Tailleurs de Rêve, Laboraconte, Repaire d'artistes, école de Cirque Imagin'Air, bénévoles...	x	x	x	x	x	x	
	Festival LaSemo Programmation de la Tour des contes et déambulation des Semeurs de Rêves	Co-organisé avec LaSemo		x	x	x	x	x	
	"Nuit des croquants" Création d'un parcours-spectacle (Parc et Château)	Co-organisé avec l'Office du tourisme (Ville d'Enghien)		x	x	x	x	x	
	Exposition artistique - 1 expo Dolorès Dupaix (photographies)			x					
	Exposition artistique "Miroirs" dans le cadre des journées du Patrimoine Conseil et aide à la promotion de l'événement	Projet privé avec le partenariat de la Ville, de l'Office du tourisme, du CCE		x			x	x	

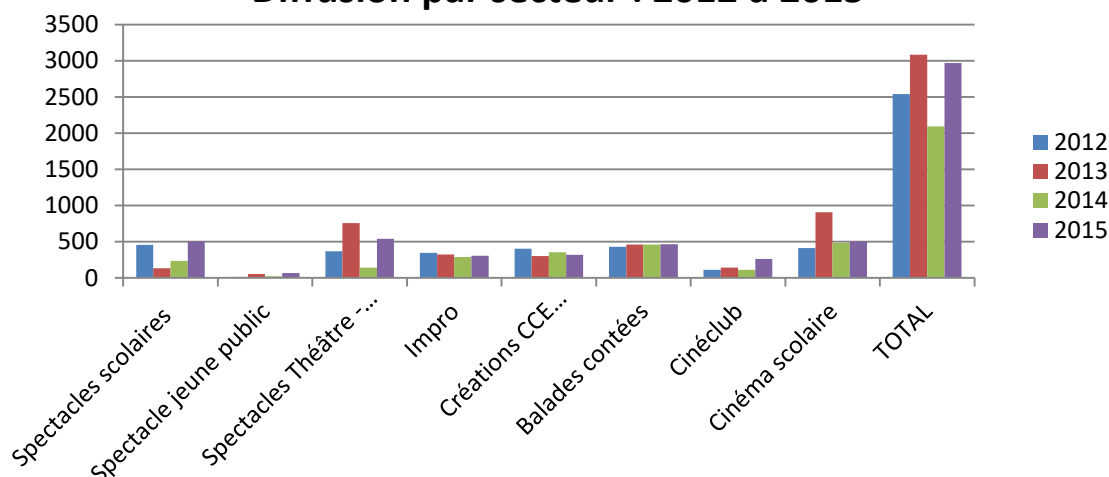
	Expo thématique "Traits d'humour" une analyse sur le récit médiatique des attentats	GSARA asbl, PAC Enghien-Silly	x	x		x			
	Expo thématique "Shiva ou pas " par les ateliers de Vie féminine	Co-organisé avec les locales et la régionale de Vie Féminine	x	x		x			
	Expo thématique "Cap vers le zéro déchet"	CCSilly	x	x		x			x
	Expo des ateliers du Repaire d'artistes "Sur les traces de Tonu Ungerer	Co-organisé avec Repaire d'artistes et la Bibliothèque	x	x					
	Expo "Parcours d'artistes" Arts plastiques, performances	Repaire d'artistes, les ateliers du Pixels, école communale de Marcq, Ville d'Enghien		x	x		x	x	
	Journée "Loisirs et vous ?" Une journée d'animation, de démonstration et de découvertes sur les loisirs actifs à Enghien	Organisé par la Ville d'Enghien, associations, ateliers du CCE	x	x	x	x	x		
	"Conte de Marcq" - création d'un livre/audio - Projet pédagogique : découverte du conte, écriture, découpage en séquences, enregistrement sonore...	École communale de Marcq	x	x	x	x	x		
	"Géographie subjective" Création d'un nouveau plan d'Enghien mêlant dessins et propos d'enfants mis en forme par C. Meert (illustratrice) Dans le cadre de l'analyse partagée du territoire	École communale de Marcq, St Vincent-de- Paul et l'Athénée Royal d'Enghien	x	x	x	x	x	x	
	Création théâtrale de la Dramatique Union et Progrès de Petit-Enghien Aide à la mise en scène et au jeu d'acteur	Organisé par La Dramatique de Petit Enghien	x	x	x			x	

2.1.2.2. Quelques données statistiques sur la participation

Certes, des données statistiques au niveau de la fréquentation aux activités sont récoltées depuis bien avant 2009 et indiquées dans les différents rapports d'activités, toutefois la fiabilité et la catégorisation de ces données et la prise en compte de la provenance du public (Balades contées) sont plus récentes.

Diffusion par secteur				
Évolution 2012-2015				
	2012	2013	2014	2015
Spectacles scolaires	457	132	234	506
Spectacle jeune public	15	56	25	66
Spectacles Théâtre - Conte - Concert	368	757	141	539
Impro	347	324	288	307
Créations CCE (adultes et jeunes)	402	301	355	320
Balades contées	430	463	461	464
Cinéclub	111	144	110	263
Cinéma scolaire	412	907	481	507
TOTAL	2542	3084	2095	2972

Diffusion par secteur : 2012 à 2015

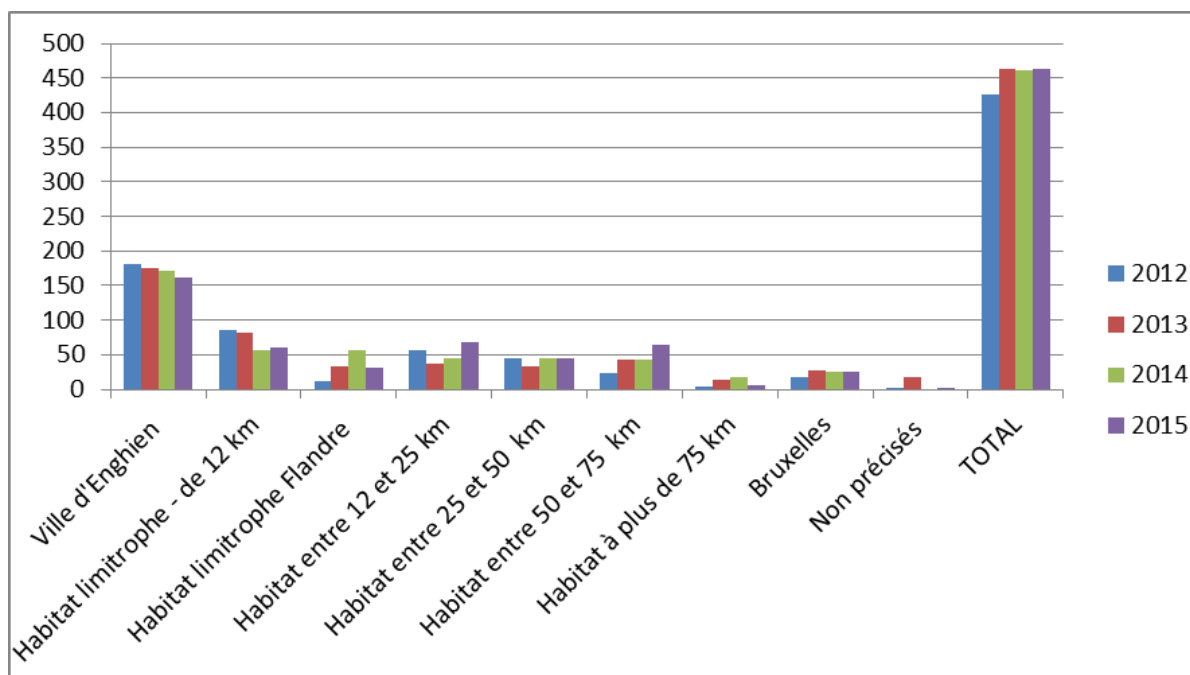


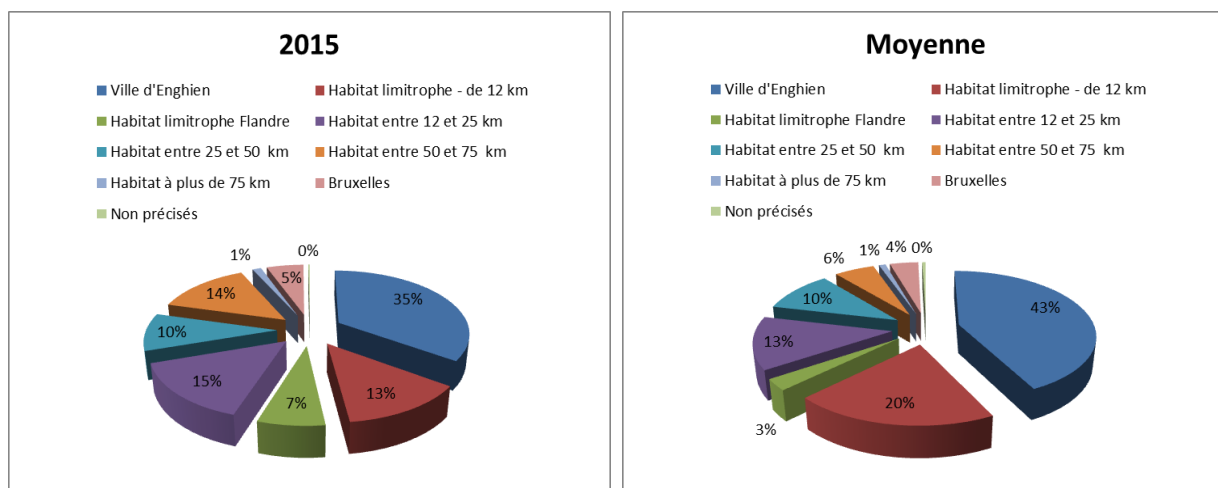
Balades contées

Diffusion provenance du public

Evolution depuis 2012

	2012	2013	2014	2015
Ville d'Enghien	182	176	172	162
Habitat limitrophe - de 12 km	86	82	56	61
Habitat limitrophe Flandre	12	34	57	32
Habitat entre 12 et 25 km	56	38	45	69
Habitat entre 25 et 50 km	44	33	45	44
Habitat entre 50 et 75 km	24	42	43	64
Habitat à plus de 75 km	4	14	18	6
Bruxelles	17	27	25	25
Non précisés	2	17	0	1
TOTAL	427	463	461	464

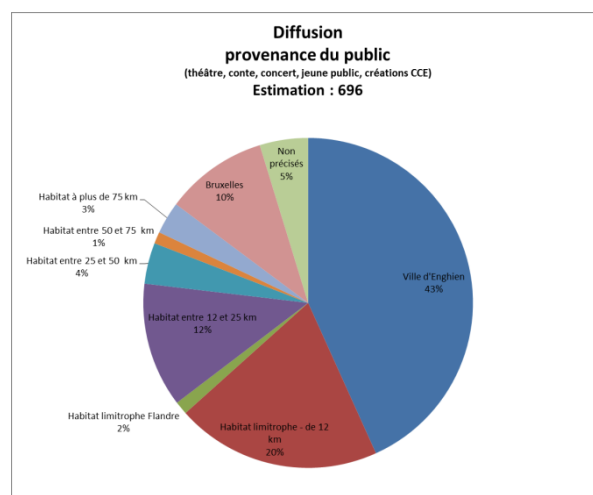




Activités de diffusion – provenance du public

Notons qu'en 2013, des données plus précises sur la provenance du public au niveau de la fréquentation des spectacles (696 personnes) avaient pu être fournies. Ainsi, pouvons-nous constater que la répartition correspond globalement à celle de la moyenne des Balades contées entre 2012 et 2015.

Ville d'Enghien	301
Habitat limitrophe - de 12 km	140
Habitat limitrophe Flandre	9
Habitat entre 12 et 25 km	85
Habitat entre 25 et 50 km	28
Habitat entre 50 et 75 km	8
Habitat à plus de 75 km	22
Bruxelles	70
Non précisés	33
TOTAL	696



Participation aux ateliers/projets du CC et des ateliers de loisirs actifs

Année	Ateliers/projets CCE	Stages Balades contées	Ateliers de loisirs actifs	Total
2009	25	41	61	127
2010	67	61	100	228
2011	53	63	106	222
2012	57	53	112	222
2013	52	58	93	203
2014	40	52	86	178
2015	67	69	80	216

2.1.2.3. Aides-services et partenariats

Le premier axe prioritaire défini dans le contrat-programme 2009-2013 est *de soutenir les associations et les personnes dans la réalisation de leurs activités et projets respectifs tout en incitant et en favorisant les collaborations et partenariats.*

Afin d'atteindre cet objectif, le Centre culturel a développé non seulement toute une série d'aides-services à l'attention des associations membres mais a aussi été à l'écoute de nombreuses demandes et a amené des propositions de collaborations tant au niveau des associations, que des opérateurs culturels reconnus par la FWB, que des services socio-culturels, culturels et touristiques de la ville ou encore auprès des établissements scolaires. Il est également régulièrement à l'initiative de rencontres ou participe activement à de multiples organes de concertation que ce soit sur le plan communal ou régional.

2.1.2.3.1. Aides-services

Afin de fixer le cadre et les droits et devoirs de chacun au niveau de l'aménagement des aides-services, une convention type est signée par les différentes parties, d'une part par le Centre culturel et d'autre part par les représentants des associations et les responsables d'atelier.

PRÊT DE LOCAUX :

L'annexe de la Maison Jonathas

La convention de partenariat signée avec la Ville d'Enghien met l'Annexe de la Maison Jonathas à la disposition du Centre culturel depuis 2004 pour ses différentes activités. Ce local de 35 m² héberge notamment les différents ateliers de loisirs actifs ainsi que les stages organisés par le Centre culturel. En fonction des disponibilités de l'agenda d'occupation et sans que cela puisse gêner l'ensemble de l'action du Centre culturel, l'annexe est également mise à disposition gratuitement aux associations membres du Centre culturel pour leurs activités respectives (réunions, conférences...).

Rez-de-chaussée de la Maison Jonathas

En fonction des projets d'activités du Centre culturel, cette salle polyvalente de 60 m² permet d'accueillir des expositions co-organisées avec les associations membres. En cas d'occupation de l'annexe, elle supplée celle-ci en permettant aux associations d'y tenir leurs réunions.

PRÊT DE MATERIELS :

Peu à peu, le Centre culturel a acquis un certain nombre d'équipements de base indispensables à son fonctionnement et à assumer, en partie, sa mission d'aide-service en la matière.

Ainsi, les associations peuvent bénéficier sur simple demande mais moyennant 10€ de location par type de matériels afin de couvrir l'usure de celui-ci et les frais d'assurance, du prêt de câblages électriques, d'un projecteur DLP, d'un ordinateur portable, d'un set « lumières » (pieds et spots, gradateur, gélamines) de tonnelles, de talkies walkies... Les différents opérateurs culturels, socioculturels et touristiques communaux peuvent également bénéficier à titre gracieux de ces matériels pour leurs activités.

AIDE-TECHNIQUE :

Pour l'heure, le Centre culturel, n'est pas en capacité de détacher régulièrement du personnel technique dans le cadre d'activités mises en place par les associations. Celui-ci prépare néanmoins le matériel et informe au besoin l'emprunteur sur les modalités d'utilisation du matériel ou veille à ce que tout soit en ordre dans la mesure où l'activité se passe au sein de la Maison Jonathas durant les heures d'ouverture du Centre culturel. Toutefois, en fonction du type de partenariat, nous assurons la totalité du suivi technique dans le cadre de projets ou d'activités co-organisées directement avec les

associations et les écoles sollicitées ou sollicitées. Ces activités peuvent se passer aussi bien dans nos locaux qu'en décentralisation et nécessitent de fait la présence d'une partie ou de l'ensemble de l'équipe professionnelle sur le lieu de l'activité.

AIDE A LA CREATION :

Avec les années, les animateurs du Centre culturel ont acquis une expérience certaine dans l'écriture et la création de spectacle de salle ou d'extérieur notamment dans le cadre de projets théâtraux conçus au sein des ateliers et stages de théâtre, ainsi que des compétences au niveau du conte et du kamischibaï. Ces compétences, tant techniques que pédagogiques, sont maintenant reconnues et suscitent au niveau de certains partenaires associatifs mais également peu à peu des écoles un intérêt croissant.

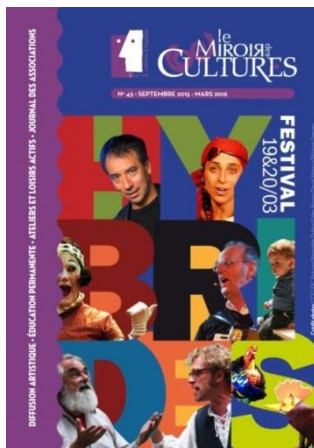
Par ailleurs, nous apportons également notre aide et notre expertise dans la conception et la réalisation d'expositions (accrochage, mise en lumière...) au sein de nos locaux et en-dehors.

SERVICE D'INFO/CONSEIL :

Le Centre culturel recueille non seulement un grand nombre d'informations culturelles et socioculturelles sur le plan local et régional qu'il peut ensuite relayer mais il détient également de nombreux renseignements et sources au niveau de la législation du secteur : législation des asbl, statut d'artiste, droits d'auteurs, droits des interprètes, droits à l'image, Repobel, règles d'affichage, contrat de travail, assurances, RPI, Smart, volontariat, prêt de matériel au niveau de la Communauté française ou de la Province, formations, vacations, etc... De ce fait, nous sommes à même d'aider toute personne sur les démarches administratives éventuelles à effectuer en leur fournissant directement les informations indispensables et les documents adéquats ou en orientant au besoin les demandeurs vers des personnes « ressources ». Tout autant, nous sommes à même d'assumer le rôle de conseiller tant au niveau de la conduite des projets de chacun que par rapport à des choix culturels ou artistiques à opérer. A ce titre, à l'instar du Conseil culturel, le Conseil d'orientation joue son rôle pleinement en étant à l'écoute des diverses demandes de soutien du monde associatif enghiennois.

COMMUNICATION-PROMOTION :

Miroir des cultures



En lien avec les outils de communication, nous aidons également les associations membres à porter leurs propres informations culturelles à la connaissance du public par l'intermédiaire du Miroir des Cultures. Modifiée en 2013, celui-ci se présente sous un format A5 de 24 à 28 pages en couleur selon le volume d'informations à y mettre. Sur le plan de l'organisation des pages intérieures, les différentes rubriques sont toujours partagées entre la programmation et les projets du Centre culturel et les informations sur les activités culturelles des associations locales, membres ou non du Centre culturel (Echo des associations, coup de pouce !) tout en accordant une « petite » place à la programmation du Centre culturel de Silly avec qui nous avons établi des logiques de partenariats plus approfondis. Imprimé à 6700 exemplaires, il paraît deux fois par an (septembre à mars et avril à septembre) et est distribué en toutes boîtes par la commune. Comme pour le dépliant de saison, ce magazine est mis à disposition par nos soins dans certains lieux publics de la commune (Office du tourisme, Bibliothèque, Centre administratif, Nautisport, commerces...) et à l'extérieur de la commune dans certains lieux culturels et touristiques (Centres culturels, Offices du tourisme...) de la région.

Site internet

Depuis 2009, le Centre culturel communique aussi, au travers de son propre site Internet 'www.ccenghien.com'. Celui-ci est régulièrement alimenté et évolue en fonction des projets et activités

en cours mais aussi par rapport aux améliorations à y apporter pour une meilleure lisibilité. Parmi les différentes rubriques, une page 'associations membres' s'y retrouve.

De 2008 à 2015, un autre site 'www.ccenghien.be' avait été créé. D'une utilisation relativement simple, celui-ci avait la particularité d'offrir un agenda des activités ouvert à toutes les associations culturelles et socioculturelles de l'entité qui désiraient y mettre leurs informations de leur propre initiative. Cet outil se présentait comme un moyen de communication fédérateur où chacun pouvait y récolter et (ou) échanger des informations et promouvoir les activités locales sur un rayon plus large. Malheureusement, cet outil n'a jamais été réellement saisi par les associations qui pourtant en exprimaient la demande. Trop peu d'informations s'y trouvant, l'outil est devenu inopérant et a été abandonné occasionnant la fermeture du site.

Dans le cadre des projets en collaboration avec l'associatif, nous nous occupons également sur demande de la promotion de l'activité auprès de la presse.

Enfin, dans le cadre d'activités de spectacles organisées par les associations membres qui nécessitent la mise en place d'une billetterie, nous assumons le rôle de relais d'information et la prise des réservations pour l'association qui le sollicite.

Newsletter

Peu efficace jusqu'à lors, une nouvelle newsletter sous un autre hébergeur a été activée avec succès en 2015. Elle reprend tous les mois nos informations ainsi que celles des associations membres ainsi qu'une rubrique « coup de pouce qui fait écho au Miroir des cultures. La newsletter a ainsi, en quelque sorte, remplacé l'agenda participatif qui était hébergé sur 'www.ccenghien.be'.

2.1.2.3.2. Partenariats – concertations

(Voir également page 18 - 2.1.2.1. *Récapitulatifs des projets et activités réalisés de 2009 à 2016*)

Opérateurs « Ville » : Service animations, Office du Tourisme, Service social, Accueil extrascolaire, Espace Public Numérique...



Depuis 2014, des réunions entre les 'principaux' opérateurs (Office du tourisme, service animations, Accueil extrascolaire, Centre culturel,...) actifs sur le plan culturel ont été mises en place dans le but de prendre connaissance du programme d'activités de chacun. Ces concertations permettent ainsi de mieux planifier l'ensemble des activités proposées par chacun et par extension d'organiser préalablement les besoins en aide-service afin de devancer les problèmes éventuelles. Cette démarche a ainsi pu aboutir à la création d'un agenda en ligne qui nous permet à présent de consulter le

calendrier d'occupation des différents lieux et notamment de la Maison Jonathas et les demandes en aide-service et matériels au niveau de la Ville.

Par ailleurs, à l'initiative du Centre culturel, des réunions sont également élargies à d'autres opérateurs (Académie de musique, Bibliothèque, CIE, service Environnement, Agence de Développement Local, cellule communication de la Ville...). Ces réunions permettent de mieux appréhender les missions et l'action de chacun, de cibler les collaborations possibles et d'entrevoir plus largement les pistes éventuelles pour échafauder un projet de développement socio-culturel, touristique et économique concerté de la commune.

Relevons aussi qu'il n'a pas fallu attendre 2014 pour voir des collaborations effectives se mettre en place avec certains de ces opérateurs. Ainsi, nous collaborons régulièrement depuis de nombreuses années avec l'Office du Tourisme (« Journées du Patrimoine », expo « cent ans du château », « Nuit des croquants »), le Service social (« Place aux enfants », « article 27 »), l'Accueil extrascolaire (« Place aux enfants », organisation de séances de cinéma, « Générations en fête », « Place aux temps libre des enfants », « Loisirs et vous ? ») ou encore avec l'Académie de musique (création du spectacle « Orfeo et Euridice », « 50 ans de l'Académie », programmation de spectacles musicaux à

l'attention des plus jeunes) et la Bibliothèque communale (reconnue par le Ministère de la Communauté française en 2014).

Service social - Plan de cohésion sociale

Le Centre culturel participe aux réunions du Plan de cohésion social instauré pour une période de 6 ans soit de 2014 à 2019. Ce plan vise à promouvoir l'accès aux 6 droits fondamentaux : le droit à un revenu digne, à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale, à un logement décent et à un environnement sain, au travail, à la formation et à l'épanouissement culturel et social.

Pour y parvenir, 4 axes de travail ont été établis et concernent l'insertion socio-professionnelle, l'accès à un logement décent, l'accès à la santé, le traitement des addictions ainsi que le retissage de liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Dans le cadre de leurs missions et en partenariat avec le Centre culturel, les 2 assistantes sociales travaillant dans le service sensibilisent notamment les personnes en difficulté ou aux revenus modestes qu'elles rencontrent ou assistent à la possibilité de bénéficier de l'Article 27. Ce service participe par ailleurs activement au Conseil d'orientation.

Service de l'accueil extrascolaire - ATL

Le service de l'accueil extrascolaire vise à dynamiser le secteur de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en collaboration avec les opérateurs d'accueil présents sur le territoire. " L'Accueil Temps Libre " regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés.

Le service ATL est aidé par une Commission Communale de l'Accueil (CCA), qui regroupe les différents acteurs de l'Accueil Temps Libre. Le Centre culturel participe à cette commission qui se réunit au minimum deux fois par an ce qui lui permet de rencontrer les acteurs de première ligne au niveau de l'enfance et plus particulièrement les directions des écoles de la commune. Tous les 5 ans, un état des lieux est organisé sur la commune et définit des actions au sein d'un programme de Coordination Locale de l'Enfance (CLE).

Ce service offre aussi l'avantage de centraliser toute l'information relative aux infrastructures et aux activités proposées sur le territoire de la commune d'Enghien, et notamment celles du Centre culturel, et de proposer des animations à vocation pédagogique et citoyenne (Place aux enfants, salons en lien avec les activités jeunesse ...) qui font souvent écho aux projets développés au sein du Centre culturel. La responsable du service fait également partie du Conseil d'orientation.

Bibliothèque communale

Si nous collaborions déjà dans le cadre de « Je lis dans ma commune » et la « Fureur de lire », le déménagement de la Bibliothèque dans des locaux plus adaptés et mieux situés ainsi que sa reconnaissance par la FWB a permis d'intensifier nos collaborations en développant des projets coordonnés en relation avec nos programmes respectifs.

Ainsi en 2015, le ciné-club à l'attention des plus jeunes (3-12 ans) s'est enrichi d'animations lecture et d'ateliers créatifs (en collaboration avec des artistes, associations et le CCE) proposés au sein de la Bibliothèque ou au Centre culturel faisant écho aux thèmes des films présentés. Nous avons également pu coordonner l'exposition de Christine Dispa « Connaissez-vous Enghien ? » ainsi que l'exposition de Charlotte Meert et Philippe Ghysens, illustrateurs, sur nos deux lieux et de proposer des ateliers créatifs pour cette dernière. La Bibliothèque se montre également attentive à notre programmation et n'hésite pas à mettre en avant des ouvrages en lien avec les thèmes de nos activités et à participer régulièrement aux activités que nous organisons sous la forme d'animations lecture (Balades contées, Tour des contes/Festival LaSemo, Festival Hybrides).

Afin de pouvoir construire des actions communes, il y a lieu de se rencontrer régulièrement afin d'évoquer nos projets et actions respectives et d'élaborer les collaborations. En dehors de ces rencontres ponctuelles, nous participons également aux réunions du Comité de lecture, la Bibliothèque ayant intégré, elle, le Conseil d'orientation.

Article 27



Avec comme objectif de soutenir la démocratisation de la culture et du droit à la culture, le Centre culturel collabore toujours avec l'Article 27. Les modalités de cette collaboration n'ont pas changé et sont fixées dans une convention réglant notamment la contrepartie financière accordée uniquement pour les tickets délivrés par le Service social de la Ville à l'extérieur d'Enghien. Le Service social de la Ville assure par défaut le rôle d'intermédiaire auprès des usagers, le CPAS n'ayant jamais voulu assumer ce rôle. L'ensemble des activités de diffusion est proposé par le Centre culturel aux personnes dites défavorisées à un tarif préférentiel (1,25€). Au niveau des demandes de participation aux ateliers et aux stages organisés par le CCE, des dispositions particulières peuvent également être prises en concertation avec le Service social et l'asbl Article 27 afin de permettre l'accès aux personnes aux revenus modestes.

La Province du Hainaut – La Fabrique de théâtre



La Province du Hainaut (Hainaut Culture Tourisme) offre toujours et sans conteste par l'intermédiaire de son secteur « Education permanente et Jeunesse », et ce malgré un rabotement de ses moyens financiers, une aide précieuse et indispensable au niveau des projets qui nécessitent des animateurs professionnels reconnus pour leurs compétences. En effet, en détachant des animateurs spécialisés sur des projets qui font appel à des compétences spécifiques notamment au niveau de la création théâtrale (Printemps et scène aux ados, Balades contées ...), la Province offre la possibilité non seulement à ces activités de pouvoir être proposées mais également d'être plus facilement accessibles financièrement aux futurs participants.

Par rapport à notre programme de diffusion, nous bénéficions également de l'intervention financière au niveau du programme « art et vie » et du soutien discontinu de La Fabrique de théâtre sous la forme d'intervention financière pour l'achat de spectacles ou d'aide logistique.

Culture.Wapi



**culture.
wapi**
L'AGENCE CULTURELLE
DE WALLONIE PICARDE

L'asbl "Culture.Wapi" a pour mission de mettre en œuvre le Projet de Région « Wallonie picarde » dans sa dimension culturelle. Ceci s'insère dans un dispositif complexe de gouvernance territoriale balisé par les forces vives du territoire réunies au sein du Conseil de Développement de Wallonie picarde et par les communes s'exprimant par le biais de la Conférence des bourgmestres de Wallonie picarde, dispositif lui-même doté d'un outil technique, l'asbl Wallonie picarde qui en assure la coordination.

En termes d'actions, "Culture.Wapi" se doit, en ce qui nous concerne directement, de coordonner des réunions de concertation entre les dix Centres culturels opérant en Wallonie picarde afin d'élaborer une politique culturelle concertée à l'échelle du territoire mais aussi de proposer des réunions de réflexion sur des thématiques actuelles et d'instaurer des synergies entre partenaires potentiels tant du côté culturel que touristique et économique de notre région... Enfin, elle doit aussi assurer le rôle de vecteur d'information via son site internet qui a pour objectif de rassembler un grand nombre d'informations culturelles et artistiques sur le territoire de la Wallonie Picarde.

Culture.Wapi a donc proposé ces dernières années, outre des réunions de concertation classique, des journées d'étude et de formation et notamment dans le cadre du nouveau décret, une formation sur la notion de territoire et de logiques territoriales a été proposée aux directions et animateurs des Centres culturels du territoire de la Wallonie Picarde ce sur plusieurs journées et animées par plusieurs intervenants.

La Maison Culturelle et le Centre des Arts de la Rue d'Ath



Dans la mesure du possible, la Maison culturelle d'Ath et l'asbl « Centre des Arts de la Rue » apportent leur soutien au niveau de nos demandes de prêt de matériels particulièrement dans le cadre des Balades contées (éclairage, son, gradin, pendrillons...) mais aussi pour des demandes plus spécifiques (caméra vidéo, petits matériels techniques...). Nous pouvons également bénéficier de leur expertise sur la plan de la législation et de la gestion administrative, d'un soutien à la diffusion de notre programme d'activités en intégrant certains de nos spectacles dans le programme même de la MCA et via leur magazine régional (Dicidela), ou encore au niveau de la prise en charge de l'organisation des concertations du Pays Vert, de formations et d'ateliers/rencontres régionales entre les centres culturels et les associations (cf. ci-dessous).

Concertation régionale des Centres culturels du « Pays Vert »



Depuis plus de 7 ans maintenant les directeurs/trices des Centres culturels du « Pays Vert » (Ath, Enghien, Silly, Pays des Collines, Lessines, Beloeil, Leuze) se réunissent régulièrement, sous l'égide de la Maison culturelle d'Ath. Le but de ces concertations est de tisser des liens renforcés entre nos différentes structures afin d'entrevoir l'avenir commun de celles-ci mais aussi d'envisager des partenariats concrets et la mutualisation de certains services.

Ces réunions régulières s'élaborent notamment sur base d'échanges d'informations et de savoir-faire en lien avec des aspects pratiques de notre métier, de la mise en place de formations, d'un programme de rencontres entre les animateurs, comme avec les associations et les acteurs culturels de terrain (« Cocktails associatifs » « les associations en ateliers ») mais aussi autour de la politique de diffusion et d'une recherche de cohérence autour de l'offre et des collaborations à construire en ce sens.

La démarche de rentrer dans le nouveau décret et de devoir effectuer une analyse partagée du territoire a bien sûr renforcé encore un peu plus ces liens et a amené nos structures à se concentrer plus encore sur la possibilité d'établir une politique culturelle concertée à mener sur un territoire commun en fonction des enjeux socioculturels qui s'ouvriront à nous demain. Ainsi, l'année 2014 a été le moment choisi pour vérifier certaines hypothèses sur la notion de bassin de vie et définir les enjeux sur lesquels il semblerait nécessaire d'agir pour les citoyens par la mise en place d'un G100 réunissant 100 personnes du territoire sur ces questions (cf. rapport en annexe) et de l'exposition « Territoires sans cible » réalisées par des étudiants de la section Art dans l'Espace public de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles.

Sur le plan d'une réflexion plus globale au niveau de l'offre culturelle à proposer sur notre bassin de vie, la saison culturelle 2015-2016 a également vu la MCA insérer dans sa propre formule d'abonnement, un à deux spectacles programmés par chaque structure de la concertation. Après une première expérience en 2011 avec le Festival « Ottokar 3 », un tout nouvel abonnement « jeune public » offrant 6 spectacles sur la région a de même été proposé au public par les différents partenaires.

Centre culturel de Silly



Au fur et à mesure de nos rencontres lors des concertations des Centres culturels du Pays Vert et d'y évoquer les dynamiques territoriales, il devenait évident de par le maillage territorial imbriqué de nos deux communes qui facilite notamment le déplacement des publics et l'approche du développement de notre action culturelle respective que le Centre culturel d'Enghien et de Silly avait à collaborer plus étroitement.

C'est ainsi que nous avons développé peu à peu des relations privilégiées qui nous ont amenés à communiquer dans un premier temps sur les activités de chacun dans nos magazines d'information propres (« Miroir des cultures » et le « Dilettante ») et de soutenir un projet commun entre les troupes

de théâtre de la TTJ de Silly et des Semeurs de Rêves d'Enghien qui permettait de faire circuler et jouer les pièces créées sur les 2 communes.

Ce partenariat s'est également concrétisé dans le cadre du G100 et de l'exposition « Territoires sans cible » qui a été présentée conjointement dans nos deux Centres culturels et plus récemment dans notre volonté de monter ensemble des projets d'éducation permanente autour de questions sur le développement durable en y associant des partenaires locaux et des associations et mouvements citoyens qui s'engagent sur ces questions en vue d'aboutir à un changement de société.

C'est ainsi que nous avons proposé en 2015 dans le village de Labliau, à la limite de nos deux territoires, une première activité sur ce thème. Celle-ci proposait un spectacle de théâtre documentaire « Nourrir l'humanité c'est un métier » suivi d'un débat sur la place de l'agriculture familiale et des agriculteurs dans nos sociétés aujourd'hui et des stands d'information et de sensibilisation tenus par les associations partenaires (Labliau en fête, Les Amitiés marcquoises – section nature, Oxfam, Terre en vue, Soignies en transition, Enghien Environnement, Le Cercle horticole d'Enghien, Slow Food Silly). Dans une logique de continuité, un projet du même type sur le thème « zéro déchet » sera organisé en 2016 par nos deux structures.

Les associations, ateliers et bénévoles



Fédérer les associations et développer des projets en collaboration avec le tissu associatif local et des bénévoles faitis partis de l'ADN du Centre culturel d'Enghien depuis sa création. Certes le volume et l'intensité de ces collaborations fluctuent en fonction des projets que développent le Centre culturel et des propositions de partenariat émises à l'attention des associations, des demandes de soutien qui nous parviennent directement du monde associatif et de la possibilité humaine et financière de concilier le tout. Ces collaborations peuvent donc osciller entre une simple demande d'aide-service en matériel à une coopération concrète et intense entre les différents partenaires.

Parmi les projets notables (pour plus de détails sur les partenaires, voir page 18 - *2.1.2.1. Récapitulatifs des projets et activités réalisés de 2009 à 2016*) qui nous ont permis de travailler main dans la main avec le monde associatif et nos bénévoles, relevons de manière non-exhaustive :

- **La journée des associations** qui permettait aux associations membres du Centre culturel de présenter leur objet et activités au public (projet repris par la Ville maintenant sous la forme d'un salon du temps disponible « loisirs et vous ? ») ;
- **D'Ici et d'Ailleurs**, un projet de sensibilisation sur la question du racisme ;
- **Le Parcours d'artistes**, la première activité du Centre culturel en partenariat avec le Repaire d'artistes ;
- **Les Balades contées**, le projet fédérateur et créatif de l'été autour des arts de la parole à l'attention des plus jeunes et des adolescents ;
- **Contes et mémoires en Pays d'Enghien** (Enghien et Marcq), un spectacle-promenade à partir de petites histoires et anecdotes engiennoises ;
- **Scène aux ados et Printemps des ados** qui regroupent les ateliers de théâtre pour jeunes de la région et d'ailleurs ;
- « **Orféo & Euridice** », création d'un spectacle lyrique en partenariat avec les associations et opérateurs qui agissent au niveau de la musique classique ;
- « **Le Dragon** », création d'une pièce théâtrale sur la notion de citoyenneté et de dictature regroupant les troupes théâtrales des Centres culturels d'Enghien et de Silly ;
- « **Nourrir l'humanité, c'est un métier** », un projet de sensibilisation sur la place de l'agriculture et des agriculteurs dans le monde d'aujourd'hui ;
- « **Création théâtrale** », aide à la mise en scène et au jeu d'acteur de la pièce annuelle de la Dramatique Union et Progrès de Petit-Enghien ;
- **Des expositions artistiques ou thématiques** notamment en collaboration avec Vie féminine, Repaire d'artistes, les fuseaux d'Enghien, Double déclin, l'atelier Bonsai,... ;
- **Un ciné-forum** en partenariat avec le PAC ;
- **Un cycle de conférence** sur l'archéologie et l'histoire des civilisations en partenariat avec Roma asbl
- **Le jardin partagé**, imaginé et mis en place en partenariat sur le site de la Maison Jonathas avec le Cercle horticole d'Enghien ;

Les écoles

Le nombre d'établissements de niveau primaire et secondaire et d'étudiants est très important à Enghien (cf. 2.2.1.1. *Récolte des données objectives – l'enseignement*), mais proposer des activités de diffusion à l'attention des plus jeunes et des ados n'a jamais été chose aisée, et moins encore de mettre en place des projets pédagogiques concertés au sein même des écoles. Toutefois, avec le temps, un climat de confiance s'est installé peu à peu avec certaines écoles et des projets plus ambitieux et intéressants sur le plan éducatif sont devenus possibles.

Ces dernières années, plusieurs activités (cinéma d'animation, animations, spectacles de théâtre et de chanson) et projets ont ainsi pu être proposés aux établissements scolaires directement par le Centre culturel ou en collaboration avec la Bibliothèque ou des associations membres du CCE :

- Spectacles scolaires :

- « Le Dragon » d'Evgueni Schwartz par les semeurs de Rêves et la TTJ. Pièce jouée au Collège St Augustin traitant de l'oppression par la dictature ;
- « Debout » par la Cie à l'envers, une pièce de théâtre traitant de la mort (pour les + de 8 ans) ;
- « Mon chat s'appelle Odilon » par la Cie des Chercheuses d'Or, une pièce de théâtre parlant de la solitude et du mal-être des adolescents ;
- « Le Grand Ben », de la chanson enfantine (pour les 4 ans et plus)
- « Antigone » d'après Sophocle, Höderlin, Anouilh, Cocteau, Brecht, Bauchau, par la Cie Sac à Dos (personnages en terre modelable traitant de la place de lois et du rôle de la justice pour les plus de 9-12 ans) ;
- « Zoom » de Gilles Granouillet avec Delphine Struelens, une pièce à l'attention des adolescents sur une histoire d'aujourd'hui, une mère-enfant ;
- « Petits contes marocains » par le Collectif 6.35 (théâtre d'ombre pour les 4 à 10 ans)
- « La fille de la lune » par la Cie Sac à dos (théâtre de marionnettes et d'objet pour les 3 à 12 ans)

- **Programme de cinéma d'animation** à l'attention des primaires (au CCE ou en décentralisation) ;
- **Animations Sak-Ado** (histoire locale des immigrants) au Collège St Augustin en partenariat avec « Annoncer la couleur » (Province du Hainaut) ;
- **Animation « hiéroglyphes »** par l'asbl Roma au sein des classes après le visionnage du film « la Reine Soleil » ;
- **Animation « technique cirque »** par la Petite Valise aux Rêves » avec une classe technique du Collège St Augstin ;
- **« Les dix heures des diseurs »** en collaboration avec la bibliothèque à l'adresse du secondaire au Collège St Augustin ;
- **Atelier de Création en arts plastiques** sur le thème « Ombres et lumières » dans le cadre du Parcours d'artistes 2014 à l'Athénée Royal ;
- **Exposition/animation « Darwin, 200 ans après, du Big Bang à aujourd'hui »** en collaboration avec la Confédération parascolaire du Hainaut et la Bibliothèque d'Enghien ;
- **Animation conte « écrire et dessiner une histoire »** et réalisation d'un livre/cd à l'école communale de Marcq ;
- **Projet de géographie subjective « Enghien, entre rêves et réalité »** avec l'école communale de Marcq, de St Vincent et de l'Athénée Royal à l'intention du primaire.
- **Parcours d'artistes**, participation de l'école communale et de l'EPSE de Marcq lors de la dernière édition.



Parmi ces activités et projets, deux projets créatifs et pédagogiques prépondérants ont pu être menés en 2015 :

Le premier autour de la technique du conte avec les élèves de 1ère et de 2ème au sein de l'école communale de Marcq en collaboration avec Charlotte Meert, illustratrice de profession. Les animateurs du Centre culturel ont accompagné les classes et leurs institutrices dans la découverte de l'art du conte, de l'écriture d'une histoire et de son

découpage en séquences à illustrer mais également de procéder à l'enregistrement sonore par les enfants des dialogues, de la narration des histoires et des bruitages afin de réaliser un livre sonore sur les « contes de Marcq.

Le deuxième autour de la notion de géographie subjective fait partie des actions menée dans le cadre de l'analyse partagée du territoire (cf. 2.2.1.1. Contenu et canaux de diffusion de l'appel public).

2.1.3. Synthèse critique et qualitative

2.1.3.1. Impact de l'action du Centre culturel d'Enghien en référence aux objectifs poursuivis par le CCE depuis 2009 et aux droits à la culture

A. Soutenir les associations et les personnes dans la réalisation de leurs activités et projets respectifs tout en incitant et en favorisant les collaborations et partenariats.

Dans la mesure de ses moyens (financiers, humains et en infrastructures), le Centre culturel n'a eu de cesse depuis 2009 d'augmenter, de diversifier et d'améliorer les aides-services à l'attention des associations. Il propose de la sorte actuellement :

- l'accès à un local de réunion à titre gracieux ;
- du prêt de matériels (matériels son&lumière, câblage électriques, Projecteur DLP, ordinateur portable, tonnelles, talkies walkies, cadres photos...) ;
- des outils pour la diffusion et la promotion de leurs informations et activités (« Journal des associations » et « Coup de pouce » dans le Miroir des cultures, site internet, newsletter, article dans le Grand News de la Ville dans le cadre des collaborations, envoi de communiqué de presse,...) ;
- des services (relai billetterie, affichage de leurs activités dans nos locaux), des conseils et renseignements (informations culturelles, démarches administratives, conseils artistiques, contacts,...) à ceux qui sont en recherche ou en demande ;

Mais le Centre culturel cherche surtout à créer des synergies en favorisant tout type de partenariat entre les associations locales, services communaux, groupements et toutes personnes portant un projet socioculturel. Dans ce sens, des projets importants ont ainsi vu le jour depuis la reconnaissance du Centre culturel et depuis 2009 en particulier. Parmi les plus marquantes, relevons : la « Journée des associations », le projet « D'Ici et d'Ailleurs », la création du spectacle lyrique « Orfeo&Euridice », la création théâtrale « Le Dragon », le parcours/spectacle « Contes et mémoires en Pays d'Enghien », les « Balades contées », le « Parcours d'artistes », la mise en place d'un « jardin partagé », « La nuit des croquants », des expositions comme « Regard(s) sur la ville », le « ciné jeunes et les animations lecture »... qui ont fédéré un certain nombre d'associations et de volontaires autour d'un projet commun tout en contribuant à renforcer les objectifs du Centre culturel.

Certes, toutes les associations ne sont pas preneuses ou demandeuses de ce type de rapprochement collaboratif de peur, parfois, d'être dépossédé de leur « bébé » plutôt que d'y voir un moyen d'être soutenu, d'avancer sur le plan qualitatif et d'y trouver aussi un intérêt sur le plan humain. Toutefois, de plus en plus de demandes que ce soit au niveau des associations, des écoles ou des opérateurs de la ville nous sont maintenant adressées ce qui démontre d'une réelle prise en compte de nos compétences et de notre capacité à mener des projets collaboratifs. Cette situation engendre cependant une inquiétude par rapport à notre capacité à répondre positivement à toutes les demandes même si elles s'avèrent intéressantes et justifiées. Certains projets sont en effet gros dévoreurs d'énergie et il y a parfois des choix douloureux et prioritaires à effectuer, ce qui pourrait engendrer de la frustration ou du mécontentement du côté des personnes porteuses des demandes « écartées » malgré toute la pédagogie dont nous pouvons faire preuve.

B. Travailler avec les différentes catégories de jeunes, proposer des activités et appuyer les initiatives et projets des jeunes eux-mêmes, notamment en collaboration avec les institutions, les partenaires sociaux, les comités et les associations qui s'occupent de la jeunesse.

Le groupe « dit » des jeunes s'avère disparate (différentes tranches d'âge, horizons socioculturels divers et des sujets d'intérêt et de préoccupation variés, voire divergents) et très volatile. « Travailler » avec l'ensemble des jeunes demeure donc une tâche difficile et ne pourrait se faire sans la collaboration de tous les partenaires potentiels qui opèrent dans leur giron (écoles, service extrascolaire, Académie, Bibliothèque, associations/ateliers de loisirs actifs). Ne pouvant raisonnablement prendre en compte tous les problèmes vécus par les jeunes et répondre positivement à tous leurs désirs exprimés ou non, le Centre culturel a donc privilégié avec les années et le succès croissant des « Balades contées » la mise en place d'activités qui s'appuient sur le vecteur artistique et créatif à leur attention et particulièrement le théâtre, le conte et l'impro, tout en collaborant avec les partenaires précités sur d'autres projets.

La démarche des stages et des ateliers qui se sont peu à peu développés procède d'une perspective d'éducation permanente et agit en fonction d'une recherche d'autonomie critique des jeunes en vue de former les citoyens qu'ils sont déjà et les adultes qu'ils seront demain. Plus précisément, les objectifs poursuivis sont :

- Le développement de l'esprit d'équipe, de l'écoute et la solidarité, de l'ouverture aux autres.
- L'engagement individuel et collectif dans un projet à dimension citoyenne sur une longue période.
- L'épanouissement des participants avec le développement de leur créativité, de la confiance en eux, la facilitation de la communication, de leur expression orale et écrite.
- Une ouverture à la dimension culturelle et artistique ; une découverte du théâtre, de ses enjeux et de rencontrer des professionnels au travail : auteurs, metteurs en scène, comédien(ne), régisseur...
- La découverte du plaisir mais aussi de la somme de travail et de rigueur qu'exige la création artistique.

En cela le projet répond pleinement à la progression de l'exercice effectif du droit à la culture.

Au niveau de l'impact sur notre action culturelle, ce choix n'est pas négligeable. En effet, l'enthousiasme suscité par les stages des « Balades contées » depuis 2006 a fait boule de neige. Dans un premier temps, de plus en plus d'adolescents ont voulu rejoindre les ateliers/projets de théâtre ou l'impro au Centre culturel, puis les plus jeunes et maintenant...les adultes. En 2009, nous comptons un atelier de théâtre pour les ados et 2 ateliers d'impro. A cette heure, ce n'est pas moins de 3 ateliers théâtre pour les ados, 2 pour les moins de 12 ans et... 2 pour les adultes sans compter les 3 ateliers d'impro et un au niveau conte qui sont actifs. Cela a, bien sûr, également un fort impact sur la programmation puisque ces ateliers présentent régulièrement en public à différents moments de l'année et lors de divers événements (« Balades contées », Festivals « Scène aux ados » et « Printemps des ados », « Nuit des croquants », « LaSemo – Tour des contes »...)

Enfin, nous ne devons pas omettre tous les projets en collaboration avec nos partenaires qui opèrent avec la jeunesse. Si ceux-ci étaient plutôt éparés il y a quelques années, une forte impulsion a été donnée en 2015 notamment du côté des écoles ou de la Bibliothèque (cf. 2.1.2.3.2. Partenariats). Cela nous a permis bien sûr de toucher d'autres personnes (jeunes, professeurs, usagers de la Bibliothèque,...) et de mieux faire connaître l'action du Centre culturel ce qui devrait influencer sur l'action culturelle que nous mènerons dans le futur.

C. Consolider l'offre de diffusion de spectacle de type « cabaret », tout en s'ouvrant à tous les aspects de la création artistique et à toutes les cultures.

On peut dire que le Centre culturel semble avoir répondu en grande partie à cet objectif ce en fonction de ses moyens actuels (surtout au niveau des infrastructures techniques) et en regard des autres objectifs. En effet, depuis 2009 le Centre culturel a maintenu, une offre diversifiée de spectacles en proposant notamment une programmation théâtrale « tout public » et « jeune public » professionnelle, les créations des ateliers théâtre, des arts de la rue, des rencontres d'impro, du conte, des concerts, du cinéma, des conférences, des expositions (thématique et arts contemporains).

Privé d'une infrastructure fixe aménagée techniquement en salle de spectacle mais jouissant, ponctuellement, d'un lieu contraignant sur le plan organisationnel et peu confortable mais ayant du

cachet (bâtiment classé au patrimoine), le Centre culturel a pris l'option au niveau de sa politique de diffusion, de privilégier les spectacles dit de 'petites jauges' dans la formule de type cabaret. Plus souple à organiser mais surtout plus proche de l'atmosphère du lieu, cette formule a l'avantage d'avoir, aujourd'hui, conféré au Centre culturel une certaine spécificité reconnue en la matière et spécialement au niveau du conte sans omettre de rester attentif à ne pas s'enfermer dans un genre.

Nous avons également pris l'option de soutenir les jeunes créateurs ou les jeunes spectacles, ce qui correspond en soi à notre ADN, ainsi que les artistes locaux et régionaux qui peinent parfois à trouver des salles pour les accueillir.

La critique est régulièrement faite que nous ne programmons pas de spectacles 'grand public' avec des vedettes... Ce n'est pas que nous soyons réfractaires à l'idée mais il nous semble que les conditions nécessaires au succès de ce genre de spectacle ne soient pas réunies actuellement et que d'autres opérateurs voisins, mieux équipés pour cela, s'en chargent très bien.

D'autres voudraient que nous consacrons encore plus d'énergie sur des projets de création interdisciplinaire (de type Balades contées) afin d'avoir une meilleure reconnaissance du public et de créer une dynamique culturelle encore plus forte avec les associations.

Nous devons aussi constater que si nous avons tenté d'aborder un maximum d'aspects de la création artistique, nous ne pouvons pas affirmer avoir donné pleinement voie au chapitre à toutes les cultures. Ainsi pensons-nous, après le projet « d'ici et d'ailleurs » qu'il serait à nouveau temps et judicieux de mettre en place des projets à dimension interculturelle et que la création contemporaine au niveau des arts plastiques pourrait être mieux soutenue.

D. Prévoir des activités décentralisées dans les différents espaces de vie et lieux de culture de la commune afin d'aller à la rencontre de toute la population et de tisser du lien entre les personnes.

Déjà un objectif dans le premier contrat-programme, force est de constater que cet objectif n'a pas été, à nouveau, totalement atteint et ce malgré certaines réalisations appréciables (« Contes et mémoires en Pays de Marcq », « Nourrir l'humanité, c'est un métier » à Labliau, les activités dans le Parc, le cinéma d'animation dans les écoles...). Pourtant, il apparaît que cet objectif a toujours son importance d'autant que la population augmente à la périphérie d'Enghien, particulièrement à Marcq, et que celle-ci semble, majoritairement, difficilement s'incorporer culturellement dans le tissu local (phénomène de la cité dortoir).

Cela ne veut pas dire pour autant que le Centre culturel ne sort pas de ses murs mais aller plus souvent à la rencontre des populations dans les quartiers, et des nouveaux habitants (néerlandophones) en particulier, dans leur lieu de vie semble être un moyen approprié pour les inviter à participer à la vie socioculturelle de leur environnement mais aussi à faire connaître plus largement notre action.

Toutefois, si le Centre culturel peut impulser de nouvelles initiatives dans ce sens, faute de moyens humains suffisants, il devra prioritairement s'appuyer sur la dynamique associative des villages et des quartiers mais également nécessairement sur des opérateurs tels que la Bibliothèque, le Service social et l'accueil extrascolaire et somme toute la commune pour atteindre pleinement cet objectif. Et si cette situation peut apparaître comme une difficulté à surmonter, celle-ci répond également pleinement à notre volonté de créer des partenariats producteurs de sens et de lien entre les personnes et par corollaire de contribuer à l'accroissement et l'intensification de l'exercice du droit à la culture par les populations.

E. Collaborer avec les Centres culturels et les opérateurs socioculturels voisins dans une logique de développement territorial.

Si nous cherchons à agir sur le renforcement des relations entre les différentes populations et à contribuer à la réduction des inégalités dans l'exercice du droit à la culture avec la collaboration des



G100. Ath. 16 février 2014

différents opérateurs culturels, socioculturels, touristiques et économiques qui opèrent sur la commune, il est nous toujours paru aussi fondamental de resserrer les liens avec les communes voisines et prioritairement avec les autres acteurs culturels du secteur des Centres culturels reconnus par la FWB de la région.

En effet, il est clair aujourd'hui que nous devons dépasser les strictes limites de notre commune et les frontières administratives souvent contraignantes afin de faire émerger et soutenir des projets socioculturels et (ou) des dynamiques qui procède d'une logique de développement territorial qui apporteront des réponses aux enjeux

de demain mais qui se posent à la société et aux opérateurs culturels aujourd'hui.

L'enjeu de cette collaboration effective entre Centres culturels a notamment pour objectifs de partager nos compétences, d'échafauder des projets communs, de chercher à renforcer notre propre action en complémentarité avec les autres Centres culturels et de chercher à organiser une mutualisation des services à l'heure de la raréfaction des moyens financiers.

Si l'ACHO, puis l'agence Culture.wapi avait pour mission de mettre en œuvre le projet de Région « Wallonie picarde » dans sa dimension culturelle et de répondre en tout ou en partie à ces objectifs, il est clair aujourd'hui que de ce projet de coopération s'est concrétisé réellement à la dimension du bassin de vie du Pays Vert avec les Centres culturels d'Ath, de Lessines, du Pays des Collines, de Leuze, de Beloeil et de Silly avec qui nous avons intensifié les collaborations ces dernières années (cf. 2.1.2.3.2. Partenariats – concertations).

Il est clair aujourd'hui que cette dynamique est essentielle au développement culturel du territoire dans son ensemble et influe positivement sur l'action de chacun. Il semble donc évident que nous chercherons à l'avenir à renforcer plus encore cette coopération.

F. Soutenir et développer au travers de nos activités la créativité artistique comme un moyen de structuration et d'autonomie de la personne pour le plus grand nombre.

Le Centre culturel a ses dernières années fortement développés les stages et ateliers créatifs (théâtre, conte) à l'attention de jeunes mais aussi des adultes (Cf. objectif B. « Travailler avec les différentes catégories de jeunes ... ») ainsi que l'offre au niveau des ateliers de loisirs actifs tout en faisant attention à ne pas concurrencer les associations locales actives sur le plan de la créativité artistique mais plutôt à travailler en complémentarité ou en collaborant.

Afin d'être accessible au plus grand nombre, nous avons également veillé à pratiquer une politique de prix abordables (permise notamment au travers du soutien de la Province du Hainaut par le détachement d'animateurs sur les projets), Le Service social de la Ville et l'Article 27 jouant leur rôle afin d'aider les personnes en difficulté financière d'y avoir aussi accès.

Comme déjà évoqué, le résultat est plus que positif puisqu'après un certain fléchissement (par l'arrêt de certains ateliers de loisirs actifs) nous constatons un nombre augmentant de personnes qui rejoignent les ateliers proposés qui sont eux-mêmes en augmentation, phénomène s'accroissant en 2016.

Au travers de cet objectif, il nous semble avoir contribué fortement à l'exercice du droit à la culture au travers de la liberté artistique, l'accès à la culture et à la participation et aux principes de démocratisation de la culture et de démocratie culturelle.

G. Contribuer ou apporter notre soutien aux initiatives qui visent à renforcer le patrimoine matériel et immatériel d'Enghien.

Plus que contribuer ou apporter notre soutien, le Centre culturel a initié lui-même des projets ou collaborer avec des associations et personnes qui visent à mettre en valeur le patrimoine.

En plus de Balades contées et le Parcours d'artistes qui mettent en lumière le Parc d'Enghien et ses bâtiments, des expositions « Regard(s) sur la ville » (avec catalogue) ou « Connaissez-vous Enghien ? » Christine Dispa (photographe locale) ou encore « Territoires sans cible » (travail in situ avec des étudiants des Beaux-arts) mais aussi des projets comme « Contes et mémoires d'Enghien », « La Nuit des croquants »... et certains spectacles programmés dans lieux inhabituels ont apporté une réponse à cet objectif et à la promotion des patrimoines inscrits dans les droits à la culture ?

H. Prendre en considération le développement durable comme fil conducteur de notre action et de notre fonctionnement.

Agir en fonction du développement durable au quotidien, est un enjeu de société important aux yeux des personnes qui ont évalué les axes du contrat-programmes en cours mais qui ont constaté aussi qu'il était très exigeant et n'avait été que partiellement atteint et que récemment.

Nous sommes en effet souvent confrontés à des contradictions culturelles et des réalités notamment économiques qui nous freinent dans notre élan, aussi volontaires que nous pouvons l'être. Des projets et activités ont bien été proposés comme la création du « jardin partagé », des conférences et des films suivis de débats, des tables rondes mais nous avons parfois le sentiment que cela agit comme une justification de, sans que nous soyons réellement imprégné de l'exigence de cet enjeu au jour le jour.

Nonobstant ce constat, il a été décidé de maintenir cet enjeu transversalement dans le prochain contrat-programme et de chercher à accentuer les initiatives qui iraient dans ce sens. En cela, l'impact de l'activité proposée à Labliau sur le thème de l'agriculture aujourd'hui autour du spectacle « Nourrir l'humanité, c'est un métier » en 2015 a été très positif puisqu'un partenariat avec le Centre culturel de Silly s'est mis en place autour des questions en lien avec le développement durable et que celui-ci devrait perdurer dans le temps.

2.1.3.2. Impact en référence aux droits à la culture

Au sein des Droits humains, l'ensemble des droits culturels sont entendus tant en termes de créances que de libertés, individuelles et collectives, comprenant notamment :

a) la liberté artistique, entendue comme la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir ;

b) le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures ;

c) l'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel ;

d) la participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles ;

e) la liberté de choix de ses appartenances et référents culturels ;

f) le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle ;

Analyse de quelques services, opérations et activités emblématiques du Centre culturel en regard des droits à la culture

+ Fortement

= moyennement

- faiblement

Activités	a) Liberté artistique	b) Développement des patrimoines et cultures	c) Accès à la culture	d) Participation à la culture	e) Liberté de choix	f) Prise de décision
Miroirs des cultures – newsletter – site internet		+	+			
Ateliers théâtre jeunes et adultes	+	+	+	+		
Ateliers de loisirs actifs	+	+	+	+		
Conseil culturel - Conseil d'orientation				+	+	+
Rencontre citoyenne				+	+	+
Projet d'Ici et d'ailleurs	+	+	+	+	+	
Journée des associations	-	+	+	=		
Balades contées	+	+	=	+		
Parcours d'artistes	+	+	+	+	+	
Festival Scène aux ados et Printemps des ados	+	+	+	+		
Festival Hybrides	+	+	=			
Contes et mémoires en Pays d'Enghien	+	+	=	+		
Jardin partagé	-		+	+		=
Cocktails associatifs		+	+	+	+	
Nourrir l'humanité, c'est un métier	+	+	+	+		
Projet « Conte de Marcq »	+	+	+	+		
Projet de « géographie subjective »	+		+	+	+	
Projet « Le Dragon »	+	+	+	+		
Projet « Orfeo&Euridice »	+	+	+	+		
Expo « Territoires sans cible »	+	+	+	+	+	
Expo « Regard(s) sur la ville »	+	+	+	+	+	
Animation ciné/lectures	+	+	+	+		

2.1.4. Conclusions de l'auto-évaluation**Pertinence des opérations**

Globalement, les membres du Conseil culturel, ce compris l'équipe professionnelle du Centre culturel, ont estimé que les axes définis dans le contrat-programme 2009-2013 ainsi que les opérations menées étaient pertinents et le restent encore aujourd'hui et devraient toujours le rester pour les prochaines années. Il a donc été émis majoritairement la proposition de pouvoir maintenir d'une manière ou d'une autre ces axes au travers des enjeux et objectifs qui seront définis dans le prochain contrat-programme (cf. annexes 7) afin de poursuivre dans la continuité de ce qui a été développé jusqu'à aujourd'hui.

Le Centre culturel d'Enghien a œuvré depuis sa création à développer un projet soutenant la démarche d'éducation permanente et la démocratie culturelle en son sein et de faciliter l'accès à la culture. Au

niveau des opérations et des activités réalisées, comme le démontre l'auto-évaluation développée ci-dessus, celles-ci répondent dans leur grande majorité à l'un ou à plusieurs des axes de développement culturel inscrits dans le contrat-programme. Pour ce faire, le Centre culturel a développé de nombreux projets qui ont fait appel largement à l'expression culturelle et à la créativité des participants mais également aux diverses collaborations (monde associatif, opérateurs reconnus FWB du secteur ou autres, Services de la Ville, écoles, citoyens volontaires...) Il a permis aussi au(x) public(s) et usager(s) de la culture d'être informé(s), d'avoir accès aux œuvres et de débattre de la politique culturelle du Centre culturel. En cela, il a répondu non seulement à ses missions mais a également remplis ses objectifs pour une grande part et même au-delà de ce qui était envisagé en 2009. Il reste bien sûr des points à améliorer ou à adapter en fonction de la réalité de terrain et de nos moyens (humains et financiers) actuels mais nous pouvons résolument être positifs par rapport à l'action générale développée jusqu'à ce jour et son évolution.

Forces, faiblesses, opportunités, menaces (freins)

Les forces	Les faiblesses
> la volonté des autorités communales de soutenir le projet du CCE > la situation du Centre culturel au cœur de la ville (noyau urbain avec une population concentrée) > une réelle dynamique autour du projet des Balades contées depuis 2006 (équipe, associations, artistes, volontaires) > une offre culturelle relativement abondante et diversifiée en comparaison de nos moyens > des ateliers de théâtre en plein boom > un vivier artistique important > Désir de cohérence de la politique culturelle de la FWB entre les secteurs (nouveau décret CC et bibliothèques) > une population en constante augmentation (± 15000 habitants prévus en 2020) > un réseau associatif culturel et socioculturel important (plus de cent associations) > une commune à facilité > un patrimoine historique et naturel riche • Le Parc « Patrimoine majeur de Wallonie » • La cité médiévale • Musées • Réserve de Terneppe (Labliau) > une population scolaire importante (± 4000 élèves) > une bibliothèque communale reconnue > un service social au sein du CPAS > accueil de la petite enfance (réseau dense) • crèches (agrandissement de la crèche du CPAS) • gardiennes encadrées • accueillants indépendants • consultations ONE > Une maison de retraite rénovée et agrandie > +/- 30 comités de quartier	> un manque d'infrastructures adaptées pour l'organisation de spectacles, d'expositions... > une équipe réduite en fonction des missions qui lui incombent > l'emprise des obligations administratives (contrôle) au détriment de l'action de terrain > une difficulté pour l'équipe d'évaluer ses pratiques et de se former, faute de temps > des infrastructures partagées par différents opérateurs publics et privés < une signalisation du CCE (et de la bibliothèque) toujours inexistante > un certain manque de curiosité et de fidélité du public pour nos activités de diffusion en salle (attractivité d'Ath, Bruxelles, Tubize) > une concurrence d'autres opérateurs culturels relativement proches (Ath, Soignies, Tubize) > la campagne présente une population dispersée > la mobilité en ville (difficulté de circulation, de se garer) > une Ville « morte » les week-ends en dehors d'événements importants > des difficultés à faire « bouger » la population > des nouveaux habitants peu intégrés dans le tissu associatif local > un certain nombre d'associations très refermées sur elle-même peu enclines aux collaborations > une tranche de la population précarisée malgré le statut de commune « favorisée » > des transports en commun « minimum » vers la région du Centre alors que nous dépendons de l'arrondissement de Soignies > une situation à l'extrême est de la Wallonie picarde, très proche de Bruxelles (forte attractivité) > peu ou pas de contact avec les Centres culturels de la région du Centre (Rebecq, Soignies, Tubize)

> une école en immersion linguistique à Marcq > de nombreux services communaux : un Service social et extrascolaire, un Office du tourisme, un Espace Public numérique, un Centre d'initiation à l'environnement, une Agence de développement Local... > les moyens de transports importants • Nœud routier important (3 sorties d'autoroute A8) • Le Rail → Bruxelles, Geraardsbergen, Tournai • Les Bus (TEC/De Lijn) → Brabant wallon, Vlaams-Brabant, Wallonie picarde	
Les opportunités	Les menaces - freins
> une possible réaffectation du Centre culturel dans les infrastructures du Parc (rénovation de bâtiments mieux adaptés à l'accueil de spectacles et d'artistes) > une collaboration accrue entre les opérateurs culturels, touristiques et économiques de la commune > le développement probable d'une dynamique de projets avec les écoles > l'action de plus en plus reconnue du CCE dans le domaine du conte et de la formation théâtrale sur le bassin de vie et en dehors > le désir de certaines associations de créer des partenariats forts (projet de CEC) > penser le développement culturel en fonction du territoire, du bassin de vie (spécificités) > le potentiel culturel et touristique de la commune	> les moyens relativement modestes octroyés globalement à la culture notamment en regard du nombre de la population et du travail accompli > le financement effectif du nouveau décret toujours en doute > la raréfaction probable des aides-services de la Province du Hainaut > le changement du système de l'aide APE > le vieillissement progressif de l'équipe > un grand nombre d'activités au niveau des associations tout au long de l'année (Fête, repas, pièces de théâtre...) > une très grande offre (hétéroclite) d'activités organisées par le privé dans le Parc : concurrence > l'organisation d'un programme de spectacles en salle par un privé (pourrait être perçu comme opportunité) > la difficulté de motiver de nouveaux volontaires pour s'impliquer dans l'organisation des activités du CCE > l'existence d'un service animations de la Ville qui mène encore à la confusion du public au niveau du rôle de chacun

Identification des défis culturels importants

- notre capacité à répondre aux demandes de partenariat croissant des écoles ;
- notre capacité à fédérer plus d'associations autour de projets communs ;
- notre capacité à créer, à innover et à répondre aux défis sociétaux qui s'imposent à nous ;
- notre capacité à répondre à la demande croissante au niveau des ateliers de théâtre ;
- notre capacité à mieux soutenir les demandes des artistes (artistes plasticiens, artistes locaux, demande de résidence) ;
- notre capacité à porter une action culturelle en décentralisation dans les différents lieux de vie de la commune ;
- notre capacité à répondre pleinement à notre mission d'accroître et d'intensifier l'exercice du droit à la culture pour tous ;
- notre capacité à motiver les citoyens à s'impliquer davantage dans les projets et les instances du CCE

2.2. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

2.2.1. Description de la démarche

2.2.1.1. Récolte des données objectives :

Situation du CCE dans son espace géographique, politique et culturel

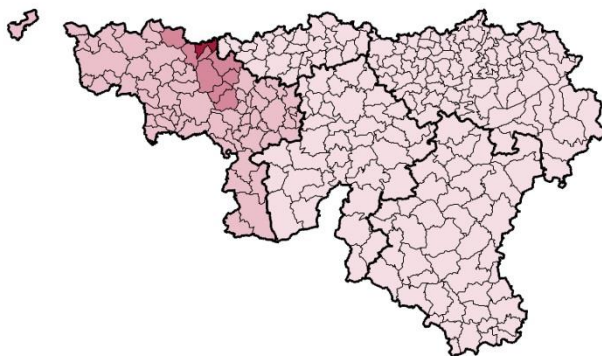
Source(s) : Registre national, SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium ; Direction générale Statistiques - Statistics Belgium - Calculs : IWEPS ; Steunpunt WSE ; ACHO ; le Forem ; Diagnostic territoire, projet de développement local 2014-2020 de l'Agence de développement Local (Enghien) ; Plan quinquennal de développement de la Bibliothèque.

Situation et caractéristiques géographiques

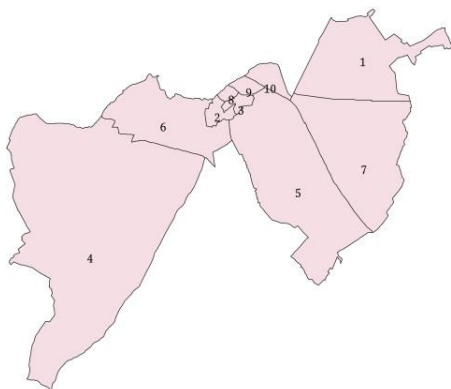
L Arrondissement de Soignies
la Province de Hainaut
Comité subrégional de l'emploi de la Région du Centre
Maison du tourisme du Tournaisis
Code INS: 55010
Superficie: 4.059,27 hectares
Population au 1er janvier 2015: 13.454 habitants

Administration communale
Adresse: Avenue Reine Astrid, 18b
Code postal: 7850
Téléphone: 02/397 14 11
Fax: 02/397 14 69
Site internet: http://www.enghien.be

Collège et conseil communal
Nombre de membres du conseil communal: 23
Nombre d'échevins: 5



Ses communes wallonnes limitrophes: REBECQ, BRAINE-LE-COMTE, SILLY
Code postal: 7850



1	Bois du Sirohou
2	Cardinal Mercier
3	Enghien Centre
4	Labiau
5	Les 7 étoiles
6	Marcq
7	Petit-Enghien
8	Saint-Christophe
9	Viaduc
10	Zone industrielle

Enghien, commune à statut linguistique spécial, est située au creux de la Wallonie picarde mais sur l'Arrondissement de Soignies. Considérée comme une ville semi-rurale, elle est reconnue comme « Ville d'art et d'histoire ». Le mix proposé (entre les zones d'habitats, les zones agricoles, les surfaces industrielles, les zones naturelles...) peut être considéré comme homogène. La superficie totale du territoire est de 4 059 ha. 70 % de la superficie totale est affectée en zones agricoles et 11 % en zone d'habitat. Les zones d'activités économiques, avec 64 ha, représentent quant à elles 1,6 % de la surface de la commune.

Le territoire communal issu de la fusion des communes au 1^{er} janvier 1977 regroupe les entités suivantes : Enghien, Petit-Enghien et Marcq. Quelques caractéristiques méritent d'être soulignées :

- Enghien accueille près de 50 % de la population totale et s'articule autour de son centre-ville qui est relativement restreint (enserrée sur 70 hectares dans les limites de ses anciens remparts) et, élément peu commun, accueille en son sein un parc de 182 ha, classé « *Patrimoine Majeur de Wallonie* ». Le caractère de centre historique ancien au riche patrimoine architectural est également à notifier. Dans ses limites Nord, on retrouve deux zonings occupés par une quinzaine de PME.
- Petit-Enghien, de type rural, accueille plusieurs concentrations résidentielles très peuplées. Le caractère agricole est encore bien présent ;

- Quant à Marcq, son territoire évolue sensiblement suite à une urbanisation importante favorisant de ce fait un « liaisonnement » plus marqué avec Enghien centre. Deux sites favorisent l'activité économique : la zone contiguë au « *Business Center* » (Maison de l'Entreprise) et le nouveau zoning « *Qualitis* » dont le centre de compétence et ses halls relais sont en voie d'achèvement.

En matière de situation géographique, la ville d'Enghien jouxte la frontière avec la Flandre Orientale. La proximité de Bruxelles (30 kms) et la rapidité d'accès à la métropole Lilloise (75 kms) méritent également d'être soulignées. Dans un rayon de chalandise de 20 Kms, le nombre d'habitants comptabilisés est de 250 000 (120 000 en Wallonie et 130 000 en Flandre). Enghien dispose par ailleurs d'un nœud autoroutier réellement exceptionnel (3 sorties d'autoroute) complété par un réseau ferroviaire de qualité, implanté à la lisière du centre-ville. Les caractéristiques susmentionnées facilitent très certainement l'accessibilité au territoire.

L'image globale véhiculée par la ville d'Enghien est celle d'une commune dynamique où il fait bon vivre. Plusieurs supports communaux de qualité renforcent cette image tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entité (site internet, magazine d'informations communales, brochures touristiques et culturelles, CD Rom, plaquettes,...).

Toutefois, il existe un réel besoin de davantage affiner l'image de la ville. Contrairement à d'autres entités qui peuvent appuyer leur communication sur une symbolique forte (ex : le livre pour Redu, les Francolies pour Spa, les Géants pour Ath...), Enghien ne dispose pas encore d'une image suffisamment bien établie. C'est pourquoi, les Autorités communales ont entamé une réflexion portant sur des éléments suffisamment forts que pour créer une nouvelle dynamique indispensable au développement touristique, commercial et économique du territoire.

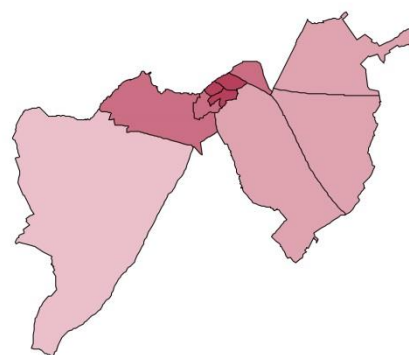
La situation géographique du territoire est donc un atout incontestable. Ce positionnement favorable est générateur de retombées positives. Il favorise l'intérêt du monde entrepreneurial (implantations de sociétés), du secteur commercial, de nouveaux habitants... Il convient toutefois de demeurer attentif aux éventuels effets pervers (pression foncière, perte de caractère, problèmes de mobilité,...).

Population

Population totale et densité au 1er janvier

	Population totale	Densité	
	La commune	La commune	Communes limitrophes
1991	10.266	252,9	173,8
2001	10.982	270,5	192,0
2006	11.980	295,1	201,3
2010	12.688	312,6	207,1
2015	13.454	331,4	212,2

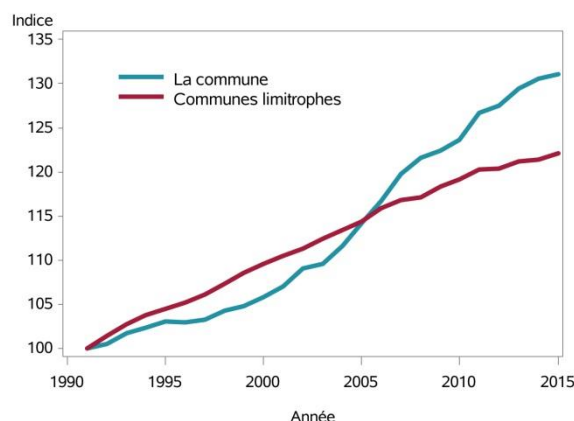
Densité de la population des quartiers en 2013



Habitants au Km2

- De 46,4 à moins de 212,3
- De 212,3 à moins de 593,7
- De 593,7 à moins de 4547,5
- De 4547,5 à 9871,0

Evolution de la population de 1991 à 2015 (1991=100)



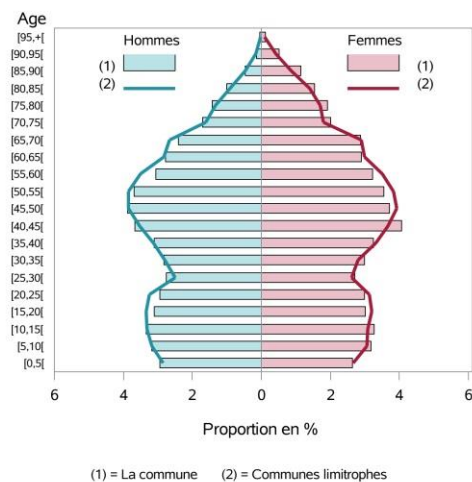
De 9.537 habitants en 1977 lors de la fusion des Communes, à 13.489 au 1^{er} janvier 2016, Enghien compte donc 3.952 habitants de plus, soit une augmentation de près de 40% de sa population (plus de 330 habitants/km²). On y compte 52% de femmes pour 48% d'hommes.

Population par âge

Structure par classe d'âge au 1^{er} janvier

	Population	Répartition par classe d'âge		
	La commune en 2015	La commune en 2015	Communes limitrophes en 2015	La commune en 2001
Classe d'âge				
Total	13.454	100,0%	100,0%	100,0%
0 à 14 ans	2.496	18,6%	18,1%	18,2%
15 à 29 ans	2.356	17,5%	18,0%	18,5%
30 à 44 ans	2.675	19,9%	19,2%	22,2%
45 à 59 ans	2.838	21,1%	22,4%	20,3%
60 à 74 ans	1.973	14,7%	14,8%	13,6%
75 ans et plus	1.116	8,3%	7,4%	7,2%
0 à 19 ans	3.321	24,7%	24,7%	24,3%
20 à 64 ans	7.807	58,0%	59,0%	59,5%
65 ans et plus	2.326	17,3%	16,4%	16,1%
Hommes	6.515	100,0%	100,0%	100,0%
0 à 14 ans	1.274	19,6%	19,0%	19,6%
15 à 29 ans	1.185	18,2%	18,5%	19,4%
30 à 44 ans	1.290	19,8%	19,2%	22,7%
45 à 59 ans	1.429	21,9%	22,8%	20,7%
60 à 74 ans	924	14,2%	14,5%	12,6%
75 ans et plus	413	6,3%	5,9%	4,9%
Femmes	6.939	100,0%	100,0%	100,0%
0 à 14 ans	1.222	17,6%	17,3%	16,9%
15 à 29 ans	1.171	16,9%	17,5%	17,7%
30 à 44 ans	1.385	20,0%	19,2%	21,7%
45 à 59 ans	1.409	20,3%	22,1%	19,9%
60 à 74 ans	1.049	15,1%	15,1%	14,4%
75 ans et plus	703	10,1%	8,8%	9,3%

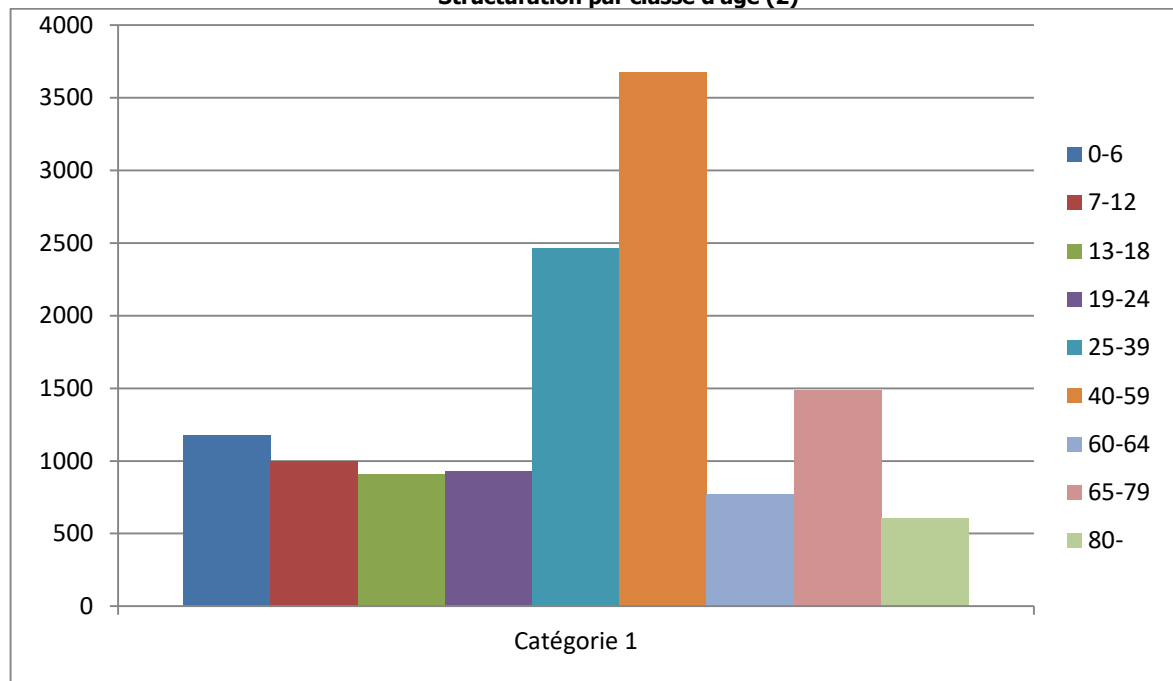
Population et société

Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2015 (Proportion en %)

Perspectives de la population

	Perspectives de la population communale		Répartition par classe d'âge en 2026	
Classe d'âge	2021	2026	La commune	Communes limitrophes
Population	15.044	15.881	100,0%	100,0%
0 à 19 ans	3.920	4.153	26,1%	25,4%
20 à 64 ans	8.428	8.691	54,7%	55,2%
65 ans et plus	2.696	3.037	19,1%	19,5%

Structuration par classe d'âge (2)



Cette hausse s'est notamment accélérée à partir de 1998 et continue à augmenter malgré un léger fléchissement de la courbe ascendante ces dernières années. Les prévisions démographiques nous amèneraient aux portes des 15000 habitants vers 2020-22.

Nombre relatif d'habitants en 2035 (si 2015 = 100 pers.) (habitant(s))

ID: 244600	2012-2026	2013-2026	2015-2035
Enghien	121,3	119,5	116
Wallonie	108,6	108,1	108

D'où vient cette nouvelle population ?

De la région Bruxelles-Capitale (1.860 individus), du Hainaut (1.874 individus), du Brabant flamand (1.585 individus), du Brabant wallon (957 individus), des autres provinces wallonnes (189 individus), des autres provinces flamandes (191 individus).

Les principales nationalités en 2015

Nationalité	Nombre
France	178
Italie	170
Espagne	108
Portugal	63
Rép démo Congo	53

Nationalités :

Belges : 95%

Etrangers : 5% (grande majorité français, italiens et espagnol sur les 56 nationalités recensées)

Néerlandophones : 9% (estimation basée sur les documents officiels demandés en Néerlandais)

Emploi du français pour environ 12200 personnes

Emploi du Néerlandais pour environ 1100 personnes

Cette immigration a des effets positifs et négatifs sur la vie locale.

Parmi les éléments négatifs il faut noter : la pression immobilière (dont nous parlerons plus loin), la hausse du trafic routier et donc des problèmes de mobilité surtout dans un centre-ville comme Enghien (nombreuses rues étroites, une rue principale comme artère de traversée unique de la Ville,...).

Parmi les éléments positifs il faut noter : un accroissement des recettes communales (Enghien se situe en bonne place parmi le classement des communes en fonction du revenu fiscal moyen par habitant), de nouveaux projets, activités, initiatives potentielles, ainsi que de nouveaux clients pour le commerce local,...

Les pistes d'actions se situent clairement dans l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants afin de favoriser leur implication dans la vie locale.

Il s'agit aussi puisque cette population travaille surtout sur Bruxelles, d'éviter le phénomène de la ville dortoir et d'amener ces personnes à vivre plus pleinement leur vie sociale et culturelle à Enghien et dans les environs.

Population étrangère en 2006 et 2015

	2006			2015		
	Nombre	Répartition		Nombre	Répartition	
		La commune	Communes limitrophes		La commune	Communes limitrophes
Total Europe	432	84,2%	86,7%	659	76,4%	81,4%
Total UE 28	411	80,1%	84,2%	637	73,8%	79,5%
Total Asie	15	2,9%	1,3%	23	2,7%	2,4%
Total Afrique	55	10,7%	7,1%	133	15,4%	9,7%
Total Amérique	11	2,1%	4,8%	41	4,8%	6,2%
Total Océanie			0,0%			
Autre			0,1%	7	0,8%	0,3%
Total Etrangers	513	100,0%	100,0%	863	100,0%	100,0%
Part des étrangers dans la population totale		4,3%	6,3%		6,4%	7,3%

Afin d'amener ces nouveaux habitants vers les commerces du centre-ville, un travail devra être mené auprès des commerçants qui voient arriver une nouvelle « race » de clients plus exigeants en termes de diversité de l'offre, d'accessibilité (plages horaires d'ouverture), de qualité de l'accueil..., car habitués à fréquenter des centres commerciaux plus importants.

Niveau d'étude

Population totale de 18 ans et plus

Niveau d'éducation	Nombre	Répartition	
		La Commune	Communes limitrophes
Sans diplôme	264	2,8%	2,8%
Enseignement primaire	1.029	10,8%	10,5%
Enseignement secondaire inférieur	2.118	22,2%	22,1%
Enseignement secondaire supérieur	2.605	27,3%	27,9%
Post-secondaire non supérieur	161	1,7%	1,8%
Supérieur	2.605	27,3%	27,5%
Docteurs	53	0,6%	0,5%
Inconnu	714	7,5%	7,0%
Total	9.549	100,0%	100,0%

Le chômage et les bénéficiaires du revenu d'intégration

Avant de tenter d'expliquer les spécificités du chômage à Enghien, il convient au préalable de définir quelques concepts :

- Les demandeurs d'emplois inoccupés regroupent les Chômeurs Complètement Indemnisés (CCI), les autres demandeurs d'emploi inoccupés inscrits obligatoires (par exemple, les personnes bénéficiant du revenu minimum d'insertion), et les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits librement.
- La population active représente la population totale en âge de travailler (15-64 ans) qui travaille (salariés, indépendants, aidants) ou qui souhaite travailler (les demandeurs d'emploi).

Le taux de DEI est le rapport entre les DEI et la population active.

En 2013, avec un taux de DEI de 10,1%, Enghien se situe, à titre de comparaison, en deçà de la Région wallonne (15,4%), de la province du Hainaut (17,3%), de la Direction régionale du Forem de La Louvière (16,9%) et de la Direction régionale du Forem de Tournai (12,5%).

L'augmentation du nombre de DEI sur 15 ans (de 521 DEI à 632 DEI c'est-à-dire, + 21% entre 1998 et 2013), est à pondérer du fait de l'augmentation de la population inscrite sur le territoire d'Enghien (+ 25% entre 1998 et 2013).

Un des critères permettant de diagnostiquer la nature du chômage, c'est la durée d'inoccupation.

Le taux de DEI de courte durée (-de 2 ans) est plus important à Enghien qu'ailleurs en Wallonie.

Cette situation est préférable, puisque un « turn-over » important rend la situation du chômage socialement et humainement plus tolérable.

Comme ailleurs en Wallonie, (les différences ne sont pas significatives), faible niveau de formation et chômage sont intimement liés. Parmi les DEI enghiennois, près de la moitié ont au maximum un diplôme du 2^e degré de l'enseignement secondaire. Et la part des DEI ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur représentent environ 85% de DEI enghiennois.

Taux de chômage administratif

	2003		2008		2013	
	La commune	Communes limitrophes	La commune	Communes limitrophes	La commune	Communes limitrophes
Total	10,7	11,8	10,5	11,5	11,2	12,1
15-24 ans	24,9	28,7	23,9	26,3	27,5	30,8
25-49 ans	10,3	11,3	9,4	9,8	9,5	10,1
50-64 ans	4,4	5,1	8,5	10,4	10,0	10,7
20-29 ans	18,7	21,0	17,1	20,8	19,4	22,8
30-59 ans	8,3	9,4	8,9	9,4	9,1	9,7
60-64 ans	1,2	2,5	1,1	4,3	7,0	5,2

Bénéficiaires du revenu d'intégration en 2008 et 2014

Nombre total de bénéficiaires

	2008		2014	
	<i>la commune</i>	<i>Communes limitrophes</i>	<i>La commune</i>	<i>Communes limitrophes</i>
Nombre total	88		106	
Pourcentage de femmes	62,5	54,6	64,2	56,6

Répartition par classe d'âge en pourcents

	2008		2014	
	<i>la commune</i>	<i>Communes limitrophes</i>	<i>La commune</i>	<i>Communes limitrophes</i>
Moins de 18 ans	0,0	2,6	3,6	1,4
De 18 à 24 ans	33,7	38,0	27,0	40,9
De 25 à 44 ans	38,0	29,7	44,1	34,9
De 45 à 64 ans	27,2	28,2	19,8	22,1
65 ans et plus	1,1	1,4	5,4	0,7

En fonction de l'âge, il n'y a pas de différence significative par rapport aux autres régions comparées.

Enfin, il faut noter un rééquilibrage à partir de 2005, entre chômages masculin et féminin avec une diminution de ce dernier. Il faut sûrement y avoir un effet de l'implantation depuis 2005 de 2 entreprises agréées « Titres-Services », dont l'une a créé plus de 50 emplois.

La population active

La population active d'Enghien rassemble les personnes en âge de travailler (15-64 ans) qui :

- sont domiciliées sur le territoire d'Enghien ;
- travaillent soit sur le territoire communal, soit à l'extérieur ;
- sont demandeurs d'emploi inoccupés (DEI).

Cette population représente +/- 6.100 personnes, (2900 femmes et 3200 hommes).

En 2010, le taux d'activité est de 71,8% (70,9% en 2007) pour Enghien et de 67,6 % pour la Région wallonne. Quant au taux d'emploi, il est de 64% (63,2% en 2007) et de 56,7% pour la Région wallonne.

Les indicateurs de la population active

	2003		2008		2013	
	<i>La commune</i>	<i>Communes limitrophes</i>	<i>La commune</i>	<i>Communes limitrophes</i>	<i>La commune</i>	<i>Communes limitrophes</i>
Total						
Taux d'activité	70,4	69,7	71,5	70,1	71,4	70,5
Taux d'emploi	62,8	61,5	64,0	62,1	63,4	62,0
Taux de chômage administratif	10,7	11,8	10,5	11,5	11,2	12,1
Hommes						
Taux d'activité	75,8	76,3	76,1	74,9	75,9	74,4
Taux d'emploi	69,2	69,0	69,2	67,4	67,7	65,7
Taux de chômage administratif	8,7	9,5	9,0	10,0	10,8	11,6
Femmes						
Taux d'activité	64,8	63,1	67,0	65,4	67,0	66,6
Taux d'emploi	56,3	53,9	58,8	56,8	59,2	58,3
Taux de chômage administratif	13,1	14,6	12,3	13,1	11,6	12,6

L'emploi local se compose de 2220 emplois salariés, 1379 dans le secteur privé et 841 dans le secteur public. A cela il faut ajouter 787 indépendants et 56 aidants. (Chiffres Iweps et ONSS au 31-12-2010).

La population active occupée représente 5514 personnes.

Marché du travail

	1er janvier 2006					1er janvier 2014				
	Nombre dans la commune			Répartition		Nombre dans la commune			Répartition	
	Hommes	Femmes	Total	La commune	Communes limitrophes	Hommes	Femmes	Total	La commune	Communes limitrophes
Salariés	2.094	1.951	4.045	33,7%	32,8%	2.155	2.190	4.345	32,5%	32,4%
Indépendants	507	223	730	6,1%	5,8%	556	264	820	6,1%	6,2%
Aidants	26	59	85	0,7%	0,8%	20	32	52	0,4%	0,5%
Salariés et indépendants/aidants	114	63	177	1,5%	1,6%	181	113	294	2,2%	2,0%
Salariés à titre principal	105	57	162	1,4%	1,5%	177	104	281	2,1%	1,9%
Indépendants à titre principal	9	6	15	0,1%	0,1%	4	9	13	0,1%	0,1%
Demandeurs d'emploi	305	380	685	5,7%	6,2%	258	254	512	3,8%	4,2%
DE après travail à temps plein, avec alloc. de	163	196	359	3,0%	3,3%	205	176	381	2,8%	3,2%
DE après un emploi à temps part. volontaire, avec alloc. de chômage	4	19	23	0,2%	0,2%	5	18	23	0,2%	0,2%
DE dispensé	74	90	164	1,4%	1,4%	48	60	108	0,8%	0,9%
Interruption complète de la carrière	9	15	24	0,2%	0,2%	5	24	29	0,2%	0,2%
Prépensionnés et pensionnés	873	1.162	2.035	17,0%	15,7%	991	1.326	2.317	17,3%	16,3%
Mise en disponibilité préalable à la mise à la retraite						4	6	10	0,1%	0,1%
Bénéficiaires de pension (sans travail)	791	1.144	1.935	16,1%	14,7%	987	1.320	2.307	17,2%	16,2%
Autres	342	766	1.108	9,2%	9,8%	2.160	2.624	4.784	35,7%	36,1%
Total	5.837	6.162	11.999	100,0%	100,0%	6.459	6.928	13.387	100,0%	100,0%

Seul un salarié résidant à Enghien sur huit travaille sur le territoire de cette commune. Autrement dit, près de 90 % des Enghiennois travaillent en-dehors de leur commune.

Près de la moitié des salariés-résidents d'Enghien travaille dans la région de Bruxelles-Capitale (47 %) et 17 % en Flandre, soit autant qu'au sein des 16 communes de la direction régionale de La Louvière.

Au niveau communal, outre les entités bruxelloises et Enghien même, c'est Ath et Tubize qui attirent le plus d'Enghiennois (soit une centaine chacun).

Ces chiffres ont leur importance en ce qui concerne la mobilité, mais aussi en fonction de l'impact qu'ils peuvent avoir sur le commerce local. En effet, les Enghiennois qui quittent le territoire pour aller travailler, sont susceptibles également d'acheter et de vivre leurs activités de loisirs, voire une grande partie de leur vie sociale, à proximité ou sur le chemin du travail. D'autant plus, s'il s'agit de nouveaux habitants, ayant déjà des habitudes de consommation en dehors du territoire, ou rentrant plus tard le soir, après 18h lorsque la majorité des commerces enghiennois sont entrain de fermer.

Ces chiffres apportent également de l'eau au moulin à ceux qui qualifient Enghien de « ville dortoir ».

Répartition géographique des travailleurs salariés travaillant et résidant

	2008			2013		
	Nombre de salariés	Répartition des salariés		Nombre de salariés	Répartition des salariés	
		La commune	Communes limitrophes		La commune	Communes limitrophes
Travailleurs salariés résidant dans la commune	4.074	100,0%	100,0%	4.195	100,0%	100,0%
Travaillant dans la commune	330	8,1%	6,9%	464	11,1%	6,7%
Travaillant dans l'arrondissement (excl. la commune)	254	6,2%	14,5%	205	4,9%	14,4%
Travaillant dans la province (excl. l'arrondissement)	359	8,8%	8,7%	360	8,6%	8,6%
Travaillant en Wallonie (excl. la province)	439	10,8%	17,8%	460	11,0%	18,3%
Travaillant en Belgique (excl. la Wallonie)	2.692	66,1%	52,1%	2.703	64,4%	51,9%
Travaillant au Luxembourg	0	0,0%	0,0%	De 1 à 3	0,1%	0,1%
Travailleurs salariés travaillant dans la commune	1.854	100,0%	100,0%	2.100	100,0%	100,0%
Résidant dans la commune	330	17,8%	24,0%	464	22,1%	25,1%
Résidant dans l'arrondissement (excl. la commune)	614	33,1%	18,5%	532	25,3%	24,8%
Résidant dans la province (excl. l'arrondissement)	347	18,7%	24,7%	468	22,3%	22,9%
Résidant en Wallonie (excl. la province)	183	9,9%	22,4%	204	9,7%	19,4%
Résidant en Belgique (excl. la Wallonie)	367	19,8%	10,0%	419	20,0%	6,9%
Résidant à l'étranger	13	0,7%	0,4%	13	0,6%	0,8%

L'économie locale

Le tissu économique enghiennois se compose en grande majorité de petites et moyennes entreprises.

Au 31 décembre 2012, le **secteur de l'agriculture** représente 88 indépendants et aidants (95 en 2008) principalement dans le sous-secteur « Culture et élevage associés ». Le nombre d'aidants est en augmentation très sensible depuis 2003, avec la reconnaissance d'un statut fiscal pour ceux-ci.

Cela est surtout vrai dans le secteur de l'agriculture, mais la hausse se vérifie dans tous les secteurs d'activité, et notamment dans ceux du commerce et des professions libérales.

L'industrie et l'artisanat comptent 205 assujettis indépendants et aidants contre 176 en 2008 et 168 en 2005.

Le secteur du commerce rassemble 425 opérateurs, dont 164 sont administrateurs et pour lesquels il ne nous a pas été possible d'identifier le lieu du siège social ou d'exploitation de leur société.

Le commerce de gros représente 17 établissements (16 en 2008), tandis que le commerce de détail compte 91 unités (101 unités en 2008 avec un plus bas sur 10 ans à 96 unités en 2006).

L'HORECA comptabilise 46 assujettis (43 en 2008).

Le secteur des professions libérales rassemble 333 assujettis contre 276 en 2008 et 244 en 2005.

Le secteur des Services aux particuliers et aux entreprises représente 88 assujettis contre 77 en 2008.

Le commerce de centre-ville connaît quelques problèmes :

- vitrines vides
- transformations des espaces en logements
- homogénéité des façades et des enseignes
- absence d'identité commerciale
- concurrence des centres commerciaux avoisinants (Ath, Hall, Bruxelles);
- plages d'horaires d'ouverture restreintes (surtout en soirée)
- ...

Ces difficultés sont à mettre en parallèle avec la mobilité et l'environnement dans lequel se déploie le commerce local. Comment le centre-ville d'Enghien peut-il se développer commercialement, attirer de nouveaux investisseurs, davantage de visiteurs ?

A la suite des propositions du Plan Communal de Mobilité, la Ville a souhaité s'assurer que celles-ci n'auraient pas un impact négatif sur le commerce de proximité en centre-ville. Elle a donc réalisé un marché pour la réalisation d'un **schéma de développement commercial** (SDC) comprenant 3 phases : un diagnostic, des pistes stratégiques et un plan d'actions. Ce travail a été confié au bureau d'études Augéo-AMCV.

Les deux premières phases du SDC sont terminées. Le plan d'actions sera dessiné dès que les choix politiques seront arrêtés à propos du PCM.

Parallèlement à ces deux outils planologiques est venu se greffer un « Plan qualité pôle touristique d'Enghien » financé par le Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie (CITW), en collaboration avec la Maison du Tourisme du Tournaisis. Cet instrument vise à améliorer l'accueil des visiteurs en centre-ville et l'amélioration de la perception visuelle de celui-ci. Le diagnostic est en cours, mais là aussi, pour aller plus en avant, il faudra des choix clairs en matière de mobilité.

Ces 3 plans sont interdépendants et procurent à la ville la possibilité de mettre en place divers chantiers visant à transformer durablement le centre-ville, non seulement afin d'améliorer la qualité de

vie des habitants, chalands et touristes, mais aussi en donnant la possibilité au commerce local de trouver un nouveau souffle.

Le redéploiement du commerce local constituera l'un des axes stratégiques de l'ADL d'Enghien dans les mois et les années à venir.

Pour ce qui est de l'industrie et de l'artisanat traditionnels, la situation est complexe également. La Zone d'activité Économique traditionnelle est saturée, et rien n'est prévu au plan de secteur pour créer de nouveaux espaces disponibles pour les entreprises.

Par ailleurs, en ce domaine, la volonté politique d'Enghien s'est matérialisée par la création d'une ZAE de 26 hectares (dont +/-18 ha sont commercialisables et +/- 8 ha sont réservés aux espaces paysagers) appelée « QUALITIS », et dont la vocation est d'accueillir les entreprises actives dans la technologie, la recherche et développement, l'innovation. Qualitis fait partie du réseau SPOW «Science Parks of Wallonia » qui fédère les six parcs scientifiques et technologiques du sud du pays.

Le Centre d'entreprises « la Lanterne » y a été inauguré en septembre 2010. Il accueille le Business center et met des espaces de bureaux et de réunions à la disposition des starters.

En 2015, 3 nouvelles entreprises ont décidé de s'installer avec en prévision, la création de plus de 70 emplois nouveaux : L'Ecopain d'Ignace est une boulangerie et pâtisserie industrielle bio haut de gamme ; Food Waste Solution est un bureau d'études en traitement de déchets organiques ; Ambimat est une entreprise enghiennoise spécialisée dans les techniques modernes de chauffage. En outre, la crèche « les lucioles » qui comporte 24 lits, a ouvert ses portes en au sein du Parc « Qualitis ».

Habitat et pression foncière

Nombre de de logements et de bâtiments résidentiels

	Répartition en pourcents		
	La commune	La commune	Communes limitrophes
Nombre de logements	5.613		
Nombre de bâtiments	4.570	100,0	100,0
Année d'érection du bâtiment			
Avant 1900 (1)	738	16,1	34,2
De 1900 à 1918 (2)	523	11,4	10,5
De 1919 à 1945 (3)	536	11,7	9,5
De 1946 à 1961 (4)	352	7,7	6,3
De 1962 à 1970 (5)	381	8,3	5,7
De 1971 à 1981 (6)	714	15,6	12,4
Après 1981 (7)	1.326	29,0	21,4

Il faut distinguer l'habitat d'Enghien Ville, ancienne cité médiévale, de celui des 2 villages de l'entité : Petit-Enghien et Marcq dont l'habitat traditionnel est de type rural.

Pour Enghien, le centre-ville se compose d'un grand nombre d'habitations témoignant d'une richesse architecturale indéniable, alors que dans les rues décentralisées, l'habitat est plus modeste, plus petit. Partout, en Ville comme dans les villages, des projets immobiliers ont vu, voient ou vont voir le jour. Il faut pouvoir anticiper la demande en logements.

Cela a évidemment un impact sur le prix de terrains et du logement. Le m² se négociait aux environs de 25,00 euros il y a 10 ou 15 ans. Aujourd'hui, il avoisine les 160,00 euros et la tendance à la hausse est inéluctable au vu de la situation géographique et du potentiel offert par le territoire.

Depuis deux ans, le service urbanisme tente de demander aux promoteurs immobiliers de prévoir une part de logement à prix moyen (500,00 euros/mois pour la location). Soulignons que cette initiative connaît un certain succès.

Cette pression foncière a aussi un impact sur les loyers des commerces en centre-ville.

	De 2003 à 2006	De 2007 à 2010	De 2011 à 2014
Nouvelles constructions			
Nombre de bâtiments	265	236	142
Nombre de logements dont	316	381	271
Nombre d'appartements	66	162	141
Nombre de bâtiments avec un seul	250	219	130
Superficie totale habitable en m ²	31.710	34.114	24.433
Nombre de bâtiments rénovés	108	90	121

Agriculture

Le secteur de l'agriculture suit la tendance observée au niveau de la région. À savoir que le nombre d'exploitations se réduit chaque année au vu des difficultés rencontrées par le secteur. À Enghien, la totalité des exploitations (au nombre de 89) actives dans ce secteur sont de petites structures. La plupart concentrent leurs activités dans les domaines suivants : l'élevage d'ovins, caprins et équidés, culture et élevages associés, services annexes à la culture.

L'analyse de ces données met en évidence un secteur économique qui s'étiolle progressivement. Ainsi, le tassement observé est de l'ordre de 10 % et ce sur les dix dernières années.

Environnement - Cadre de vie

Enghien est une ville qui présente un environnement de qualité. Le patrimoine bâti, culturel et naturel sont des éléments d'attractivité à haut potentiel. De nombreux monuments, édifices et curiosités jalonnent le territoire (La Maison Jonathas, le Couvent des Capucins, les murailles médiévales, le musée-ferme Darbé, la ferme pédagogique Warelles, les façades remarquables, ...).

Toutefois, le centre-ville présente quelques lacunes :

- Des façades sont sales et ne sont pas entretenues. L'un ou l'autre bâtiment représente un véritable chancre ;
- les trottoirs sont étroits, voire très étroits par endroit rendant le déplacement piétonnier désagréable ;
- des enseignes commerciales ne sont pas conformes à la réglementation communale, et certaines vitrines commerciales sont peu soignées.

Consciente de ces différentes problématiques, la ville d'Enghien a décidé, au départ de plusieurs études réalisées par des partenaires privés (Plan Communal de Mobilité, Schéma de Développement Commercial et Pôle Qualité Touristique) de remédier à cette situation en mettant en place différentes actions permettant de concourir à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement en général.

La mise en place progressive de ces outils de gestion permettra très certainement à la ville d'Enghien de répondre aux demandes de ses concitoyens. A savoir : un centre-ville plus accueillant, des infrastructures de qualité, un cadre de vie plus agréable, un environnement commercial plus dense, ... Bref, toute une série de facteurs d'amélioration qui seront autant d'atouts susceptibles d'attirer de nouveaux investisseurs (nouveaux commerces, PME, ...) et par là même à créer de l'emploi.

La Ville d'Enghien a entamé, depuis une quinzaine d'années, et plus particulièrement depuis l'achat du parc, une stratégie de développement touristique dont l'objectif est d'augmenter l'attractivité de l'entité en lien étroit avec son riche patrimoine et par là même de contribuer efficacement à son développement économique. À cet égard, le parc d'Enghien représente un formidable outil de promotion touristique et culturel générateur d'emplois et de retombées positives pour la ville et ce même au niveau de la région. Un processus constant d'amélioration des différentes infrastructures touristiques ainsi qu'une professionnalisation accrue de ces activités (depuis la mise en place de l'Office du Tourisme) ont été mis en route dans ce but (notamment via le phasing out de l'objectif 1). La fréquentation du site est en constante progression (+ de 85 000 visiteurs en 2009) et la mise en place d'un partenariat public/privé devrait permettre d'assurer une réelle plus-value sur le long terme (rentabilité progressive de l'outil, retombées sur le commerce local...).

Il n'y a pas à proprement parler de nuisances marquées et le domaine de la propreté publique est relativement bien maîtrisé grâce notamment à la mise sur pied de quelques actions de terrain (structures-poubelles, prise en compte de la problématique des déjections canines, affichages, sensibilisation via le magazine d'informations communales, collectes des encombrants et PMC, guides composteurs, bulles à verre, parc à conteneurs, ...).

En matière environnementale, l'entité d'Enghien accueille une « *commission environnement* » qui rassemble tous les acteurs de l'environnement pour traiter de problèmes et de projets locaux. Enghien, à cheval sur deux sous-bassins hydrographiques, participe à deux contrats de Rivière : le contrat de rivière de la Senne et le contrat de rivière de la Dendre. Notons également la présence d'un Centre d'Initiation à l'Environnement (C.I.E.) dont l'objectif est de sensibiliser, d'initier et d'éduquer le public à la nature et à l'environnement.

Le tourisme, avec en point d'orgue le domaine d'Arenberg, représente un vecteur de développement très important. Il doit jouer un rôle de produit d'appel susceptible de promouvoir les autres facettes de l'entité : son secteur commercial, les services offerts...

Le respect de cet environnement de qualité et de cadre de vie est également essentiel afin qu'il puisse jouer son rôle d'attractivité au niveau de plusieurs pôles de développement (tourisme, commerces...).

Mobilité

L'agglomération d'Enghien est traversée par une circulation intense qui trouve son origine à la fois au niveau d'un transit important mais également au niveau d'un accroissement conséquent de la population périphérique (Marcq et Petit-Enghien) qui souhaite se rendre en centre-ville.

Cette situation est préjudiciable à la sécurité des piétons, à la tranquillité des résidents mais également au niveau du commerce dans sa globalité. En effet, elle suscite de fréquents embouteillages et perturbe ainsi les fonctions normales du centre urbain.

Face à ces constats, l'administration a décidé de mettre en place un plan à portée stratégique. Un Plan Communal de Mobilité a donc été réalisé par les bureaux d'études TRANSITEC / COOPARCH. Cet outil s'inscrit pleinement dans une logique de développement de l'entité où la gestion rationnelle des déplacements permettra d'améliorer la qualité de vie des Enghiennois, mais aussi de renforcer l'attractivité de la cité.

Le PCM a été mis à l'enquête publique qui s'est déroulée du 25 mai au 9 juillet 2010. Plusieurs axes sont actuellement à l'étude. Parmi ceux-ci citons notamment :

- La mise en œuvre d'une véritable politique de stationnement ;
- L'amélioration des conditions de circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite ;
- Le développement d'aménagements cyclables sécurisés et continus ;
- L'amélioration de l'intermodalité au niveau de la gare SNCB ;
- Le marquage des entrées de ville ;
- La mise en place de dessertes des commerces ;
- Etc...

Comme souligné dans le point précédent consacré à l'environnement et au cadre de vie, le PCM a été complété par un « schéma de développement commercial » dont le principal objectif est de dynamiser la commune en misant notamment sur le redéploiement commercial. Cet outil de gestion stratégique permet de mieux appréhender le territoire local et donc de définir un panel d'actions approprié.

Sécurité / Prévention

La zone de Police Sylle et Dendre regroupe six communes : Enghien, Silly, Jurbise, Lens, Chièvres et Brugelette. Elle veille à assumer une série de missions en liaison directe avec la thématique référencée sous rubrique. Ainsi, les priorités suivantes sont pointées et ce, sur l'ensemble de la zone : l'insécurité routière et les vols qualifiés dans les habitations. Une attention particulière est également accordée à tout ce qui touche les domaines suivants : drogues, vandalisme et nuisance, vols de et dans les véhicules...

En matière de prévention, plusieurs initiatives méritent d'être soulignées :

- Le projet « *MEGA* » commencé début 2005 : prévention drogue dans les écoles de la zone de police ;
- Pendant les périodes scolaires, la présence quotidienne aux abords des écoles et ce pour y assurer la circulation et la sécurisation ;
- La mise en place d'un groupe « Prévention vol dans habitations ». ce groupe de citoyens encadré par la police locale, réfléchit à des actions visant une meilleure sécurisation des biens. Plusieurs initiatives ont déjà été développées : l'édition d'un guide-conseil distribué en toutes-boîtes, l'organisation de conférences-débats, ...
- Le travail de secteur qui comprend un volet orienté « jeunesse » et qui vise à prévenir les nuisances ;

L'administration veille également à développer une série de dynamiques en rapport avec les thématiques susmentionnées. Citons un exemple concernant la sécurité aux abords des écoles : marquage de zones 30, implantation de mobiliers spécifiques, distribution de feuillets aux parents et contrôles radars préventifs... Notons également le travail de terrain réalisé par les deux agents de prévention (petits délits, sécurité urbaine...).

Ce point n'amène pas de commentaires particuliers si ce n'est l'importance à accorder à ce secteur afin de maintenir (et si possible d'améliorer) le cadre de vie des citoyens enghiennois.

Les outils et plans de développement territorial et local

- Un ***Schéma de Structure Communal*** a été adopté par la ville d'Enghien le 28/11/1991. Une série d'objectifs y sont mis en évidence. Ceux-ci sont considérés comme interdépendants de sorte que leur réalisation forme un ensemble dans lequel il est difficile de dégager des options réellement prioritaires. Quelques éléments peuvent être mis en exergue et, indépendamment du fait que le schéma de structure est ancien, ils trouvent encore aujourd'hui leur raison d'être. Ainsi, la prise en compte des aspects de mobilité, de préservation du cachet ancien de la ville, du rôle moteur à jouer par le parc d'Enghien ou encore l'importance de bénéficier au niveau du territoire de suffisamment d'espaces industriels (accueil de nouvelles PME) sont des éléments majeurs ;
- Un ***Règlement Communal d'Urbanisme*** a été approuvé en séance du 18/11/1993. Cet ensemble de règles, édictées à l'initiative du Conseil communal, précise les manières formelles de réaliser les objectifs communaux en matière d'urbanisme et d'architecture. Elles viennent ainsi compléter les dispositions des règlements régionaux d'urbanisme ;
- Le ***Plan de Développement Stratégique*** de l'ADL a été approuvé en 1999. Celui-ci identifiait quatre axes de développement majeurs : le secteur économie/emploi, le logement, la gestion centre-ville et le tourisme. Ce document est amené à devenir obsolète lorsque le diagnostic de territoire (+ plan stratégique, objectifs et fiches-projets) aura été validé courant 2007 ;
- Un ***Plan Communal de Développement de la Nature***. Courant du mois de juin 2006 le Ministre Lutgen a sélectionné le projet de PCDN de la Ville d'Enghien. Cet outil intègre tous les acteurs de l'environnement qui vont définir en commun un programme d'actions en faveur de la nature. Ce plan est basé sur une étude globale de l'état de l'environnement à Enghien, intégralement financée par la Région. Le rapport final, avant la mise en réseau des différents acteurs, doit être retourné à la Région wallonne courant du mois de septembre. Plusieurs thématiques sont mises en évidence : faune/flore, nature en ville, réseau écologique...
- Un ***Plan Communal de Mobilité*** dont les propositions ont été mises à l'enquête publique début 2010. Comme mentionné précédemment, il a pour objectif de planifier les différents aménagements et les mesures d'accompagnement nécessaires à une mobilité plus durable pour notre ville ;
- Un ***Schéma de développement commercial*** finalisé en 2009. Outil complémentaire au Plan Communal de Mobilité, celui-ci a pour principal objectif de disposer d'un outil stratégique susceptible de mieux appréhender le territoire local et ainsi de définir un plan d'actions en matière de redéploiement commercial ; Il a également permis d'aménager les propositions du PCM afin que ces dernières puissent avoir un effet positif sur le commerce et la vitalité du centre-ville.

- Un **Plan Qualité Pôle Touristique** financé par le Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie, en partenariat avec la Maison du Tourisme de Wallonie picarde (IDETA) et la Ville d'Enghien. Le Gouvernement wallon, dans le cadre du programme FEDER et plus généralement dans le développement d'une politique qualité tourisme en Wallonie, mise en œuvre par le Commissariat général au tourisme, a souhaité développer un programme de plans qualité des principaux pôles et localités touristiques, tant au niveau de la qualité du cadre de vie que de la qualité des services et des prestations offertes aux touristes. Le CITW, dans le cadre de cette étude, a passé un marché avec les bureaux d'architectes-paysagistes-urbaniste Jean Noël Capart (JNC international s.a.) et sa filiale, l'Agence Wallonne du paysage. Suite au diagnostic et à ses recommandations en terme de plan d'actions, une série de travaux seront à prévoir. Ideta propose d'assurer la mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage (rédaction des cahiers des charges, recherche de subsides, coordination des chantiers, ...).
- L'élaboration d'un **Agenda 21 Local** (en cours de réalisation) par l'éco-conseiller de la Ville, qui offrira un cadre de travail à la collectivité locale et aux habitants pour y mettre en œuvre les concepts de développement durable. Les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux y seront harmonieusement traités.
- Un **Plan de Cohésion Sociale** qui peut être défini comme un dispositif ambitieux de promotion de la cohésion sociale et du bien-être pour tous au niveau local et qui est orienté vers la promotion de l'accès de tous aux droits fondamentaux (droit au travail, droit à un revenu, droit à la culture, ...). Ce PCS se décline en actions coordonnées au sein de quatre axes : l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à un logement décent, l'accès à la santé et au traitement des assuétudes ainsi que le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels. Le Plan de Cohésion Sociale tel que présenté par la commune d'Enghien se composera d'actions, en regard des indicateurs et du diagnostic, formant un ensemble cohérent, basé sur des partenariats effectifs et favorisant le travail en réseau. A ce titre, le Centre culturel représente un partenaire actif venant soutenir et alimenter la réflexion d'ensemble.

L'enseignement

L'offre en matière d'établissements d'enseignement est importante. La population estudiantine globale avoisine les 4000 élèves (plus de 4500 en comptabilisant l'académie de musique et l'École de Promotion Sociale). Notons la présence de deux écoles secondaires de qualité (le Collège Saint-Augustin et l'Athénée Royal d'Enghien à Enghien) et de plusieurs établissements primaires (l'École communale de Marcq, l'École fondamentale Saint-Sauveur de Petit-Enghien, l'École Saint-Nicolas, l'Institut Albert 1^{er} et l'École Saint-Vincent de Paul à Enghien...).

Notons également le dynamisme de l'EPSE une école de promotion sociale dont l'offre attire sans cesse de nouveaux étudiants (Infographie, droits, langues, comptabilité, secrétariat de direction, éléments de bureautique, diplôme de gestion, cours d'œnologie,...). Vu la diversité et la qualité des formations proposées, l'EPSE peut être considérée comme un maillon important pour la formation de la main-d'œuvre locale (niveau de formation trop faible pour la plupart des demandeurs d'emploi !) et donc aussi pour l'implantation de nouvelles entreprises. Attention toutefois que cet établissement n'offre aucune formation aux métiers « techniques – manuels ».

Une autre caractéristique à mettre en lumière est la création en 2006 d'un projet d'immersion linguistique à l'École Communale de Marcq. Commune à statut linguistique spécial, la Ville d'Enghien a opté pour le néerlandais comme langue d'immersion et les cours sont donnés à raison de 50 % en français et 50 % en néerlandais, par des « *native speakers* ». Cette initiative recueille un franc succès et représente un excellent adjuvant dans le cadre d'une recherche d'emploi, dans les activités professionnelles, de loisirs et de délasserment...

La présence d'un enseignement de qualité peut être considérée comme un moteur dont l'impact sur les commerces, l'emploi, la notoriété de la ville ou encore le maintien de lignes de transport en commun est indéniable. Il est à noter que cet atout favorise également l'implantation de nouvelles familles sur le territoire (critère de choix au niveau d'une zone géographique qui est déterminée en fonction de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé).

Le social

Les services offerts via le CPAS sont multiples. Outre la présence d'un service social à même de traiter des problématiques variées, la présence sur le territoire d'une maison de repos, d'une polyclinique et d'une garderie, le CPAS développe une série d'initiatives :

- les repas chauds à domicile (environ 15 000 repas/an) ;
- le taxi social ;
- les consultations juridiques ;
- la Régie de Quartier (asbl).

Enghien accueille également une série d'outils périphériques directement utiles à la communauté : service d'accueillantes conventionnées à domicile, service de garde d'enfants malades à domicile, la Maison de l'enfance, aide aux foyers d'Enghien, centre d'entraide et de soins, école des devoirs...

En matière d'insertion socio professionnelle, soulignons les missions prises en charge par le service social de la ville et par le CPAS, notamment par le biais de la Régie de quartier. Les initiatives entreprises sont ainsi génératrices d'emploi et de retombées positives pour le tissu local.

L'asbl « La Petite échelle » présente sur le territoire apporte quant à elle une aide directe aux porteurs de projets qui souhaitent développer une activité d'indépendant et ce, essentiellement dans le domaine de l'économie sociale.

Au niveau du Centre culturel, celui-ci contribue à l'accès à la culture et donc au droits culturels.

Les dimensions sociales et plus spécifiquement « l'économie sociale avec notamment les titres-services » participent à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie à travers des projets directement utiles à la collectivité. Ce vivier représente un excellent vecteur à même de contribuer efficacement à la création de nouveaux emplois.

Notons également l'importance du Plan de Cohésion Sociale dont les différents aspects sont résumés dans le point précédent relatif aux outils et plans de développement territorial et local.

Les outils d'animation et services publics

Il existe une série d'outils d'animation internes et externes au territoire dont l'impact sur la dynamisation du tissu local est indéniable. Plusieurs exemples (liste non exhaustive) sont mentionnés ci-après :

- *L'Office du Tourisme*, intégré au sein de la Maison du Tourisme du Tournaisis, apporte une visibilité accrue aux produits locaux, améliore l'image de marque du territoire, gère le développement touristique de manière professionnelle... ;
- Le *Plan de Prévention de Proximité*, dont l'objectif premier est la prévention du décrochage social, existe à Enghien depuis 2004. Le PPP met sur pied différents projets visant différentes tranches d'âge de la population et qui touchent différentes problématiques (animations dans les quartiers, permanences sociales, mise à disposition d'infrastructures socio-sportives dans les quartiers,...) ;
- *l'Union des Commerçants* (UCE) qui regroupe une nonantaine de commerces et dont les activités contribuent à l'animation du centre-ville ;
- *l'asbl Terroir et Artisanat* active sur le territoire depuis décembre 2001. Elle regroupe 17 partenaires particulièrement dynamiques ;
- *le Centre Culturel* ;
- *La Bibliothèque communale* ;
- *L'Espace public numérique* ;
- *L'Atelier citoyen* qui est un lieu de rencontre ouvert à tous et dont l'objectif principal est de permettre aux citoyens enghiennois, accompagnés par les membres de l'Agence de Développement Local, de concevoir des projets fédérateurs pour l'entité. Plusieurs projets ont

ainsi pu voir le jour dans des domaines aussi variés que la propreté, le secteur extrascolaire, le lien intergénérationnel mais également de nouvelles dynamiques centrées sur le patrimoine, le tourisme, ...

En ce qui concerne les services publics l'offre peut être considérée comme étoffée : administration, CPAS, enseignement, pompiers, police, poste, polyclinique, maison de retraite, crèches communales...

Les outils susmentionnés, dont la liste est loin d'être exhaustive, interviennent directement dans le processus de développement local. Il est donc important de les intégrer de manière régulière aux différentes actions envisagées.

Culture - Folklore & traditions – Sport - Monde associatif

Le secteur culturel connaît un essor important et ce particulièrement depuis la mise en place du Centre culturel. Celui-ci a pour objectif de promouvoir le développement culturel sur l'ensemble du territoire par la mise en place de nombreuses activités aux thématiques variées. Celles-ci doivent notamment tendre à offrir des possibilités de création d'expression et de communication, mettre en valeur le patrimoine culturel local, régional..., organiser des services destinés aux citoyens et aux associations...

L'évolution du centre culturel (tant au niveau de son équipe qui au fil des ans a été renforcée, qu'au point de vue de la qualité des activités proposées) a permis à cette structure professionnelle de se voir reconnaître en 2009 en catégorie 3 par la Communauté française. Cette reconnaissance a signifié un doublement de l'intervention financière du pouvoir subsidiant qui a permis l'engagement de personnel supplémentaire.

Enghien, riche de ses traditions et de son folklore local, proposent de nombreuses animations thématiques (reconstitutions historiques, processions, ...). Ces événements, outre la mise en valeur des témoins du passé, permettent d'animer et de dynamiser davantage le secteur commercial.

Une politique active en matière de synergies et de partenariats est développée avec un réel succès. Ainsi, la dynamique « *Interreg - Euraphis* » et plus particulièrement la mise en lumière des aspects patrimoniaux de l'entité, a permis de fédérer une dizaine de villes (belges et françaises) autour de thématiques communes.

Le monde associatif est également très développé. Ainsi, même si le nombre fluctue, Enghien accueille plus de 160 d'associations (cf. annexe 15), dont une quarantaine de sportives, aux profils très divers. La présence active de ce type de structure favorise la dynamisation de l'entité dans ses différents aspects.

En matière sportive, l'infrastructure présente est très variée. A ce titre, la Régie Communale Autonome Nautisport représente le vecteur central par lequel converge la plupart des animations sportives et de détente (football, tennis, piscine tropicale, fitness, ...). La fréquentation du site est très importante (plus de 195 000 personnes rien que pour la piscine tropicale). Le golf d'Enghien, dont la gestion a récemment été confiée à un opérateur privé, représente également un secteur susceptible de retombées positives pour l'entité (construction et amélioration de l'image de marque, retombées pour le commerce, facteur d'attractivité important afin d'attirer de nouveaux investisseurs...). Un programme d'investissement ambitieux rendra possible le développement de nouvelles activités : le passage d'un golf 9 trous à un golf 18 trous, la construction d'un complexe hôtelier, l'amélioration constante de l'infrastructure existante, l'organisation de manifestations et rencontres internationales, ...

La diversité de la programmation culturelle et les synergies qu'elle induit en faveur d'opérateurs locaux, la vie associative très dense et des infrastructures sportives qualitatives favorisent donc globalement l'activité économique du territoire et contribuent à la cohésion sociale dans sa globalité.

Electorat, élections et composition du Collège communal

Inscrits		2012	2006		
	Total	9.746	9.130		
Bulletins déposés		2012	2006	%2012	%2006
	Total	8.766	8.567	89,94%	93,83%
Blancs et nuls		2012	2006	%2012	%2006
	Total	609	527	6,95%	6,15%
Votes valables		2012	2006		
	Total	8.157	8.040		

Listes :	2012	2006	%2012	%2006	+/- %	sièges
ECOLO	2.064	1.247	25,30%	15,51%	9,79%	6(3)
PS	1.388	1.671	17,02%	20,78%	-3,77%	4(0)
ENSEMBLE-CDH	2.158	-	26,46%	-	-	6(-)
IC-Gb	624	-	7,65%	-	-	1(-)
LB	1.923	-	23,57%	-	-	6(-)
CDH	-	2.338	-	29,08%	-	-
LB	-	1.926	-	23,96%	-	-
IC-Gb	-	858	-	10,67%	-	-

Composition du Collège communal

Olivier SAINT-AMAND Bourgmestre (ECOLO)	Sécurité et ordre public Parc et tourisme Culture Participation citoyenne Plan stratégique transversal Communication
Florine PARY-MILLE Première Echevine (LB/MR)	Animation et jumelage Développement économique Commerce et développement local Enseignement communal et artistique
Guy DEVRIESE Deuxième Echevin (ECOLO)	Travaux publics Mobilité et sécurité routière Environnement Développement durable et énergie Associations patriotiques
Jean-Yves STURBOIS Troisième Echevin (LB-MR)	Aménagement du territoire et urbanisme Patrimoine Développement du centre-ville et rénovation urbaine Agriculture, ruralité et slowfood Population et état civil
Philippe STREYDIO Quatrième Echevin (LB-MR)	Sport et jeunesse Marchés publics Informatique et technologies de l'information et de la communication Logement
Bénédicte LINARD Cinquième Echevine (ECOLO)	Finances/budget Emploi Lecture publique Personnel communal Familles et accueil extrascolaire Santé Egalité des chances
Christophe DEVILLE Président du CPAS (PS)	Solidarité et affaires sociales Enfance Aînés Cultes et laïcité

2.2.1.2. Contenu et canaux de diffusion de l'appel public

Contenu

Dans le cadre de la démarche de l'analyse partagée, le Centre culturel a mené plusieurs actions concertées afin de récolter les points de vue des citoyens, des usagers du Centre culturel, des associations et des opérateurs culturels de la commune :

- **G100 : émergence des enjeux sur le Pays Vert (Ath, Beloeil, Silly, Leuze, Lessines, Enghien et Pays de collines) en février et mars 2014 (cf. annexe 11) :**

Déjà évoqué au chapitre dédié aux partenariats (cf. 2.1.2.3.2. *Partenariats – concertations*),

- **Animation « Titje » lors du Parcours d'artistes 2014 :**

Cette action s'est donc déroulée en ville lors du Parcours d'artistes. Elle consistait en une animation autour d'un géant réalisé à l'effigie du Titje, figure folklorique enghiennoise sur lequel il était possible d'y écrire. Les passants étaient apostrophés par des animateurs qui sollicitaient ces derniers afin de réfléchir et de répondre à 2 questions :

- Au quotidien à quelles difficultés êtes-vous confrontés ?
- Pour moi le Centre culturel c'est ?

Et d'inscrire ensuite leurs réponses sur le Titje Il s'est avéré que l'expérience n'allait pas de soi pour la plupart des personnes sollicitées mais celles-ci ont participé de bon cœur et étaient surprises positivement de la démarche et de la convivialité qui s'installait ainsi sur la place publique au travers de cet échange. Certes les interventions ne furent pas assez nombreuses que pour réellement en tirer des enseignements précis mais les contributions vont généralement dans le sens des préoccupations relevées lors du G100 et confortent certaines impressions que nous aurons à vérifier par d'autres moyens.

- **Enquête « Votre avis nous intéresse » distribuée en toutes-boîtes via le Miroir des cultures et le Grand News, transmises par les outils internet, communiquée via un avis presse et mise à disposition à la Bibliothèque et l'administration, 2014-2015 (cf. annexe 12) – 60 réponses reçues principalement par voie électronique via le site internet.**
- **Projet et exposition « Territoire sans cible » par la section /Art dans l'Espace Public initié dans le cadre du G100 en collaboration avec le Centre culturel de Silly septembre-octobre 2014**

En parallèle au projet du G100, les Centres Culturels de la Concertation du Pays Vert ont fait appel aux étudiants de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles (ARBA), section Art dans l'Espace Public, afin de les inviter dans le cadre d'une exposition collective à partager, en tant que jeunes artistes et personnes extérieures au territoire, le regard sensible qu'ils portent sur le bassin de vie délimité dans le cadre du projet G100.

De septembre 2013 à avril 2014, 25 jeunes artistes ont ainsi exploré le territoire, ont découvert ses populations, s'en sont imprégnées par des rencontres, se sont laissés guider et s'y sont immergé en logeant chez l'habitant. Ils ont arpenté les rues, traversé les villages et se sont perdus au gré de leurs envies et intuitions dans le but de se l'approprier et d'en ressortir un ou plusieurs projets.

A Enghien, 2 étudiantes, Candide Mouis et Martina Tonelli, se sont particulièrement investies. Celles-ci souhaitent apporter un regard à la fois critique, distancié, poétique et amusé sur le processus de patrimonialisation qui accompagne le déclin de l'industrie textile. Elles se sont intéressées à la relation entre la situation actuelle de cette industrie en Belgique et sa mémoire dans le bassin d'Ath. Aussi, c'est dans les communes d'Enghien, Beloeil, Frasnes et Leuze

où les productions lissières et bonnetières ont eu leur heure de gloire, qu'elles ont rencontré les participant(e)s au projet. Celui-ci consistait à réaliser des tapis de format A4 qui étaient ensuite installés de manière à former un unique ensemble mais variable dans la forme en fonction des lieux d'exposition.

A Enghien, un atelier « couture » préexistant au projet a été sollicité par les artistes. Les participantes à cet atelier ont pour ainsi dire accepté naturellement et même avec bonheur la démarche et la proposition de réaliser des tapis. En travaillant avec des volontaires investis dans une pratique de loisir créatif, Candide et Martina questionnaient la porosité de la frontière qui oppose beaux-arts, artisanat et art du dimanche, art « noble » et art « décoratif ». Aussi, leur démarche interrogeait l'archive en tant que source, matrice et moyen de fabriquer de la forme. La stratégie de réactualisation transformait les documents-traces de la situation actuelle du textile en tapisseries.

Consécutivement, une exposition itinérante constituée des œuvres des étudiants a été montée explorant les représentations libres, subjectives et extrapolées des enjeux qui traversent le bassin de vie. Cette exposition conçue comme itinérante a été accueillie dans plusieurs communes du bassin de vie et conjointement du 26 septembre au 24 octobre aux Centres culturels d'Enghien et de Silly et nous a permis d'enrichir notre analyse partagée menée au niveau local.

- **Exposition de photographie « Connaissez-vous Enghien ? – regard(s) sur le centre urbain » par Christine Dispa en novembre et décembre 2014**

Dans le prolongement de l'exposition « Regard(s) sur la Ville » en 2012, l'exposition dédiée au travail photographique de Christine Dispa-Assmundson se proposait de faire (re)découvrir au public, au travers d'un album photos tout-à-fait personnel, sa vision du centre urbain d'Enghien. Depuis de nombreuses années, Christine Dispa fait l'inventaire systématique des lieux, paysages, bâtiments, curiosités de la commune (d'Enghien, de Marcq et de Petit-Enghien) tout en photographiant ses habitants dans leurs habitudes quotidiennes ce à toutes les saisons. De la sorte, si Christine Dispa témoigne de ce qui demeure mais aussi des changements urbanistiques opérés ou subis ces dernières années, elle a également une vision personnelle d'un environnement qu'elle voudrait idéal.

Parmi les nombreuses prises de vue réalisées, une sélection resserrée a été réalisée pour cette exposition qui mettait toutefois en exergue différents thèmes (bâti, parc, habitants...). Afin d'enrichir cette exposition, des ouvrages photographiques hautement illustrés réalisés par l'artiste ainsi qu'un diaporama faisaient de même parties intégrantes de l'exposition au Centre culturel. Certaines facettes de cette exposition se sont également déployées à la Bibliothèque, à l'Office du tourisme et au Centre Administratif.

A la suite de l'exposition « Territoire sans cible », cette exposition a été pensée et montée afin de préparer notre analyse partagée à mener au niveau local.

- **Rencontre citoyenne en janvier 2015 (cf. annexe 13)**
- **Enquête « sur les attentes des associations » initié par le Bourgmestre en 2015 :**

Suite à la rencontre citoyenne, le Bourgmestre a souhaité interroger les associations membres du CCE quant à leur rôle et leurs attentes. Cette enquête est parvenue aux représentants des associations via email. A résultat, seulement 8 réponses nous sont parvenues ce qui démontre la difficulté à impliquer les associations et n'a pas permis d'en retirer de renseignements probants.

Aux associations membres du Centre culturel d'Enghien.

Madame, Monsieur, Chers amis,

Le Centre culturel d'Enghien a été créé en 2001 sur base d'un décret adopté en 1992. Celui-ci réservait une place centrale aux associations locales, y compris dans les instances de gestion du Centre culturel. Au Conseil d'administration, on trouvait jusqu'ici pour parts égales des représentants des pouvoirs publics (7 de la Ville, 2 de la Province et 2 de la Communauté française) et des représentants des associations locales (11).

Les associations locales sont comprises dans un sens large. Parmi la cinquantaine d'associations membres, on trouve bien évidemment des associations culturelles (théâtre amateur, musique, arts plastiques, ...), des clubs sportifs, des associations d'éducation permanente, des associations environnementales et des comités de quartier.

On notera toutefois que les administrateurs ne doivent pas prouver qu'ils rendent des comptes à leur association. On constate souvent que c'est par motivation personnelle davantage qu'au nom d'une association que les administrateurs se sont engagés au CA du Centre culturel.

Le nouveau décret considère que la gestion (administrative, financière et du personnel) assurée par le Conseil d'administration ne doit plus s'appuyer sur les associations locales mais davantage sur des professionnels du monde de la culture. Les associations peuvent par contre prendre une place dans le Conseil d'orientation, organe qui s'inscrit dans la lignée du Conseil culturel, instance d'avis et de proposition sur les choix et orientations du Centre culturel.

Face à cette évolution décrétales et aux choix que le Centre culturel va devoir poser dans les tout prochains mois, il serait utile d'entendre l'avis des associations par rapport aux questions ci-dessous. Une absence de réponse serait considérée comme un avis par défaut, une forme d'abstention que l'on pourra traduire soit par une incompréhension face à la complexité de ce qui est proposé, soit par un désintérêt par rapport à la gestion du Centre culturel.

- 1) Quel rôle votre association veut-elle jouer dans le Centre culturel ?
 - Participer à la gestion du Centre culturel ?
 - Avoir l'occasion de donner des avis sur les choix culturels ?
 - Aucun rôle spécifique ?
 - Un autre rôle ?
 - 2) Quelles sont les attentes de votre association par rapport au Centre culturel ?
 - Une aide matérielle ?
 - Un soutien à la promotion de vos activités ?
 - Un projet fédérateur entre les associations locales ?
 - Aucune attente ?
 - Une autre attente ?
 - 3) Que pensez-vous que votre association peut apporter au Centre culturel ?
- **Enquête de satisfaction concernant les attentes du public par rapport aux services et activités proposés (cf. annexe 14)**
 - **Projet de géographie subjective « Enghien, entre rêves et réalités » avec certaines écoles primaires de la communes courant 2015 et 2016 :**

Cette initiative part du constat que, dans le cadre de notre analyse partagée, nous n'avions pas encore pris le soin d'aller vers les plus jeunes afin de sonder leur perception de leur environnement actuel et apprendre ce qu'ils souhaiteraient pour l'avenir. Il a donc été proposé à l'ensemble des écoles primaires d'Enghien un projet d'animation où il était demandé aux enfants de dessiner et de s'exprimer oralement sur leur ville telle qu'ils la perçoivent tant au niveau de ses beaux que de ses mauvais côtés, mais aussi d'essayer de se projeter dans l'avenir et de rêver leur ville. Après plusieurs réunions de présentation du projet, celui-ci a trouvé un écho favorable dans 3 écoles (l'école communale de Marcq, de St Vincent et de l'Athénée Royal d'Enghien). Les animations ont été menées pendant l'hiver 2015 et les dessins et propos récoltés. Le projet verra son aboutissement courant 2016 par la réalisation et l'impression d'un nouveau plan d'Enghien « Enghien entre rêve et réalité » avec l'aide de Charlotte Meert, illustratrice, dont la tâche est de rendre cohérent l'ensemble des données récoltées tout en posant elle-même un regard critiques sur la Ville. Une exposition sera également montée qui expliquera la genèse du projet et dévoilera la nouvelle carte.

- **Concertations avec les opérateurs du territoire reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bibliothèque)**
- **Concertations avec les opérateurs culturels, touristiques, sociaux et économiques de la commune (Bibliothèque, Agence de Développement Local, Service extrascolaire, Office du tourisme, Service social...)**
- **Réunions du Conseil d'orientation (cf. annexe 8)**

Canaux de diffusion de l'appel public (cf. annexe 10)

Dans le cadre de son analyse partagée, le Centre culturel a lancé un appel public à participation comme l'exige la prescription minimale légale et au-delà :

- Par affichage dans ses locaux, dans les lieux publics et commerces de la commune
- Par courrier électronique
- Via sa newsletter
- Via le site internet
- Via son magazine d'information, le Miroir des cultures
- Via le magazine d'information de la commune, le Grand News
- Via la presse

2.2.2. Conclusion de l'analyse partagée

Les différentes phases de l'analyse partagée ont fait émerger de nombreuses questions comment autant d'enjeux possibles :

- Comment améliorer la mobilité sur le territoire ?
- Comment changer le modèle de vie économique et de consommation pour adopter un modèle plus responsable ?
- Comment vivre ensemble et recréer du lien social ?
- Comment donner accès à chacun à un logement décent et respectueux du milieu de vie ?
- Comment mieux répartir le temps de travail afin de favoriser la vie familiale ?
- Comment adapter l'éducation et l'enseignement aux enjeux d'aujourd'hui et de demain ?
- Comment lutter contre le racisme ?
- Comment encourager les initiatives intergénérationnelles et interculturelles ?
- Comment se réapproprier l'espace public ?
- Comment rassembler toutes les couches de la population et de tous les âges autour de la culture ?
- Comment améliorer le vivre ensemble ?
- Comment s'adresser aux jeunes pour qu'ils prennent part aux prises de décision en matière de culture ?
- Comment et avec qui développer l'éducation à la culture ?
- Comment faire en sorte qu'il y ait une place pour tout le monde ?
- Comment amener les outils d'émancipation culturelle et artistiques vers les populations afin que les personnes puissent devenir agent de transformation ?
- Comment instaurer une meilleure éducation politique pour que la population puisse accéder à leurs droits et prennent en compte leurs devoirs ?
- Comment s'ouvrir à toutes les communautés ?
- Comment soutenir la création et développer l'expression artistique ?
- Comment renouer le dialogue entre les générations ?
- Comment pouvoir répondre aux attentes des artistes et des jeunes ?
- Comment renforcer les ponts entre les associations ?
- Comment se réapproprier un projet commun, construit avec différents acteurs ?
- Comment rassembler les forces locales et communiquer sur ce que chacun fait ?
- Comment pousser les personnes à s'engager plus dans des projets culturels plutôt que de rester uniquement consommateur de culture ?
- Comment ouvrir la culture à tout le monde et la rendre accessible à tous ?
- Comment concilier la culture de gradin et la culture de terrain ?
- Comment amener la culture vers les gens là où ils sont (dans les quartiers) ?
- Comment ouvrir et éduquer à la culture ?
- Comment soutenir et promouvoir les artistes locaux et régionaux ?
- Comment mieux communiquer ce que l'on propose auprès de la population ?
- Comment créer une réelle identité pour la Ville ?
- Comment promouvoir l'éducation à la culture aujourd'hui ?
- Comment remettre la démarche de l'éducation permanente au centre de notre action ?

2.2.3 Présentation des enjeux de société retenus

L'analyse partagée a donc fait apparaître toute une série d'enjeux. Avec l'aide du Conseil d'orientation, l'équipe du Centre culturel a formalisé et retenu 3 enjeux essentiels et un enjeu transversal (le développement durable).



2.3. PROJET D'ACTION CULTURELLE

2.3.1. Traduction des enjeux culturels retenus en objectifs

2.3.1.1. Objectifs généraux

A partir des enjeux, des objectifs généraux ont été définis :

Encourager la relance dans les différents lieux de vie de la commune et du territoire :

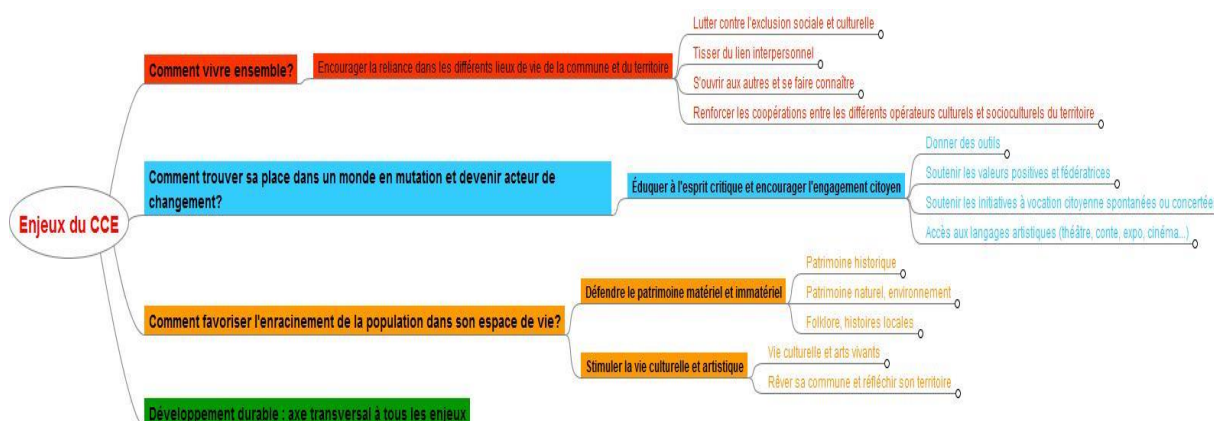
- Lutter contre l'exclusion sociale et culturelle ;
- Tisser du lien interpersonnel ;
- S'ouvrir aux autres et se faire connaître ;
- Renforcer les coopérations entre les différents opérateurs culturels et socioculturels du territoire ;

Éduquer à l'esprit critique et encourager l'engagement citoyen :

- Donner des outils ;
- Soutenir les valeurs positives et fédératrices ;
- Soutenir les initiatives à vocation citoyenne spontanées ou concertées ;
- Permettre l'accès aux langages artistiques (théâtre, conte, expo, cinéma...)

Défendre le patrimoine matériel et immatériel et stimuler la vie artistique :

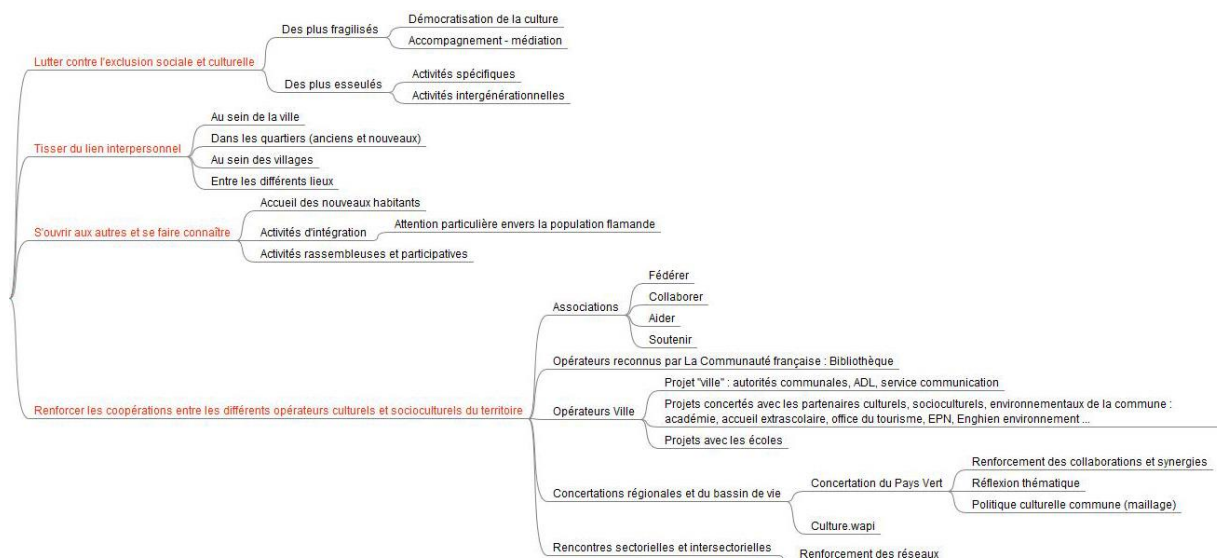
- Patrimoine historique ;
- Patrimoine naturel, environnement
- Folklore, histoires locales
- Vie culturelle et arts vivants
- Rêver sa commune et réfléchir son territoire



2.3.1.2. Objectifs spécifiques et actions

Encourager la relance dans les différents lieux de vie de la commune et du territoire :

- Lutter contre l'exclusion sociale et culturelle ;
- Tisser du lien interpersonnel ;
- S'ouvrir aux autres et se faire connaître ;
- Renforcer les coopérations entre les différents opérateurs culturels et socioculturels du territoire ;



Lutter contre l'exclusion sociale et culturelle :

La démocratie culturelle et la démocratisation de la culture sont deux fondements de l'action culturelle des Centres culturels qui s'inscrivent directement dans la progression des droits culturels tels définis dans le nouveau décret.

Ainsi, le Centre culturel tente d'instaurer avec ses partenaires (collaboration avec des associations d'éducation permanente ou à vocation sociale) des actions spécifiques d'accès à la culture à l'intention des personnes esseulées ou mise à la marge de la société par des accompagnements de groupes (CPAS, maison de repos, associations...) à des activités culturelles (spectacles) dans les locaux du Centre culturel ou en extérieur (activités contes en maison de repos...).

Le Centre culturel propose également aux partenaires d'insertion professionnelle (Régie de quartier) de participer directement à des projets du Centre culturel en fonction de leurs affectations et compétences (création et réalisation de butaï, de panneaux indicateurs...)

Sur le plan de la démocratisation culturelle, le Centre culturel soutient ce projet en pratiquant des prix (spectacles, ateliers, stages) adaptés et accessibles notamment pour les plus jeunes et les personnes fragilisés financièrement. Une convention entre notre association, l'Article 27 et le service social permet notamment aux personnes émergeant au CPAS de bénéficier d'un tarif préférentiel (1,25€) pour accéder aux différentes activités. Des activités sont également d'accès libre et gratuites (expositions, Parcours d'artistes, activités périphériques aux Balades contées...)

Tisser du lien interpersonnel :

Un des constats fort est la nécessité, dans un monde devenu hyper individualiste, de lutter contre la désintégration de la cohésion sociale en œuvrant au rétablissement du lien social, notamment en proposant des activités dans les différents lieux de vie de la commune (villages, quartiers, Parc). Un certain nombre d'activités ont déjà été organisées lors du précédent contrat-programme (Théâtre de

tréteaux à Petit-Enghien, contes et mémoires en Pays de Marcq, « Nourrir l'humanité, c'est un métier à Labliau). Décentraliser des activités en dehors du centre culturel, en salle ou en extérieur est également toujours à l'ordre du jour. Un projet « roulotte » en coordination avec la bibliothèque et certains opérateurs de la Ville afin d'agir dans les quartiers est également en gestation et participe de cette réflexion mais nécessite du soutien de la ville sur le plan logistique pour voir le jour.

S'ouvrir aux autres et se faire connaître :

Le Centre culturel doit veiller à toucher l'ensemble de la population et donc se faire mieux connaître également des nouveaux habitants notamment néerlandophones par des activités spécifiques (bilingues, visuelles), par une présence accrue dans les quartiers de vie et par une communication adaptée.

Des activités « grand public » sont et seront également mises en place : Balades contées, Nuit des croquants, Contes et mémoires en pays d'Enghien, Parcours d'artistes... Une remise au goût du jour d'un projet fédérateur avec les associations du type « Si Enghien m'était conté » est également à l'étude.

Renforcer les coopérations entre les différents opérateurs culturels et socioculturels du territoire :

Le Centre culturel a pour objectif de fédérer les associations autour d'un projet commun mais aussi de les aider dans leur(s) entreprise(s) dans la mesure de ses possibilités. Il assumera donc un rôle de pourvoyeur d'informations (culturelles et réglementations) et de conseiller. Il les soutiendra au niveau d'aides-services tant sur le plan de la communication de leurs activités (Newsletters, Miroir des cultures, site internet) que par la mise à disposition de locaux et de petits matériels techniques. Il collaborera également étroitement avec les associations sollicitées au niveau de leurs compétences d'organisateur et/ou artistique (Orféo, Union et progrès, projet Nourrir l'humanité, Parcours d'artistes avec le Repaire d'artistes, conférences d'Enghien Environnement et de l'asbl Roma, ciné-club des résistances, prochain concert avec le Centre laïque...)

Le centre culturel opérera étroitement avec l'opérateur reconnu par la Communauté française qu'est la Bibliothèque communale. Des actions seront ainsi menées conjointement chacun par rapport à ses missions et spécificités (Je lis dans ma commune, Fureur de lire, Ciné-club et lectures animées, expositions thématiques) et des mises en lien sont régulièrement orchestrées par la Bibliothèque avec les activités du Centre culturel (mise en avant d'auteurs, de dessinateurs, de thématique...)

Par ailleurs, le centre culturel agira en fonction et avec les opérateurs culturels, sociaux, touristiques, environnementaux et économiques de la ville (ADL, Office du tourisme, PCS, EPN, Accueil extrascolaire, Académie, service animations, Enghien Environnement...) Des réunions seront régulièrement organisées entre les différents acteurs avec plusieurs objectifs : mieux se connaître, accorder les demandes d'aides-services (demandes d'aides techniques et de matériels) mieux coordonner le calendrier des activités sur l'ensemble de la commune et développer des synergies (ex : « Nuit des croquants » avec l'Office du tourisme). Ces concertations à différents niveaux sont des lieux de réflexion où il est possible d'élaborer des pistes d'actions communes pour l'avenir et de contribuer ainsi au projet de demain pour la Ville.

L'analyse partagée a fait émerger comme une priorité le fait d'agir au niveau la dimension culturelle et artistique avec la jeunesse là où elle trouve et donc en particulier dans les écoles. Si toutes les écoles (directions, professeurs) ne sont pas encore (très) demandeuses, nous accueillons néanmoins chaque année de nombreux enfants (primaires) aux spectacles programmés (théâtre, cinéma) et les propositions d'intervention en milieu scolaire trouvent de plus en plus un écho favorable et s'intensifient depuis un an (projet « Contes de Marcq » avec la création d'un ouvrage, et de « géographie subjective » en vue de créer un nouveau plan d'Enghien sur base de la vision des enfants sur leur environnement). En termes d'action, le Centre culturel renforcera en fonction des sollicitations et de l'écoute qui sera faite aux diverses propositions mais aussi dans la mesure de ses moyens, sa présence sur ce terrain. Il établira en accord avec les établissements demandeurs des partenariats enseignement-culture pour des projets de plus grande envergure.

Le Centre culturel pense également son action en concertation avec différents opérateurs de la commune mais de même au travers d'une logique territoriale élargie. Ainsi, il participe activement à la concertation du Pays vert (Ath, Lessines, Leuze, Beloeil, Pays des collines, Silly, Enghien) qui vise à créer un maillage de proximité. Cette concertation se penche en particulier sur une réflexion de politique culturelle commune, sur des questions de gestion administrative en lien avec le secteur, de mutualisation des ressources et de proposer des actions communes (G100, abonnement jeune public, soutien à la diffusion). L'application du nouveau décret devrait permettre de reconnaître officiellement cette coopération (la Maison culturelle d'Ath étant porteuse de la coopération) entre centres culturels et apporter des moyens complémentaires à ce projet commun.

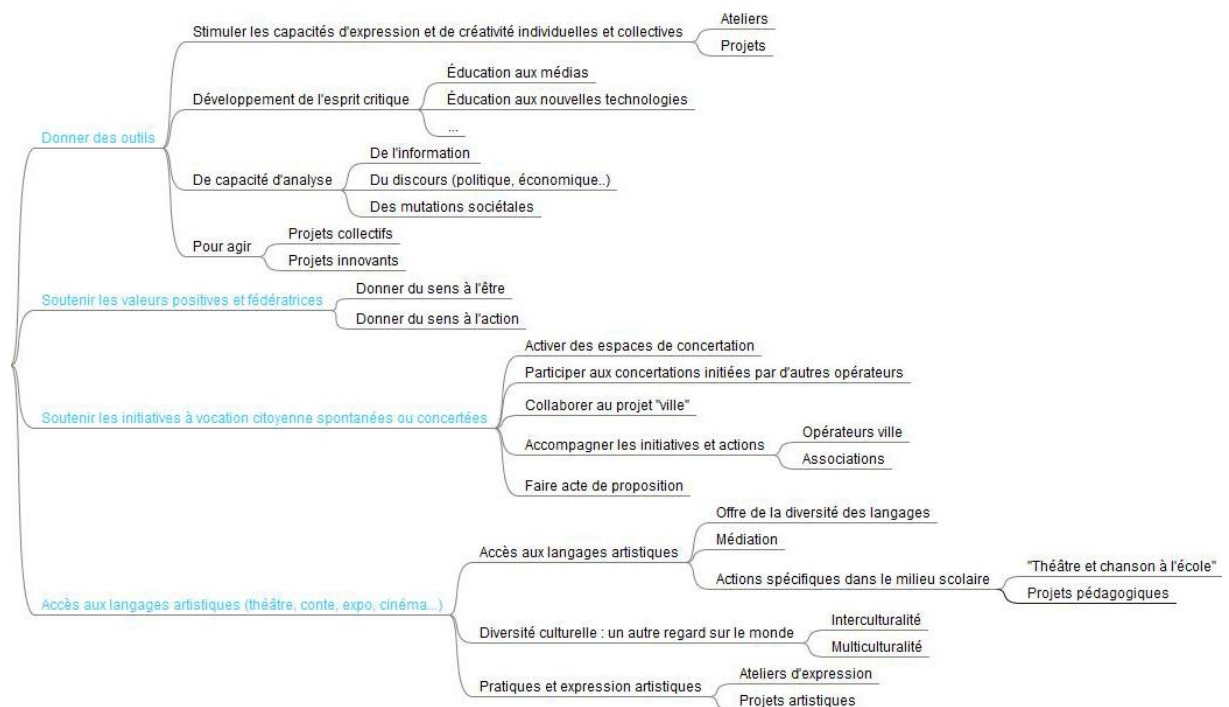
Dans cette logique, le Centre culturel développera encore des liens privilégiés de coopération avec le Centre culturel de Silly, son proche voisin. Ainsi, les deux centres ont une communication en partie commune sur leur programme d'activités (Miroir des cultures et Dilettante) et des activités sont proposées conjointement sur la thématique du développement durable (Nourrir l'humanité, c'est un métier en 2015 à Labliau et « Zéro déchets » en 2016).

Enfin, le Centre culturel participe d'un secteur et d'un réseau d'opérateurs culturels socioculturels et artistiques plus large. Il aura donc une place à jouer comme témoin et acteur tant au niveau des associations représentatives du secteur (ACC, Astrac, Asspropro...) qu'au niveau intersectoriels (secteurs des bibliothèques, de l'éducation permanente, artistiques...)

Éduquer à l'esprit critique et encourager l'engagement citoyen :

L'action culturelle générale des centres culturels vise le développement culturel d'un territoire, dans une démarche d'éducation permanente et une perspective de démocratisation culturelle, de démocratie culturelle et de médiation culturelle. (cf. décret chap. 2 - section 1^{ère}- article 9)

- Donner des outils ;
- Soutenir les valeurs positives et fédératrices ;
- Soutenir les initiatives à vocation citoyenne spontanées ou concertées
- Permettre l'accès aux langages artistiques (théâtre, conte, expo, cinéma...)



Donner des outils :

Un centre culturel ne pas seulement à endosser le rôle d'un diffuseur de spectacles visant uniquement à la consommation culturelle mais bien au contraire il se doit surtout *d'augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations, notamment en recourant à des démarches participatives*. Ce rôle de médiateur est essentiel pour les centres culturels car c'est là qu'ils contribuent au droit à la culture pour tous et à la démocratie culturelle. Les centres culturels se positionnent donc comme des passerelles entre l'activité culturelle et l'œuvre artistique, les publics et la population.

Pour se faire, le Centre culturel, seul ou avec les autres acteurs du territoire, favorisera donc un dialogue entre la culture, les œuvres artistiques (spectacles, expos...) et les publics. Il mettra aussi en place des démarches spécifiques autour d'activités et de projets à vocation pédagogique et didactique qui visent au développement de l'esprit critique (expos thématiques, conférences/débat, rencontres citoyennes...) et à offrir des outils d'analyse, notamment au sein de sa structure mais également au sein et en collaboration avec les écoles de la commune (théâtre à l'école, projets pédagogiques).

A l'avenir, le Centre culturel questionnera plus particulièrement les sujets d'actualité et encouragera plus largement les débats de société sur notre devenir commun (le vivre ensemble, le développement durable, la décroissance, la place de l'activité artistique dans la société...). Il interrogera également son propre devenir en entrant pleinement dans le nouveau décret.

Soutenir les valeurs positives et fédératrices :

Par son action, le centre culturel se doit de donner du sens à celle-ci en défendant les valeurs positives et fédératrices que renferme le décret. De par son action, il fera ainsi sien de contribuer à l'exercice du droit à la culture des populations dans une perspective d'égalité et d'émancipation. Donner du sens à l'action, c'est aussi donner du sens à l'être dans sa relation au monde qui nous entoure. En effet, il semble primordial à l'heure actuelle dans une société en perte de repères qui valorise l'hyper-individualisation et concourt à l'isolement des individus de proposer des démarches collectives qui contribuent à nouer des liens entre les personnes et à créer de la solidarité entre elles.

Faire rencontrer les gens autour de projets et activités sera donc la véritable colonne vertébrale de l'action du Centre culturel d'Enghien, sa raison d'être.

Soutenir les initiatives à vocation citoyenne spontanées ou concertées :

Comme déjà indiqué dans le premier enjeu, la vocation du Centre culturel est de rassembler autour de lui au travers de son projet (plan d'action) les associations, les opérateurs de la FWB, les services de la commune et la population mais aussi de participer à toutes initiatives qui valorisent les projets collectifs (par exemple le jardin partagé dans le jardin de la Maison Jonathas). Il n'est donc pas seulement moteur de la démarche mais également attentif à toutes démarches allant dans ce sens.

Si le rôle du Centre culturel est d'activer, de participer et d'accompagner les différentes initiatives, il aura aussi vocation de porte-parole en défendant et en portant les demandes et les propositions auprès des différentes instances décideuses.

Permettre l'accès aux langages artistiques (théâtre, conte, expo, cinéma...) :

L'action des centres culturels contribue à l'exercice du droit à la culture et favorise le plaisir de populations de la découverte culturelle par les pratiques qu'il déploie.

(cf. décret chap. - section II - article 2)

Le droit à la culture comprend *la participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles*. En cela, le Centre culturel a un rôle prépondérant dans le développement culturel du territoire communal et l'assume en complémentarité avec les autres associations et opérateurs qui agissent en ce sens sur la commune.

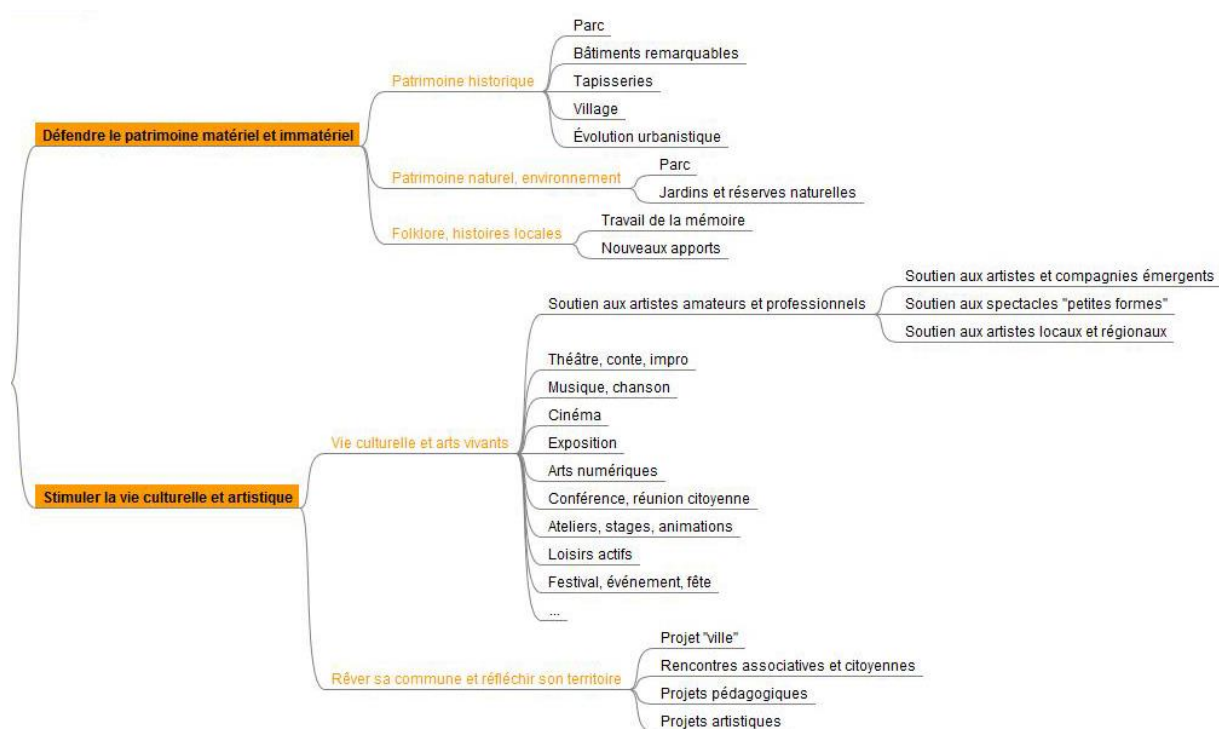
En fonction de ses moyens (financiers, humains, infrastructures), le Centre culturel offrira un programme d'activités culturelles et artistiques varié qui appréhende un maximum de formes de langages culturels et artistiques et s'ouvre à la diversité culturelle. Il proposera ainsi, au sein de ses locaux et en décentralisation, de nombreuses formes de spectacle pour des publics différents (théâtre, stand up, impro, Kamishibai, théâtre d'objets, marionnettes, arts de la rue, conte, concerts, cinéma d'animation, films d'auteur, conférences diverses, expositions artistiques et thématiques...) et des ateliers de loisirs actifs, des ateliers/projets et des stages particulièrement dans le domaine du théâtre, de l'impro et du conte qui se sont fortement développés ces dernières années.

Il développera également au niveau scolaire un programme spécifique de « spectacles à l'école » (actuellement une à deux propositions par an), de cinéma d'animation (6 à 7 films par an pour différentes tranches d'âge) et cherche à renforcer les collaborations autour de projets créatifs, artistiques et pédagogiques (projets « Sak-Ado », « Contes à Marcq », « géographie subjective ») au sein des écoles.

Défendre le patrimoine matériel et immatériel et stimuler la vie culturelle et artistique

Comme spécifié dans le décret, les centres culturels sont amenés à s'assurer que la fonction de diffusion de la création, de rencontre entre l'œuvre et le public, mais également que le développement et la promotion des patrimoines soient remplis sur leur territoire d'implantation par eux ou par d'autres opérateurs.

- Patrimoine historique ;
- Patrimoine naturel – environnement ;
- Folklore, histoires locales ;
- Vie culturelle et arts vivants ;
- Rêver sa commune et réfléchir son territoire.



Patrimoine historique :

Au travers de ces actions, le Centre culturel gardera une attention particulière pour le patrimoine historique et son évolution. En investissant ces différents lieux ou en posant un regard sur celui-ci, le Centre culturel contribuera à valoriser le riche patrimoine de la commune et à préserver sa mémoire auprès de ses habitants et des visiteurs de passage. Des projets comme les « Balades contées », « Contes et mémoires en Pays de Marcq et d'Enghien », « Nuit des croquants »... participent de cette

idée de rendre le patrimoine « vivant » et de porter un questionnement sur l'avenir comme avec « Regard(s) sur la ville » et le projet de « Géographie subjective » mené avec les écoles de l'entité. Le souhait de remettre au goût du jour à moyen terme un projet fédérateur autour du patrimoine et avec les associations locales participe également de cette volonté.

Patrimoine naturel – environnement :

Depuis sa création, le Centre culturel, a mis le développement durable au centre de ses préoccupations et de sa démarche. Il a initié certains projets (jardin partagé) ou soutenus ceux d'associations ou de services de la Ville qui agissent sur ce terrain (Enghien environnement, Cercle horticole, Amitiés marcquoises, CIE...). Chaque année, il met en place des projets (Nourrir l'Humanité en 2015 et « Zéro déchets » en novembre 2016) et des activités (spectacles, conférences/débats, films...) qui nourrissent le débat et la réflexion sur des thèmes cruciaux pour l'avenir de notre planète.

Si cet enjeu a été à nouveau particulièrement souligné lors de l'analyse partagée, il ne sera toutefois pas un enjeu à part entière mais opérera transversalement au niveau des autres enjeux.

Folklore, histoires locales :

De même que pour le patrimoine historique, le patrimoine immatériel est tout aussi important à défendre. Le Centre culturel a déjà procédé au recueil de la mémoire locales lors du projet « contes et mémoires en Pays de Marcq et d'Enghien » et se montrera toujours attentif à récolter ces histoires locales, notamment à l'aide de personnes relais, afin d'en nourrir ses futures créations (spectacles événementiels, recueils).

Vie culturelle et arts vivants :

De par son histoire et l'évolution de son action, le soutien aux arts vivants et aux artistes, même relativement modeste sur le plan du nombre de spectacles proposés (une quinzaine pour la saison 2016-2017), restera un axe fort du plan d'action du Centre culturel ce en fonction de ses moyens notamment sur le plan des infrastructures.

Au niveau diffusion, le Centre culturel proposera, dans la lignée de ce qui s'est fait jusqu'à présent, une programmation centrée principalement sur le théâtre sous différentes formes et le conte. Nos choix de programmation se porteront prioritairement sur les jeunes artistes professionnelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi sur les artistes locaux et régionaux. Le choix des spectacles s'opérera par rapport au(x) thème(s) sélectionné(s), sur la qualité du jeu des acteurs et de la mise en scène ainsi que sur l'aspect de la faisabilité technique en fonction des contraintes de la salle de la Maison Jonathas et des lieux en décentralisation.

En adéquation avec les objectifs fixés dans le contrat-programme, nous privilégierons donc des formes artistiques « souples » comme le théâtre dit de cabaret, les seuls en scène, le théâtre jeune public, l'impro, les concerts acoustiques et de chanson française, le conte et le film d'animation à l'attention des plus jeunes. En fonction des aides que nous pourrions recevoir (Commune, Province), des spectacles plus « ambitieux » sur le plan technique pourraient être envisagés à l'avenir.

Autre axe fort de la politique culturelle actuelle du Centre culturel est la dynamique engendrée par les ateliers et les stages de théâtre, d'impro et de conte qui confèrent au Centre culturel d'Enghien toute sa spécificité. En effet, ce n'est pas moins de 10 ateliers et près de 100 personnes, des plus jeunes, aux ados (principalement) et aux adultes, qui seront actifs dans le domaine la saison prochaine. Cette dynamique engendrée par les Balades contées (64 stagiaires cette année) continue donc à s'amplifier d'année en année et permet par corollaire le développement de nouveaux ateliers et projets de création. A l'avenir, un des objectifs pour le Centre culturel sera de pouvoir soutenir cet intérêt et de gérer au mieux l'organisation de ces différents ateliers et stages, le calendrier étant surchargé pour les animateurs et le manque de locaux se faisant cruellement ressentir.

Rêver sa commune et réfléchir son territoire :

Si le Centre culturel agit sur le présent, il doit également se projeter vers l'avenir. Il est donc important d'offrir des espaces de paroles et concevoir des projets créatifs à travers lesquels la population (des plus jeunes au moins jeunes) peut s'exprimer sur sa vision de l'environnement dans lequel il vit, de l'avenir et sur ses souhaits pour le futur. Engendré par la dynamique du décret ouvrir des espaces de rencontres citoyennes et proposer des projets dans lesquels ils peuvent s'exprimer plus créativement (du type « géographie subjective » : création d'un plan d'Enghien sur base de dessins réalisés et de propos recueillis), restera donc d'actualité pour le Centre culturel.



Enghien, entre rêve et réalité

*Projet de géographie subjective en cours (état du plan au 15 juin) :
Réalisation d'un nouveau plan d'Enghien par la graphiste Charlotte Meert intégrant la vision, par le dessin et des commentaires, des enfants des écoles primaires participantes de la commune (école communale de Marcq, l'Athénée Royal et l'école St Vincent d'Enghien) de leur environnement d'aujourd'hui et leur perception de demain.*

2.3.2. Description du projet d'action et échelonnement de l'action culturelle

Suite à la démarche d'analyse partagée effectuée, le Centre culturel d'Enghien établira un plan d'action en référence aux enjeux prioritaires qui ont été adoptés :

- Comment vivre ensemble ?
- Comment trouver sa place dans un monde en mutation et devenir acteur de changement ?
- Comment favoriser l'enracinement de la population dans son espace de vies ?
- Le développement durable comme axe transversal aux autres enjeux

Et des objectifs généraux qui en découlent :

- Encourager la reliance dans les différents lieux de vie de la commune et du territoire
- Eduquer à l'esprit critique et encourager l'engagement citoyen
- Défendre le patrimoine matériel et immatériel et stimuler la vie artistique

Par ailleurs, comme l'a fait apparaître l'auto-évaluation du précédent contrat-programme, les axes prioritaires et opérations culturelles définis à l'époque répondent aux fonctions culturelles du nouveau décret qui visent à permettre aux populations l'exercice du droit à la culture :

- 1° la liberté de création et d'expression ;
- 2° l'accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité ;
- 3° le renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ;
- 4° l'accroissement des capacités d'expression et de créativité des citoyens, seuls ou en groupe, dans la perspective de leur émancipation individuelle et collective ;
- 5° le maintien, le développement et la promotion des patrimoines et des cultures, y compris dans leur phase d'émergence ;
- 6° le décloisonnement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels.

Le constat est que nous ne partons pas de rien en terme d'opérations culturelles et donc qu'il n'est pas question de faire table rase en 2018 de ce qui a été fait (et bien fait) jusqu'à présent mais d'ajuster les opérations en fonction de nos enjeux. Certaines de ses actions pourront donc être abandonnées, modifiées ou renforcées en fonction de leur pertinence et de nouvelles opérations verront le jour en fonction de l'auto-évaluation permanente de notre projet d'action et des propositions de coopération qui pourraient advenir de nos partenaires.

En cela, réside la difficulté d'échelonner précisément dans le temps notre nouveau plan d'action. En effet, d'une part un certain nombre d'opérations sont en cours et perdureront ou non d'ici l'entrée en vigueur du contrat-programme et d'autre part la démarche proposée de construire notre action de manière participative (déjà engagée lors du précédent contrat-programme) suggère que rien ne peut être fixé à long terme puisque tout peut être remis en question ou réajusté en permanence. Autrement dit, si les enjeux sont fixés sur le « long » terme de la durée du contrat-programme, les opérations culturelles ne peuvent pas l'être nécessairement. Dès lors, l'échelonnement des opérations culturelles ne peut être qu'indicatif.

Parmi les actions et opérations importantes maintenues à court terme, relevons :

- Aides-services aux associations
- Accès aux ateliers du CCE et aux ateliers de loisirs actifs
- Festival « Scène au ados et « Printemps des ados » (soutien à la création)
- Programmation/diffusion (spectacles « petites jauges », cinéma, expositions, conférences,...)
- Développement de coopérations (Bibliothèque, associations, écoles, opérateurs communaux,...)
- Concertations (Pays Vert, inter-secteurs, interservices communaux,...)
- Projets « autour du développement durable (partenariat CCSilly, associations locales, opérateurs militants,...)

- Les Balades contées (projet pluridisciplinaire)
- Le Parcours d'artistes (projet pluridisciplinaire)
- Nuit des croquants (partenariat - spectacle événementiel)
- Cinéma d'animation/animations lectures/ateliers créatifs (Partenariat Bibliothèque)
- Festival Hybrides (spectacles multidisciplinaires)
- ...

Parmi les actions et opérations prévues à moyen et long terme, relevons :

- Projet « D'Ici et d'Ailleurs » (multiculturalité et interculturalité)
- Projet « roulotte » (actions culturelles dans les quartiers en collaboration avec la Bibliothèque, Service social, accueil extrascolaire, EPN, Office du tourisme,...)
- Projet « type Si Enghien m'était conté » (projet créatif, multidisciplinaire et collectif édifié sur la dynamique associative)
- Projet « culture-enseignement » (avec les écoles sollicitées)
- Résidences d'artistes
- Et ce que l'on ne sait pas encore...

2.3.3. Présentation des opérations culturelles

Enjeux	Objectifs	Opérations	Quand	Partenaires
Comment vivre ensemble ?	Encourager la reliance dans les différents lieux de vie de la commune et du territoire - Lutter contre l'exclusion sociale et culturelle ; - Tisser du lien interpersonnel ; - S'ouvrir aux autres et se faire connaître ; - Renforcer les coopérations entre les différents opérateurs culturels et socioculturels du territoire	- Projet roulotte, un lieu mobile pour amener des activités culturelles dans les quartiers	2020	Bibliothèque, Accueil extrascolaire, Service social EPN, volontaires
		- Article 27	Actif	Service social, article 27
		- Projet(s) avec la Régie de Quartier : insertion professionnelle	Actif	Régie de quartier, Hope
		- Activités en décentralisation : Projet/diffusion	Actif	Associations locales, volontaires
		- Activités « grand public » de type « Balades contées », « Nuit des croquants », « Parcours d'artistes », « LaSemo – Tour des contes »...	Actif	Office du tourisme, ateliers du CCE, associations locales, volontaires
		- Salon « Loisirs et vous ? »	Actif	Opérateurs Ville, associations locales
		- Relance du projet « Si Enghien m'était conté » Création d'un spectacle en collaboration avec les associations	2018-2019	Opérateurs Ville, associations locales, volontaires
		- Conseil d'orientation	Actif	Associations, Opérateurs Ville, Bibliothèque, artistes, citoyens
		- Rencontre citoyenne	Actif	Représentants des associations, citoyens
		- Coopération interservices	Actif	Opérateurs Ville
		- Coopération du Pays Vert	Actif	Centres culturels de la Wapi Est
		- Participation au : Conseil de la lecture Plan de cohésion social	Actif Actif	

		Service de l'Accueil extrascolaire - ATL - Projets Culture-enseignement - Partenariat Bibliothèque : cinéma/animations lecture, expos communes, « Je lis dans ma commune », « La Fureur de lire », « Balades contées », « Festival Hybrides...	Actif 2018 Actif	Organisé par la Bibliothèque Organisé par le service social Organisé par le service de l'Accueil extrascolaire Ecoles de l'entité Bibliothèque, associations locales, écoles, artistes, volontaires
Comment trouver sa place dans un monde en mutation et devenir acteur de changement ?	Éduquer à l'esprit critique et encourager l'engagement citoyen : - Donner des outils ; - Soutenir les valeurs positives et fédératrices ; - Soutenir les initiatives à vocation citoyenne spontanées ou concertées ; - Permettre l'accès aux langages artistiques (théâtre, conte, expo, cinéma...)	- Expositions et conférences thématiques sur les questions de société et d'actualité, sur l'histoire, la philosophie et les arts - Expositions artistiques (médiation) - Projet d'Ici et d'Ailleurs – autour de la dimension multiculturelle et interculturelle - « Jardin partagé » - « Verger du Château d'Enghien » - Ciné-débat engagé » - Rencontres (ateliers) associatives - Coopération opérateurs Ville (projet Ville) - Ateliers et stages CCE et ateliers de loisirs actifs - Programmation de spectacles à l'attention du public scolaire - Projets artistiques et pédagogiques à l'attention du public scolaire (type « Contes de Marc » « Géographie subjective ») - Programmation/diffusion tout public (diversité)	Actif Actif 2017-2018 Actif 2016-2017 Actif 2017-2018 Actif Actif Actif Actif	Associations (locales et autres), écoles Artistes, Collectifs, associations Associations locales Cercle horticole, Enghien Environnement, volontaires, commune Volontaires, commune PAC Enghien-Silly Associations locales Opérateurs Villes, Bibliothèque, Académie, ADL, Cellule communication de la commune... Responsables des ateliers - associations Écoles, artistes Écoles, associations locales, artistes Associations locales, Bibliothèque, Académie,...
Comment favoriser l'enracinement de la population dans son	Défendre le patrimoine matériel et immatériel et stimuler la vie culturelle et artistique	- Programmation/diffusion (diversité des genres et des publics) - Mise en valeur des ressources patrimoniales locales au travers des activités comme :	Actif Actif	Associations locales, Bibliothèque, Académie,... Associations locales, Bibliothèque, Académie, opérateurs Ville

espace de vie ?	- Patrimoine historique ; - Patrimoine naturel – environnement ; - Folklore, histoires locales ; - Vie culturelle et arts vivants ; - Rêver sa commune et réfléchir son territoire.	Le projet « Regard sur la Ville », les « Balades contées », le « Parcours d'artistes », « Contes et mémoires en Pays d'Enghien », « Fête de la pomme »... Et le projet relancé de « Si Enghien m'était conté » (mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel) - Projet(s) créatif(s) autour du thème « Enghien, entre rêve et réalité » avec la population (enfants, adultes)	2018-2019 Actif	Associations locales, opérateurs Ville (service social, Accueil extrascolaire), Bibliothèque, artistes
------------------------	---	---	-------------------------------	--

2.3.4. Impact des principales opérations sur les droits culturels

Opérations	Création	Diffusion	Expression citoyenne	Expression créative	Education permanente	Démocratie culturelle	Médiation	Liberté artistique	Développement des patrimoines et cultures	Accès à la culture	Participation à la culture	Liberté de choix	Prise de décision
Ateliers théâtre jeunes et adultes	X	X	X	X	X	X		+	+	+	+		
Ateliers de loisirs actifs	X	X		X				+	+	+	+		
Conseil d'orientation et concertations diverses					X	X					+	+	+
Rencontre citoyenne			X		X	X					+	+	+
Projet d'Ici et d'ailleurs	X	X	X	X	X	X	X	+	+	+	+	+	
Loisirs et vous ?								-	+	+	=		
Balades contées	X	X	X	X	X	X		+	+	=	+		
Parcours d'artistes	X	X		X		X	X	+	+	+	+	+	
Festival Scène aux ados et Printemps des ados	X	X	X	X	X	X		+	+	+	+		
Festival Hybrides	X	X		X			X	+	+	=			
Contes et mémoires en Pays d'Enghien								+	+	=	+		
Jardin/verger partagé			X	X	X	X	X	-		+	+		=
Rencontres associatives			X	X		X			+	+	+	+	
Projets autour des questions sur le développement durable		X	X	X	X	X	X	+	+	+	+		
Projets pédagogiques et artistiques dans les écoles	X	X	X	X	X		X	+	+	+	+		
Projet « Enghien, entre rêve et réalité »	X	X	X	X	X	X		+		+	+	+	
Projet « Roulotte »		X	X	X	X	X	X	+	+	+	+	+	
Projet « Si Enghien m'était conté »	X	X	X	X	X	X		+	+	+	+		
Animation ciné/lectures		X		X			X	-	+	+	+		

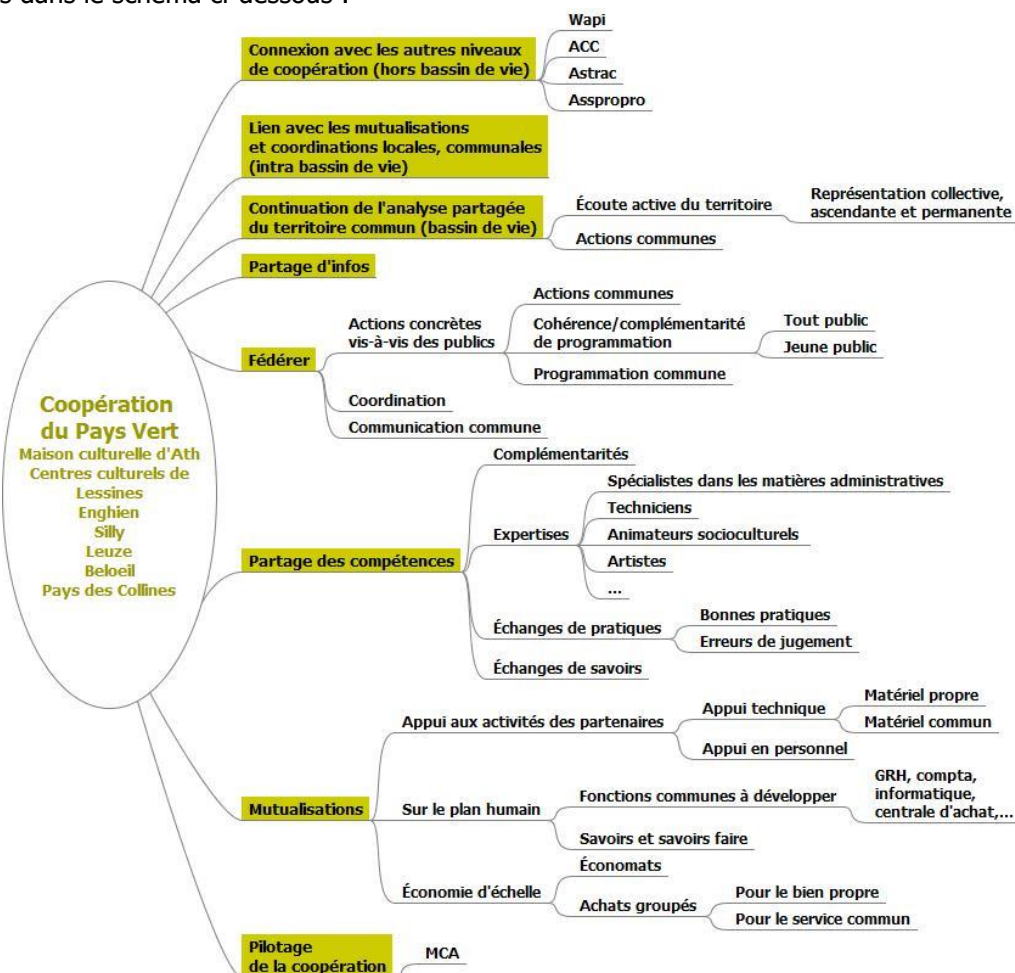
+ Fortement / = moyennement/ - faiblement

2.3.5. Descriptifs des partenariats

Globalement, le Centre culturel collaborera avec les mêmes partenaires qu'actuellement (cf. 2.1.2.3.2. Partenariats – concertations) avec qui nous développons des projets et mettons en place des activités régulièrement ou avec qui nous nous concertons afin d'éviter les problèmes de planification et d'organisation des activités sur la commune et de réfléchir ensemble au futur projet de Ville.

Pour rappel, il s'agit principalement :

- de la **Bibliothèque communale**, opérateur reconnu par la FWB avec laquelle nous développons des projets coordonnés en relation avec nos programmes respectifs, notamment autour de la lecture et des livres à l'attention des plus jeunes ;
- des **Opérateurs « Ville »** : Service animations, Office du Tourisme, Service social, Accueil extrascolaire, Espace Public Numérique, ADL, Centre d'initiation à l'Environnement,... ;
- des **associations membres du CCE** en demande de collaboration, tel que le Repaire d'artistes, le PAC, Roma asbl, le Cercle horticole, Vie féminine, Amitiés marquoises, Labiau en fête, Enghien Environnement, Conteurs sur le Pont, Chœur d'Enghien, Fuseaux d'Enghien, atelier BD et Bonsaï, l'Académie,... ;
- des **écoles** avec qui nous collaborons sur des projets artistiques et pédagogiques et à qui nous proposons des activités de spectacle (cinéma, théâtre, musique et chanson) ;
- de la **Province du Hainaut** et de la **Fabrique de Théâtre** qui nous aide en détachant des vacataires sur nos projets et en intervenant en partie dans l'achat de spectacle ;
- de l'**Article 27** avec qui nous collaborons afin de donner accès à la culture aux personnes en manque de moyens financiers ;
- du **Centre culturel de Silly**, notre proche voisin avec qui nous développons notamment des partenariats sur les questions de société en lien avec développement durable.
- de la **concertation du Pays Vert**, coopération portée par la MCA et dont les objectifs sont explicités dans le schéma ci-dessous :



2.3.6. Description de l'autoévaluation continue du projet d'action

Jusqu'à présent, les évaluations dites participatives ont été régulièrement effectuées par l'équipe professionnelle au niveau des activités et projets dits fédérateurs (Journées des associations, Balades contées, Parcours d'artistes, Contes et mémoires en Pays d'Enghien, etc...) sur base du projet « pédagogique » qui a été établi au préalable.

Il s'agissait donc d'essayer :

- d'identifier les activités et projets porteurs et fédérateurs du Centre culturel afin de pouvoir analyser la pertinence des actions qui ont été soutenues par rapport à ce qui a été fixé au départ dans le contrat-programme ;
- d'identifier les acteurs de l'évaluation ;
- de relever les questions stratégiques en lien avec les objectifs ;
- de tenter de porter un jugement sur l'efficacité de ces mêmes actions sous forme d'hypothèses ;
- d'essayer de mesurer les effets et impacts de ces actions en regard des résultats vus en termes d'efficacité

Ces évaluations se sont effectuées avec les animateurs du projet, les partenaires, les participants, les bénévoles et ensuite avec le Conseil culturel et à sa suite le Conseil d'orientation qui se penchaient plus sur les effets et impacts après coup.

Procédure(s) :

Depuis l'instauration du Conseil d'orientation du 7 mai 2015, celui-ci a procédé à l'évaluation de la méthode d'évaluation jusqu'ici utilisée et s'est penché peu à peu sur l'élaboration d'un « nouveau » processus d'autoévaluation. Après quelques débats sur le système d'appréciation et la formulation des indicateurs à prendre en compte, le Conseil d'orientation s'est mis d'accord pour échafauder l'autoévaluation sur 2 systèmes d'appréciation complémentaire :

- **un système d'appréciation quantitatif** : l'évaluation recherche la valeur de quelque chose au sens numérique. L'objectif est alors de chercher à évaluer la valeur monétaire d'un tableau ou d'un spectacle, la fréquentation d'un équipement ou d'un événement en nombre de spectateurs ou d'usagers, etc. ;
- **un système d'appréciation qualitatif** : l'objectif est de caractériser les qualités d'une œuvre, d'une production ou d'une action culturelle, d'une personne ou d'une équipe.

Ce double choix se justifie par le fait qu'ils nous apparaissaient insuffisant de nous appuyer uniquement sur des indicateurs chiffrés qui ne pouvaient rendre compte de la richesse des actions sur le plan artistique ou pédagogique notamment, mais que pour cela, il était bien sûr indispensable de définir au préalable les objectifs artistiques ou éducatifs pour pouvoir identifier les effets attendus.

Il est apparu également clairement que nous ne pouvions nous appuyer sur une seule méthode d'évaluation mais que celle-ci devait être modélisable, chaque processus d'évaluation devant être construit en fonction de ce qui est évalué (donc en fonction des objectifs de l'action) et des objectifs de l'évaluation.

Afin d'expérimenter le processus, l'équipe a proposé dans le cadre du nouveau Festival Hybrides (festival pour la jeunesse et tout public : conte, théâtre d'objets...) une première série d'indicateurs couplée à un système de cotation (modèle transformable donc en fonction des objectifs de départ)

Proposition d'indicateurs d'évaluation pour « Hybrides » :

- Équilibre financier
- Assistance (jauge)
- Concordance de l'activité avec les axes prioritaires et objectifs du CCE fixés dans le contrat-programme

- Adéquation projet – réalisation
- Participation du (des) public(s)
- Coopération interne
- Partenariat externe
- Visibilité externe de l'activité (communication – promotion)
- Retour presse
- Qualité des prestations artistiques
- Avis du public (enquête)
- Avis des partenaires
- Avis des artistes
- Volonté de reconduire l'action de la part de la coopération interne (instances, équipe, volontaires)

Indicateurs quantitatifs Niveaux d'évaluation :	Indicateurs qualitatifs Niveaux d'évaluation :
0 = sans objet 1 = de 0 à 15 2 = de 15 à 30 3 = de 30 à 40 4 = de 40 à 50 5 = de 50 à 60 6 = de 60 à 70 7 = de 70 à 80 8 = de 80 à 90 9 = de 90 à 100 10 = + de 100	0 = sans objet 1 = échec total 2 = échec relatif 3 = insuffisant 4 = légèrement insuffisant 5 = suffisant 6 = bon 7 = très bon 8 = succès 9 = objectifs atteints 10 = objectifs largement dépassés

A cette heure, il ne nous a pas encore été possible d'analyser avec le Conseil d'Orientation les résultats par rapport aux objectifs de départ et analyser les écarts. Il ne nous est donc pas encore possible d'avoir une réelle expertise sur l'efficacité de la méthode mais il apparaît déjà que cet outil devrait nous permettre de :

- mieux piloter l'action ;
- d'émettre des recommandations pour apporter des améliorations futures
- de vérifier si l'on a répondu au(x) besoin(s) de tous les participants ;
- de mieux déterminer qu'elles sont les forces et les faiblesses de l'action mise en place ;
- de promouvoir et valoriser l'action entreprise auprès des partenaires, des participants, des publics et des instances du CCE ;
- de prendre des décisions.

Afin d'améliorer la méthode et de pouvoir valider le processus, celle-ci sera également expérimentée prochainement à l'occasion du Parcours d'artistes et des Balades contées. Nous espérons ainsi pouvoir tirer un premier bilan avant la fin d'année et ajuster le tir au besoin avant la reconnaissance du plan d'action du Centre culturel et sa mise en pratique dans le nouveau contrat-programme qui devrait être effectif au 1^{er} janvier 2018.

Concertations citoyennes

Par ailleurs, afin d'alimenter en continu l'analyse partagée, il est prévu annuellement d'inviter par appel public plus largement la population à une rencontre citoyenne afin de rendre compte des résultats et impacts obtenus et que les personnes puissent également interroger le sens de l'action du Centre culturel et faire des propositions éventuelles d'aménagement.

3. Les ressources et moyens

3.1. ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS

3.1.1. Comptes et bilans

Centre Culturel d'Enghien - 0851.162.627		Tableau d'exploitation simplifié				Page : 1
						13/09/2016 - 16:02
EUR		Comptes de résultat				
	Code	Rep 2015--Clô 2015	Rep 2014--Clô 2014	Rep 2013--Clô 2013	Rep 2012--Clô 2012	
Ventes	70	31.722,03	29.790,67	26.779,51	27.263,75	
Achats de marchandises	60	2.161,97	1.971,47	2.674,97	2.094,53	
Différence ventes et achats de marchandises		29.560,06	27.819,20	24.104,54	25.169,22	
Bien et service divers	61	67.522,13	63.861,07	60.846,72	62.305,64	
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	147.045,50	143.294,93	142.273,57	133.590,55	
Amortissements, réductions de valeur	63	2.429,76	791,89	1.792,56	3.287,64	
Autres charges d'exploitation	64	289,25	351,44	341,44	371,44	
Charges financières	65	223,79	138,86	137,76	184,44	
Charges diverses	66-68	5.300,00	7.210,00	2.280,00	0,00	
Total charges (61/68)		222.810,43	215.648,19	207.672,05	199.739,71	
Autres produits	71-78	196.846,55	187.957,81	185.240,92	182.085,51	
Total produits (70/78)		228.568,58	217.748,48	212.020,43	209.349,26	
Bénéfice ou perte de l'exercice avant impôt		3.596,18	128,82	1.673,41	7.515,02	

Les comptes et bilans relatifs aux 3 derniers exercices de la période du contrat-programme échu, approuvés par les instances, signés par le trésorier et le Président et déposés au Tribunal de commerce de Mons sont repris en annexe 2.

3.2. ÉLÉMENTS PROSPECTIFS

3.2.1. Description des contributions financières & aides-services par les collectivités publiques

Dans le cadre du contrat-programme 2018-2022 du Centre Culturel d'Enghien, le Conseil communal de la Ville d'Enghien, réuni en sa séance du 14 juillet 2016, a décidé d'accorder au Centre Culturel les subventions, aides et services décrits ci-dessous.

3.2.1.1. Subvention annuelle de la commune d'Enghien

En 2008, le montant de la subvention communale a été fixé à 51.500€. Depuis lors, elle a été indexée de 2% chaque année. Le Conseil communal s'est engagé à poursuivre le mécanisme d'indexation au-delà de l'année 2018 et ce jusqu'à l'année 2022 conformément au tableau ci-dessous :

	Dotation indexée de 2%
2016	60.341 €
2017	61.548 €
Contrat-programme 2018-2022	Dotation indexée de 2%
2018	62.779 €
2019	64.034 €
2020	65.315 €
2021	66.621 €
2022	67.954 €

3.2.1.2. Aides-services – mises à disposition de locaux et de matériels par la commune d'Enghien

Les espaces et le matériel mieux décrits ci-dessous seront mis à disposition du Centre culturel afin de lui permettre d'organiser ses services administratifs, réunions et activités diverses (spectacles, ateliers, expositions, ...) :

	Surface	Espace partagé	Charge d'emprunt
Maison Jonathas (rez-de-chaussée)	94 m²	non	- €
Annexe de la Maison Jonathas	30 m²	non	- €
Centre d'interprétation	80 m²	oui	- €
Combles des Ecuries*	600 m²	oui	12.116 €
Autres infrastructures du Parc communal		oui	-
Podium, matériel sono et éclairage, grilles d'exposition.		oui	-
			12.116 €

* Restauration en 2017. 10% de la charge annuelle d'emprunt estimée

3.2.1.3. Aides-services – mise à disposition de personnel par la commune d'Enghien

Pour contribuer au bon fonctionnement du Centre culturel, et notamment afin de soutenir l'organisation d'une activité mobilisatrice du tissu associatif local, le Conseil communal de la Ville d'Enghien a décidé de détacher un agent contractuel gradué, de niveau B1, avec 5 ans d'ancienneté.

Par ailleurs, les ouvriers communaux apportent régulièrement leur contribution pour la mise à disposition du matériel, l'installation et l'entretien des salles. Ces aides peuvent être estimées à l'équivalent d'une journée ETP par semaine en moyenne.

	Niveau B1 1/4 ETP	Niveau D2 1/5 ETP
Rémunération de base (index 2016)	8132,73 €	6458,41 €
Foyer/résidence	1157,88 €	
Allocation fin d'année	418,52 €	307,15 €
Pécule de vacances	712,28 €	488,42 €
Cotisation ONSS	2815,65 €	1010,91 €
Indexations 2017 et 2018	534,78 €	429,39 €
Autres frais personnel	508,16 €	2469,78 €
	14.280 €	11.164 €

Ces aides et services feront l'objet d'une convention entre la Ville d'Enghien et le Centre culturel d'Enghien, à l'instar des aides et services accordés lors du précédent contrat-programme.

3.2.1.4. Subvention ordinaire annuelle et subvention du décret emploi de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La subvention ordinaire annuelle se montera à 100.000€ dans le cadre de la reconnaissance de l'action culturelle générale à partir du 1^{er} janvier 2018.

La subvention « Décret emploi » se monte en 2016 au total de 62.716,36€. La part sectorielle d'un montant de 23.235,66€ étant comprise dans la subvention de fonctionnement et est déduite de la subvention non-marchand totale, soit un montant réel de 39.480,70€.

3.2.1.5. Subvention annuelle de la Province du Hainaut

La subvention ordinaire annuelle est fixée à 250€.

3.2.1.6. Tableau récapitulatif des contributions financières et aides-services par les collectivités publiques

Année	FWB Subvention	Commune d'Enghien Subvention	Commune d'Enghien Aides-services Charges d'emprunt	Commune d'Enghien Personnel 1/4 ETP D1 1/5 ETP D2	Commune d'Enghien TOTAL	Province du Hainaut Subvention
2016	52.070€*	60.341 €	17.880€	-	78.221€	250 €
2017	52.070€*	61.548 €	17.880€	-	79.428€	250 €
Contrat- programme 2018-2022		Dotation indexée de 2%/an		Dotation indexée de 2%/an		
2018	100.000€	62.779 €	12.116€	25.444€	100.339€	250 €
2019	100.000€*	64.034 €	12.116€	25.953€	102.103€	250 €
2020	100.000€*	65.315 €	12.116€	26.472€	103.903€	250 €
2021	100.000€*	66.621 €	12.116€	27.001€	105.738€	250 €
2022	100.000€*	67.954 €	12.116€	27.541€	107.611€	250 €

* Par prudence, pas de prise en considération d'une indexation éventuelle des subventions FWB.

3.2.1.7. Autres ressources indirectes perçues en 2015

Vacations - Province du Hainaut				
Variable d'année en année en fonction des projets et des accords				
Nom de l'animateur	Nombre de jours	nombre d'heures	Nombres d'heures	Total de l'intervention
& Objet de la vacation		SPJ	DGAC	20€/brut/heure Hors frais de transport
Laetitia Hainaut	15	0	75	1.500,00 €
<i>Printemps des ados</i>				
Laetitia Hainaut	7	42	0	840,00 €
<i>Scène aux ados</i>				
Gregg Brotcorne	6	35	0	700,00 €
<i>Stage Théâtre Pâques 8-11 ans</i>				
Laetitia Hainaut	20	0	108	2.160,00 €
<i>Balades contées</i>				
Gregg Brotcorne	12	72	0	1.440,00 €
<i>Balades contées</i>				
Pierre de Landes	5		22	440,00 €
<i>Atelier conte/Orée (Balades contées)</i>				
TOTAL	65	149	205	7.080,00 €

Intervention « Art et Vie et Spectacle à l'école*				
Spectacles	Code	Communauté française	Province	Total de l'intervention
Elle et lui	1098-3	450,00 €	225,00 €	675,00 €
Nanukuluk	5761-1	390,00 €	195,00 €	585,00 €
Bouteille aan zee	6336-1	320,00 €	160,00 €	480,00 €
La fille de la lune (scolaires)	1980-11	1.575,00 €	350,00 €	1.925,00 €
TOTAL		2.735,00 €	930,00 €	3.665,00 €
			TOTAUX :	10.745,00 €

*Pour l'année 2016, la FWB a octroyé un montant de 1600€ pour les Tournées « Art et Vie » et de 1000€ pour le programme « Spectacles à l'école ». La Province du Hainaut, sous réserve des crédits disponibles à cet effet, soutient au niveau de 50% du montant octroyé par la FWB (800€ - 500€).

Points APE – Région Wallonne
5 points x 2.988,77€ = 14.943,85€

3.2.1.8. Plan financier couvrant la période de reconnaissance

DEPENSES								
				Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges d'exploitation								
60	Approvisionnements & marchandises			2.500,00 €	2.600,00 €	2.700,00 €	2.800,00 €	2.900,00 €
61	Services & biens divers			69.000,00 €	69.000,00 €	70.000,00 €	70.000,00 €	71.000,00 €
62	Rémunérations, Charges sociales et pensions			183.132,00 €	190.685,00 €	190.785,00 €	197.420,00 €	197.520,00 €
	Prime de fin d'année comprise							
			Direction 5	65.542,00 €	67.003,00 €	67.003,00 €	68.465,00 €	68.465,00 €
			Animatrice 4,1	54.526,00 €	57.314,00 €	57.314,00 €	59.586,00 €	59.586,00 €
			Animateur 4,1 APE	35.850,00 €	37.681,00 €	37.681,00 €	39.607,00 €	39.607,00 €
			Animateur/aide-administratif 3 1/2 temps	18.314,00 €	19.687,00 €	19.687,00 €	20.562,00 €	20.562,00 €
			Total :	174.232,00 €	181.685,00 €	181.685,00 €	188.220,00 €	188.220,00 €
623	Autres frais de personnel (assurance Loi , médecine du travail, chèques repas, déplacements...)			8.900,00 €	9.000,00 €	9.100,00 €	9.200,00 €	9.300,00 €
63	Dotations aux amortissements, réductions et provisions pour risques et charges			2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €
64	Autres charges d'exploitation (cotisations)			500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
65	Charges financières			150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €
				257.282,00 €	264.935,00 €	266.135,00 €	272.870,00 €	273.957,00 €
PRODUITS								
				Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022
Produits d'exploitation								
70	Chiffre d'affaires			33.500,00 €	34.500,00 €	35.750,00 €	36.750,00 €	37.750,00 €
700	Recettes & droits perçus en qualité d'organisateur			25.000,00 €	26.000,00 €	27.000,00 €	28.000,00 €	29.000,00 €
701	Prestations de services auprès de tiers organisateurs			4.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €
702	Produits des biens culturels			500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
704	Autres produits des prestations "non-marchand"			4.000,00 €	4.000,00 €	4.250,00 €	4.250,00 €	4.250,00 €
71	Variations des stocks et des commandes			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	En cours d'exécution							
72	Production immobilisée			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
73	Cotisations, dons, legs & subsides			226.929,00 €	230.484,00 €	232.865,00 €	236.521,00 €	237.854,00 €
			COTISATIONS					
730	Cotisations des membres associés			3.000,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €
731	Cotisations des membres adhérents			1.200,00 €	1.200,00 €	1.300,00 €	1.300,00 €	1.300,00 €
7322	Dons sans droit de reprise - mécénat d'entreprise			500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
			SUBVENTIONS					
737	Autres subsides et subventions			222.229,00 €	225.784,00 €	228.065,00 €	231.721,00 €	233.054,00 €
7370	Autres subsides et subventions des Villes et Communes			62.779,00 €	64.034,00 €	65.315,00 €	66.621,00 €	67.954,00 €
7371	Autres subsides et subventions des Provinces			250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
7374	Autres subsides et subventions de la RW - points APE			15.700,00 €	16.000,00 €	16.000,00 €	16.350,00 €	16.350,00 €
7375	Autres subsides et subventions de la CF- Bxl			141.000,00 €	143.000,00 €	144.000,00 €	146.000,00 €	146.000,00 €
7375ANX1	Subventions ordinaires			100.000,00 €	102.000,00 €	102.000,00 €	104.000,00 €	104.000,00 €
7375ANX10	Subventions emplois			41.000,00 €	41.000,00 €	42.000,00 €	42.000,00 €	42.000,00 €
7379	Autres subsides & subventions privés-publics			2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €
74	Autres produits d'exploitation			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	Produits financiers			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
76	Produits exceptionnels			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
				260.429,00 €	264.984,00 €	268.615,00 €	273.271,00 €	275.604,00 €
			RESULTAT :	3.147,00 €	49,00 €	2.480,00 €	401,00 €	1.647,00 €

Table des matières

1. Partie institutionnelle

1.1. IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN ASBL	1
1.2. NIVEAU DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉ	3
1.3. PREMIERS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	3-12
1.3.1. Origine	3
1.3.2. Direction	3
1.3.3. Présidence	3
1.3.4. Histoire et vie du Centre culturel	2
1.3.5. Le Centre culturel et son environnement territorial et culturel	8
1.3.6. Les infrastructures mises à disposition en 2015	10
1.3.7. Autres salles et infrastructures sur la commune	11
1.4. COMPOSITION DES INSTANCES	12-14
1.4.1. Composition de l'Assemblée générale du 7 juin 2016	12
1.4.2. Composition du Conseil d'administration au 15 mars 2016	13
1.4.3. Composition du Comité de gestion	14
1.5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION	14
1.6. COMPOSITION DE L'EQUIPE PROFESSIONNELLE	15

2. L'action culturelle

2.1. RAPPORT D'AUTO-EVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE	16-51
2.1.1. Description des modalités d'évaluation	16
2.1.2. Éléments quantitatifs et qualitatifs	19
2.1.3. Synthèse critique et qualitative	44
2.2. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE	52-72
2.2.1. Description de la démarche	52
2.2.2. Conclusion de l'analyse partagée	71
2.2.3. Présentation des enjeux de société retenus	72
2.3. PROJET D'ACTION CULTURELLE	72-86
2.3.1. Traduction des enjeux culturels retenus en objectifs	72
2.3.2. Description du projet d'action et échelonnement de l'action culturelle	80
2.3.3. Présentation des opérations culturelles	81
2.3.4. Impact des principales opérations sur les droits culturels	83
2.3.5. Descriptifs des partenariats	84
2.3.6. Description de l'autoévaluation continue du projet d'action	85

3. Les ressources et moyens

3.1. ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS	87
3.1.1. Comptes et bilans	87
3.2. ÉLÉMENTS PROSPECTIFS	87-91
3.2.1. Description des contributions financières & aides-services par les collectivités publiques	88
3.2.1. Subvention annuelle de la commune d'Enghien	88
3.2.1.1. Description des contributions financières & aides-services par les collectivités publiques	88
3.2.1.2. Aides-services – mises à disposition de locaux et de matériels par la commune d'Enghien	88
3.2.1.3. Aides-services – mise à disposition de personnel par la commune d'Enghien	89
3.2.1.4. Subvention ordinaire annuelle et subvention du décret emploi de la FWB	89
3.2.1.5. Subvention annuelle de la Province du Hainaut	89
3.2.1.6. Tableau récapitulatif des contributions financières et aides-services par les collectivités publiques	90
3.2.1.7. Autres ressources indirectes perçues en 2015	90
3.2.1.8. Plan financier couvrant la période de reconnaissance	92